

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français



Mémoire

En vue de l'obtention d'un Master en langue française.

Spécialité : Didactique des textes et du discours.

Intitulé

*L'efficacité de l'enseignement de la langue
française par les pères-blancs et les sœurs-
blanches en Kabylie*

*(Etude comparative entre la génération
coloniale et la génération postcoloniale).*

Réalisé par :

M^{lle} MECHOUEK Ouerdia

M. CHALLAL Merzouk

Encadré par :

M^{lle} BENNAFA Samira

Examiné par :

M. AIT OUAHIOUNE
Mohand Ouamer

M^{lle} KHELOUI Nacera

promotion : 2014-2015

Remerciements:

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près ou de loin.

- Toute notre gratitude va vers notre promotrice M^{lle} BENNAFA Samira pour ses orientations, ses conseils, ses remarques judicieuses et sa disponibilité.
- Nous remercions les membres du jury M. AIT OUAHIOUNE et M^{lle} KHELOUI d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Dédicaces:

Je dédie ce modeste travail.

- A mes grands parents.
- A ma mère que j'aime et mon père que j'adore.
- A mes chères sœurs.
- A tous ceux qui m'ont soutenu durant la réalisation de ce travail.
- A ma famille et mes amis.

CHALLAL.M

Dédicaces:

Je dédie ce modeste travail

- A ma mère que j'aime et mon père que j'adore.
- A mes chères sœurs.
- A la personne qui a toujours été à mes cotés.
- A ma famille et mes amis, particulièrement :

Kenza, Yamina et Sadia.

MECHOUK.O

Introduction

L'enseignement de la langue française occupe une place prépondérante dans le système éducatif algérien depuis la colonisation et plus précisément depuis l'apparition de la loi Jule Ferry « école gratuite et laïque pour tous les enfants » en 1880 qui permettait la scolarisation de tous les enfants.

La langue française était vue par l'ensemble de ses locuteurs comme la possibilité d'une accession académique, un savoir à s'approprier et une accession sociale qui demeure également un enrichissement linguistique. Malgré son statut dans notre pays de première langue étrangère et ses multiples avantages, le niveau de cette langue demeure de plus en plus en recul.

Pendant l'époque coloniale, on se servait de cette langue pour faire acquérir des savoirs qui touchent tous les domaines de la vie puisque cette langue était celle de l'enseignement dans les établissements scolaires algériens.

Après l'indépendance, vers les années 1965, cette langue a subi un changement de statut pour passer de « langue d'enseignement » vers celui de « langue enseignée » pour prendre, ensuite, la place de la première langue étrangère dans notre pays.

Ce changement va jouer le rôle d'une transition remarquable dans notre société et va engendrer, par la suite, le recul, autrement dit, la dégradation de son importance pour les apprenants qui deviennent, de plus en plus, des arabophones vu l'arabisation des instituts éducatifs de ce pays à partir des années 70.

La Kabylie est notre terrain d'expérimentation, notre enquête se réalise avec des personnes ayant la langue Kabyle comme langue maternelle. Nous les appelons des apprenants berbérophones.

Notre objectif est de vérifier l'efficacité de l'enseignement de la langue française par les missionnaires d'Afrique en le comparant à l'enseignement des Algériens après l'indépendance en 1962.

L'enseignement d'une langue étrangère doit être efficace lorsqu'il est réalisé par des natifs le cas de certains « pères-blancs » et certaines « sœurs-blanches » puisque cet apprentissage ressemble beaucoup au phénomène linguistique appelé « le bain linguistique » car l'apprenant Kabyle ne peut, en aucun cas, communiquer en langue Kabyle avec son

enseignant du moment qu'il ne sera pas compris.

Pour qu'une langue étrangère soit bien apprise, elle doit être enseignée avec des méthodes spécifiques pour assurer une meilleure assimilation. Ces concepts « apprentissage » et « enseignement » qui ont longtemps préoccupé la pensée des didacticiens et des pédagogues.

Notre travail de recherche s'inscrit dans l'optique, à la fois, didactique et sociolinguistique.

Problématique

Durant la période coloniale, l'Algérie a accueilli ceux qu'on appelle « les missionnaires d'Afrique » d'où vient le nom de pères-blancs et sœurs-blanches. Ces personnes ont réussi à fonder des instituts éducatifs pour enseigner toutes les matières et les sciences aux enfants de ce pays.

Pour cela, un certain nombre de questions s'imposent;

1. Quels sont les objectifs dissimulés derrière la scolarisation des enfants kabyles en français par les pères-blancs ?
2. Pourquoi ont-ils choisi la Kabylie en grande partie ?
3. Sachant que les pères-blancs ne sont pas forcément des Français, autrement dit, ils ne sont pas tous natifs de la langue française, l'enseignement qu'ils assuraient, particulièrement celui de la langue française était-il efficace ? Quelles en sont les raisons ? Si c'est le cas, peut-on dire de cet enseignement qu'il est plus efficace que celui fait par des Algériens juste après l'indépendance ?

Les hypothèses

Dans ce travail, nous mettrons l'accent sur l'enseignement des pères-blancs en Algérie et les différentes stratégies établies pour le bon déroulement de ce processus enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE).

Pour cela, nous avons émis les hypothèses suivantes :

1. Les buts des missionnaires pourraient être les suivants :
 - L'évangélisation et la propagation des cultures et mœurs du Christianisme

- Instruire le peuple kabyle et l'amener à s'ouvrir au monde, sachant qu'il était en période coloniale.
 - Former des instituteurs et des prêtres.
 - Enseigner la langue française pour une Algérie française.
2. Ils ont choisi la Kabylie, peut-être, pour les raisons suivantes :
- La Kabylie est une zone montagneuse où il n'y avait pas l'exode rurale ce qui a fait que la majorité de la population y résidait.
 - Les racines chrétiennes du peuple berbère a, peut-être, joué un rôle très important dans le choix de cette région.
- 3) l'efficacité de leur enseignement pourrait résider dans :
- Leur autorité, leur motivation, l'organisation du programme scolaire ou bien la laïcité de l'école.
 - Les élèves n'avaient pas d'autres préoccupations à part les études, vue les conditions de vie misérables où vivait le peuple algérien à cette époque.
 - Les stratégies et les différentes méthodes employées dans leur enseignement.
 - Les encouragements que les élèves recevaient les a, peut-être, incité à travailler davantage et obtenir de bons résultats.

Les motivations

La langue arabe a commencé à prendre de plus en plus de l'ampleur au sein de notre société kabyle depuis les années 70, le changement du système éducatif avec l'officialisation de cette langue a engendré la dégradation de la langue française qui était, auparavant, la langue de la scolarisation.

Notre étude va, essentiellement, porter sur la question de l'enseignement/apprentissage du FLE fait par les pères- blancs et les sœurs-blanches sur les terres algériennes durant les années 1873-1966.

Sur ce, la question de son efficacité s'impose puisque les personnes qui ont été enseignées par les pères et les sœurs jésuites ont un bon niveau de langue.

1. Historique

1.1. Qui sont les pères blancs ?

Les pères-blancs, dont le nom officiel est missionnaires d'Afrique(M.Afr), formaient une société de vie apostolique de missionnaires fondée à Maison-carré (actuelle EL Harrach, Algérie) en 1868 par Mr Lavigerie (1825-1892), Archevêque d'Alger, crée cardinal en 1882.

Aux trois serments (chasteté, pauvreté et obéissance.) les pères blancs ajoutaient un autre serment, celui d'œuvrer à l'évangélisation de l'Afrique, selon les constitutions et les lois de leurs sociétés. Les pères-blancs n'étaient pas un ordre religieux au sens strict du terme, mais un institut missionnaire de droit pontifical, ils faisaient donc des serments et non des vœux.

Une branche féminine était fondée en 1869, les sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique.

Les pères-blancs se sont distingués par leurs travaux d'ethnographie et géographie africaines. Ils ont souvent été à la pointe de l'exploration scientifique du continent africain.

Ils ouvraient leur première mission en France métropolitaine en 1874, en Tunisie en 1875, en Afrique de l'est en 1878, en 1884 en Belgique, en 1894 en Allemagne et au Soudan Français, en 1901 au Québec.

Le costume religieux consistait traditionnellement en une soutane blanche ou gandoura avec un burnous blanc, un rosaire et une croix autour du cou, mais aujourd'hui les missionnaires sont en civil. (<http://www.kabyleuniversel.com/2013/05/29/qui-sont-les-peres-blancs/>)

1.2. Le choix de la Kabylie :

Le choix de la Kabylie par les pères-blancs dans leur première installation n'était pas fortuit, dans la mesure où Charles Lavigerie la considérait comme étant une région différente du reste du territoire algérien et un terrain d'expérimentation très efficace et plus accessible pour leur mission d'évangélisation.

Donc un certain nombre de caractéristiques déterminaient ce choix en premier lieu :

1.2.1. L'origine chrétienne

Avant même la conquête des Arabes la religion des berbères était le christianisme (avant le VII^e siècle). Donc Lavigerie le savait et voyait les kabyles comme étant un peuple fier de ses origines, qui refusait de se plier face à la pratique musulmane, l'Islam pour eux n'est qu'une imposition superficielle qui n'a pas pénétré dans leurs mœurs et que les berbères ont été islamisés par la contrainte et la violence.

« Les berbères de Kabylie n'ont été que superficiellement islamisés par les arabes le Coran n'a pas profondément pénétré dans leurs mœurs, n'a pas pu se glisser dans leur vie familiale et sociale... ils détestent les arabes auxquels ils ne pardonnent pas de leur avoir jadis vaincus...Lavigerie le savait... il voulait qu'on essayât par la charité, de gratter la couche d'Islam superficielle qui recouvre l'âme kabyle... » (Paul LESOURD, 1935, pp 68-69)

Lavigerie voulait réintégrer cette culture chrétienne qui est originaire et préalable à celle des musulmans, il voulait reprendre le passé truffé de bons souvenirs, rendre la lumière et la grandeur du peuple kabyle.

« A l'époque où Lavigerie arrive en Algérie, la Kabylie est considérée dans l'opinion générale, et sans exagération parfois, comme vraiment différente des régions arabes : L'islam y serait moins enraciné, et la différence linguistique autant que l'histoire passée des deux populations ferait du peuple kabyle un ensemble plus ouvert et plus accueillant éventuellement au christianisme » (Jean Claude Ceillier, 2008, p.53).

Donc les missionnaires d'Afrique partageaient cette opinion générale, ils estimaient que la Kabylie ne devrait pas s'opposer à la présence des religieux sur son territoire.

1.2.2. Le mythe Kabyle

Au-delà des origines chrétiennes, la Kabylie bénéficiait de préjugés favorables dans le mythe kabyle qui n'a jamais cessé d'avoir des partisans *« ...il reprit à son compte les thèmes classiques du mythe berbère : origine nordique, prétendue tiédeur de la pratique de l'Islam, organisation sociale sur le monde républicain, sens inné de la liberté et de la démocratie, statut plus libéral de la femme »*. (Karima Direche-Slimani, 2004, p.35).

Donc selon ce mythe berbère, les kabyles sont des hommes bien organisés qui courent derrière la liberté et la démocratie, mais aussi ils donnent à la femme un statut et une place primordiale dans la société.

La Kabylie a des traits qui la distinguent des autres régions, des caractéristiques qui la rendent beaucoup plus intéressante, l'exemple de la plus lourde population, début de l'immigration, etc.

« ... les autorités coloniales ont fait de la Kabylie la région pilote. Car elle réunissait, à elle seule, des critères spécifiques : densité de la population, sédentarité traditionnelle mais dans le même temps des changements qui annonçaient les mutations futures : les débuts de l'émigration... la confrontation avec l'économie du marché ». (Idem, p.35).

« La surenchère, dans les qualités et vertus supposées des Kabyles, prend avec Lavigerie et sa politique d'évangélisation toute sa dimension fantasmagorique » (Ibidem, p.36)

Enfin, nous pouvons dire que toutes ces caractéristiques, déjà citées, qui ont rendu la Kabylie un terrain d'expérimentation pour une mission d'évangélisation.

1.3. L'installation des pères-blancs en Kabylie

La spécificité de la Kabylie montagnaise permet, sans doute, de mieux comprendre les raisons de l'installation des missionnaires sur son territoire. Donc Charles Lavigerie (cardinal d'Alger) l'a considérée comme étant une région spéciale et différente, vue de ses origines chrétienne et notamment un mythe berbère qui donne plus de poids à cette communauté.

L'histoire des missionnaires d'Afrique avec la Kabylie commença suite à la visite de Lavigerie au village de Larabaa-Nath-Irathan en 1872, les pères-blancs s'installent principalement à fort-national, cette région pauvre, enclavée où la présence coloniale se constate fortement.

Si les missionnaires ont décidé d'installer leurs premiers postes dans telle ou telle région de la Kabylie. Il faut s'interroger en premier lieu sur les raisons de leurs choix sur le côté géographique (pourquoi ce privilège de certaines régions sur d'autres ?)

« Si l'on regarde les cartes des principaux sanctuaires et zawaya en Kabylie montagnaise, on fait le constat d'une quasi-absence de confréries et de lieux saints

importants. C'est en basse Kabylie, dans les plaines et dans les parties orientales que les zawaya les plus représentatives sont installées » (Karima Direche-Slimani, 2004, p.43).

Donc les pères-blancs évitèrent tout contact avec les Zawiyas et les écoles coraniques et refusèrent tout rapprochement de la pratique musulmane.

Si les musulmans ont choisi la basse Kabylie, les missionnaires d'Afrique ont choisi en grande partie la haute Kabylie.

Les missionnaires ont voulu marquer leur présence dans des régions où il n'y avait pas une grande influence musulmane pour éviter toute sorte de concurrence, et aussi se présenter dans un espace montagnard où le mythe berbère n'a jamais cessé d'avoir des partisans.

Une année après la visite de Lavigerie à fort-national, en 1873 les pères-blancs ont marqué leur forte présence avec la création de trois postes missionnaires :

Taguemount Azouz.

Les ouadhias.

Les Béni-arraf.

Par la suite, c'est leur implantation dans différentes régions comme ;

Bou-Nouh en 1876.

Djamaa-Saharidj en 1883...

« Pour la seule année 1873, cinq fondations missionnaires sont réalisées...cinq petites écoles primaires de garçons ou plus exactement cinq petites salles de classe sont ouvertes, accompagnées de petits dispensaires chargés d'accueillir les malades. » (Idem, p.44).

Les pères-blanc commencèrent à acheter pour leur première installation des vieilles maisons et les terres vendues par les kabyles qui se trouvèrent sous la pression d'une oppression fiscale.

« L'achat des terres ou de petites propriétés, qui avaient été rachetées entre temps par les kabyles, ne pouvait s'effectuer que devant le notaire et après l'accord favorable de l'administrateur civil » (Ibidem, p.44).

Enfin, nous pouvons dire que les débuts de leur installation était difficile, peu protégés et peu favorable ; les villageois se méfiaient toujours de leur présence. Donc le projet de scolarisation restait presque inaccessible.

1.4. Les conditions sociologiques et historiques de la Kabylie de la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème}

Les pères-blancs ont été les témoins, particulièrement attentifs, d'une époque de transformations et de bouleversements. Le dernier quart du XIX^{ème} siècle était, pour la Kabylie, un moment de rupture des équilibres et des mutations.

La fin du XIX^{ème} siècle s'est caractérisée par deux insurrections de la part des kabyles : l'année 1857 se distingue par l'action menée par les leaders charismatiques à l'instar de ; Bou-Baghla, Si Tahar, Fadhma N'soumeur, etc.

L'insurrection de 1871, dans toute la Kabylie et une partie du constantinois (consécutives à la défaite de l'armée française a Soudan en 1870) fut menée par El moukrani, et Cheikh Aheddad, elle s'est achevée par une répression féroce (séquestres, l'impôt de guerre, condamnation à mort, déportation vers la Nouvelle-Calédonie et vers Cayenne, déplacement de populations). Une répression fiscale qui, selon Charles-Robert Ageron, aurait coûté aux tribus kabyles 70% de leur capital ; une répression constituée par le séquestre des terres et l'impôt de guerre.

« ...La spoliation des terres a permis à la France métropolitaine de proposer aux Alsaciens-Lorrains qui refusait le statut de sujets allemands, des espaces ruraux...elle s'est poursuivie par la suite en proposant, sous forme de dons, les terres agricoles des vallées de Kabylie. ».(Karima Direche-Slimani, 2004, p.32).

Cette spoliation des terres a vu naître une misère absolue, elle a engendré un manque d'alimentation puisque la terre en était la seule et l'unique ressource.

« En grande Kabylie, l'olivier et le figuier sont les deux arbres qui assurent traditionnellement l'existence des populations. Poussent également le frêne et les vignes grimpantes qui montent à l'assaut des troncs. Au pied des arbres, s'étaient également des cultures, céréales, légumes...le tabac et l'huile constituent aussi des ressources... ». (Benjamin Stora, 1999, p.59).

Donc la réaction du colonisateur contre les insurrections de 1858 et 1871 a mené la Kabylie dans la tragédie, des moments de déséquilibre social et économique. « *La dépossession accentua la pauvreté des familles, fragilisa les individus et l'équilibre...la violence répétée des répressions a conduit également à la fuite des élites locales...les insurrections de 1857 et surtout de 1871 sont des moments majeurs de décléricalisation de la Kabylie.* ». (Karima Direche-Slimani, 2004, p.33).

Durant les années du XIX^{ème} siècle l'Algérie en général et particulièrement la Kabylie souffrait du mépris et de l'injustice imposés par le colonisateur et si les deux insurrections menées par ces braves hommes avaient comme but de chasser et de stopper le colon et dire non à son injustice ; elles n'ont fait qu'accroître la misère du peuple kabyle qui vivait dans une région montagneuse où les conditions de vie sont misérables à l'origine. Alors la France ne voulait que se venger par haine et par peur aussi de perdre cette terre et perdre avec pas mal de rêves qui leur tenait à cœur.

1.5. Les écoles fondées par les missionnaires d'Afrique en Kabylie

Villages	Ecoles de garçons	Ecoles de filles
Taguemount Azouz (Ath Mahmoud) Commune mixte de fort-national.	1873	1892
Les ouadhias (ouadhias) Commune mixte de fort-national.	1873	1878
Arrif (bordj ménail)	1873(supprimée en 1878)	1884
Bou-Nouh (athsmail) Commune mixte de Dra-el-mizan.	1877	1892
Ouaghzène (Ath manguellet) Commune mixte de Djurdjura.	1879	1892
Aourir (Ath manguellet) Commune mixte de Djurdjura.	1892(supprimée en 1927)	Néant

Ighil-Ali (mokaâ) Commune mixte d'Akbou.	1879	1894
Djemaa-Saharidj (Ath fraoucène) Commune de Mekla.	1883	1888
Ait-Larabaa (Ath-Yenni) Commune mixte de Fort-National.	1883	1938
Oued Aissi Commune mixte de Fort-National.	1921(supprimée en 1941)	1927

(Karima Direche-Slimani, 2004, p.70.)

2. Définitions de quelques concepts relatifs à notre thème

2.1. L'enseignement

Ce terme a, longtemps, préoccupé la pensée des pédagogues et des didacticiens partout dans le monde. Nous allons prendre l'initiative de le définir avec les termes les plus simples : L'enseignement est une action qui consiste à transmettre des idées, des connaissances et des savoirs, voire des savoir-faire dans le but d'améliorer et de développer la pensée des apprenants.

Le dictionnaire Larousse définit le terme « enseignement » comme suit :

« *Action, manière d'enseigner, de transmettre des connaissances* ». (Le petit Larousse illustré, 2004, p.384).

Le dictionnaire « le petit Robert » l'a défini, comme suit : « *Action, art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève. Education, instruction, pédagogie* ». (Le petit Robert, 1996, p.772).

Quant au dictionnaire « Pédagogie : dictionnaire des concepts clés » l'enseignement est une « *organisation de situations d'apprentissage, cette organisation doit tenir compte, bien sûr, des dimensions affectives, sociales, pédagogiques, psychologiques, didactiques...*

mises en jeu dans l'acte d'enseignement-apprentissage. » (Françoise RAYNAL/ Alain RIEUNIER, Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés, 1997, pp.121-128.)

Le dictionnaire de didactique du français est une autre référence qui l'a défini comme suit : « *Le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII siècle, action de transmettre des connaissances. Dans cette acception, il désigne à la fois le dispositif global (enseignement public/privé, enseignement primaire/secondaire/supérieur) et les perspectives pédagogiques et didactiques propres à chaque discipline (enseignement du français, des langues, des mathématiques, etc.)* » (CUQ, Jean-Pierre, 2006, p.82.)

2.2. L'apprentissage

Tout comme le terme précédant « l'apprentissage » a, aussi, préoccupé la pensée des didacticiens et des pédagogues. Il est l'acquisition et l'appropriation d'un savoir et d'un savoir-faire qui peuvent être utiles dans différents domaines de la vie quotidienne.

Plusieurs dictionnaires, livres et penseurs ont pris l'initiative et le souci de le définir, prenons l'exemple des dictionnaires et des ouvrages d'où nous allons prendre les extraits suivants :

Le dictionnaire Larousse a souligné : « *Le mot provient du latin (apprendre) qui veut dire saisir ; c'est aussi acquérir la connaissance, l'information, l'habitude, apprendre un métier.* » (Le petit Larousse illustré, 1984, p.54).

Cette définition est beaucoup plus large et recouvre plusieurs domaines, ce qui nous amène à consulter d'autres définitions plus spécifiques et appartenant au domaine du français langue étrangère.

Selon Jean-Pierre Robert :L'apprentissage, y compris celui d'une langue étrangère, peut être défini comme : « *l'acquisition de connaissance et d'habileté définies généralement en terme de savoir et de savoir-faire, la somme participant à la construction des compétences de l'apprenant.* » (ROBERT.J.P, 2002 ; p.10).

Nous nous appuyons sur une autre définition, celle de Jean-Pierre Cuq, selon lui l'apprentissage serait :

« *La démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage et qui a pour but l'appropriation, l'apprentissage peut être défini comme*

unensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère. » (CUQ, Jean-Pierre, 2006, p.22).

Selon le dictionnaire de didactique des langues :

« Modelage ou réglage d'un comportement adaptatif conforme aux exigences d'une situation nouvelle ou aux modalités contraignantes d'une procédure. Autrement dit : acquisition et organisation de répertoires moteurs concrets ou symboliques non disponibles à la naissance. » (R.GALISSON/ D.COSTE, 1976, p.41).

2.3. L'apprentissage d'une langue étrangère par l'enfant

Le linguiste Brigitte Stimmer pense que la meilleure façon de devenir bilingue est d'être exposé à deux langues dès la naissance, il est préférable que l'aventure d'apprendre une langue étrangère débute à un jeune âge.

Une hypothèse est formulée aux années 1960 par Lenneberg qui délimite l'âge idéal de l'enfant pour débiter l'apprentissage d'une langue étrangère avant dix ans, au-delà de cet âge, cette tâche devient presque peine perdue. En effet, cette théorie est fondée sur plusieurs arguments, à ce propos le passage suivant affirme: *« certaines lésions dans les aires langagières du cerveau mènent à des aphasies chroniques, sauf si le patient a moins de dix ans. »* (BOGAARDS.P, 1998, p.72).

Après l'âge de dix ans, les capacités du cerveau diminuent et rendent l'apprentissage d'une langue étrangère ardu, la langue apprise influe sur le nouvel apprentissage, cette influence risque de souffrir des lacunes au niveau de la phonétique et de l'articulation.

Claire Tardieu déclare : *« il est important de savoir que tout nouvel apprentissage déstabilise l'apprentissage précédent et qu'il faudra intégrer le nouvel apprentissage aux autres en procédant à des réactivités permanentes. »* (TARDIEU.C, 2006, p.35).

Dans cette optique, apprendre une langue étrangère, comme tout apprentissage, est la mise en œuvre de divers dispositifs sur lesquels s'appuie l'apprenant pour réaliser ses activités.

2.4. La langue étrangère

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. En didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est considérée comme un objet linguistique d'enseignement et

d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques.

2.5. Le français langue étrangère (FLE)

Le français langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. Elle est parfois distinguée du français langue seconde bien qu'il s'agit du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants. CUQ Jean-Pierre définit le FLE comme suit :

« Le français est une langue étrangère pour deux catégories de gens : ceux qui ne le considèrent pas comme langue maternelle et entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation. Puis ceux qui peuvent reconnaître ou non que c'est une langue maternelle, mais en font l'objet d'un apprentissage à des parleurs non natifs. C'est la prise de conscience de cette différenciation qui devait donner naissance, dans les années 1960, aux champs disciplinaires de la didactique du français langue maternelle et de celle du français langue étrangère ». (CUQ Jean-Pierre, 2006, p.150.)

2.6. Les méthodes d'enseignement

L'enseignement du français langue étrangère (FLE) a connu une évolution rapide des méthodologies, cette science qui est un ensemble de principes théoriques et psychologiques qui sont à l'origine de l'élaboration des méthodes qui sont, à leur tour, un ensemble de procédés et de techniques d'enseignement. Nous allons définir les méthodes utilisées dans l'enseignement en Algérie durant la période coloniale et la période postcoloniale :

2.6.1. La méthode traditionnelle (grammaire/traduction)

Cette méthode trouve ses origines linguistiques de la grammaire du Port Royal, elle utilise la mémorisation comme procédé psychologique. Elle se distingue des autres méthodes par plusieurs caractéristiques :

- L'enseignant détient le savoir, un savoir, très souvent, tiré des différents textes et le transmet verticalement, donc elle facilite l'accès au sens par les textes littéraires des grands auteurs.
- Elle donne beaucoup d'importance à l'écrit.

- L'apprenant a accès au sens uniquement par la traduction ; elle est un perpétuel va-et-vient entre la langue cible et la langue maternelle, elle fait recours très souvent à la langue maternelle (LM) par la traduction ; Si l'enseignant a prononcé un mot dans la langue cible que les élèves n'ont pas compris, il doit donner son équivalent dans la langue maternelle.
- L'erreur n'est pas permise, elle est, plutôt, punie puisqu'elle représente un non-apprentissage, autrement dit : l'apprenant n'a pas assimilé les apprentissages.
- L'élève est passif, il est considéré comme étant un sac vide qu'on doit remplir, il est non créatif.

2.6.2. La méthode directe (approche par l'objet et par l'action)

La méthode active est apparue vers la fin du XIX^{ème} siècle, elle reste d'un grand usage jusqu'à nos jours, son objectif est d'apprendre à parler par une méthode active et globale, elle trouve ses origines théoriques de l'empirisme et l'Associationnisme. Ses caractéristiques sont :

- Elle rend les enseignements actifs puisque l'enseignant anime les apprentissages avec des gestes.
- Contrairement à la méthode traditionnelle, celle-ci favorise l'oral et donne de l'importance à la phonétique.
- Elle utilise uniquement la langue cible qui est au centre d'intérêt des apprentissages, et ce, à l'aide des gestes, des dessins, des mimiques et l'environnement ; si l'apprenant n'a pas compris un mot dans la langue cible, il le traduit par des gestes, des dessins et parfois, il montre, carrément, l'objet.
- On se basait sur l'observation des formes et les comparaisons.
- La richesse du lexique est progressive, on passait du concret vers l'abstrait.

2.7. Le bilinguisme

Le bilinguisme est une situation linguistique qui touche les sujets pratiquants deux langues. C'est un concept sociolinguistique qui signifie l'utilisation de plusieurs langues ou variétés linguistiques par un individu ou par un groupe d'individus.

Dans un sens restrictif, il est considéré « bilingue » tout individu qui possède naturellement deux langues maternelles par opposition à polyglotte, on apprend deux langues ou plus grâce à l'enseignement scolaire.

Dans un sens moins restrictif, on peut appeler « bilingue » tout sujet parlant qui pratique deux langues différentes dans ses communications écrites et orales. Le bilinguisme est l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

Le bilinguisme peut donc concerner :

- « Un individu qui, pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ses relations sociales.
- Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui, pour des raisons sociales, politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et à utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.
- Une zone géographique (région, pays) où se côtoient des communautés linguistiques différentes ». (Harbi Sonia, UMMTO, 2011, p.32).

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage :

« D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du bilinguisme. »
(Larousse, 1994, p.66)

2.8. La politique linguistique

Ce concept a longtemps préoccupé la pensée des chercheurs qui ont toujours essayé de le définir, c'est bien le cas des chercheurs anglo-saxons qui l'ont nommé « langage planning ».

Selon de nombreux auteurs ce concept peut être défini comme suit : *« Un effort à long terme, soutenu, conscient et ayant reçu l'aval du gouvernement dans le but de modifier les fonctions d'une langue à l'intérieur d'une société afin de résoudre des problèmes de communication ».* (MAURAIJ, 1987, p.11).

Pour J.L.CALVET une politique linguistique est *« l'ensembles des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie ».* (L.J.CALVET, 1993, p.111-112).

BOYER a ajouté une autre explication :

« L'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même

désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique ». (BOYER.H, 1996, p.23).

Une politique linguistique fait donc référence à une politique étatique, cette dernière a pour objectif de changer les statuts des langues en question et donner la priorité à la pratique qui leur convient. Une politique linguistique c'est mettre en place tout un ensemble de règles, de principes, de lois, d'institutions et de pratiques pour l'unification d'une seule pratique linguistique.

En Algérie « la politique linguistique » a été mise en place au lendemain de l'indépendance jusqu'à nos jours. C'est une politique qui sert à généraliser l'utilisation de la langue arabe standard dans toutes les institutions de l'Etat, dans le but d'exclure la langue française de toutes les pratiques officielles tant que langue du colonisateur et de l'ennemi. L'Algérie a appliqué cette politique pour une unification nationale et marquer son appartenance au monde arabo-musulman.

2.9. Les attitudes et les représentations linguistiques

La notion « attitude linguistique » a longtemps été confondue avec celle de « représentation », et elle l'est encore aujourd'hui.

Les deux notions, celle de représentations et celle d'attitudes, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre, mais la plupart des auteurs préfèrent les distinguer. Nicole GUEUNIER établit clairement la différence entre ces deux concepts :

« Si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épi linguistique, qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations et, méthodologiquement, par des techniques d'enquêtes différentes. » (GUEUNIER.N, 1997, p.246).

Donc les attitudes peuvent être définies comme des évaluations, appréciations ou des dispositions mentales orientées vers un comportement. Elles sont déterminées par les représentations et peuvent être expliquées par ces dernières.

La notion d'attitude linguistique doit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale. Alors que celle de représentations doit plus à l'étude contrastive des cultures et des identités et relèverait plutôt de concepts et méthodes ethnologiques.

2.9.1. Les attitudes linguistiques

A l'origine, ce mot vient du latin « aptitudo » qui désigne une manière de se tenir le corps.

Ce terme a différentes interprétations selon le domaine d'utilisation. Dans le dictionnaire de sociologie il est défini comme suit : « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* ». (AKOUN.A et ANSART.P, 1999, p.42).

La notion d'attitude se révélera comme stimulation et réponse sur lesquelles de nombreuses disciplines scientifiques se sont penchées, car c'est un concept indispensable dans l'explication du comportement social « *les attitudes expliquent les réactions de l'individu devant les stimulations sociales* ». (BOUDON R, 1988, p.1091-1092).

L'attitude peut être définie comme suit :

« *Position (plus ou moins cristallisée) d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeur) elle s'exprime plus ou moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, tons, gestes, choix ou leur absence) ; elle exerce une fonction à la fois cognitive, énergétique, et régulatrice sur les conduites qu'elle soutient* ». (COMITI.J.M, 1992, p.105).

Les attitudes linguistiques désignent les jugements et les opinions que les locuteurs portent sur les langues. Selon L.J.CALVET :

« *Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard* ». (L.J.CALVET, 1993, p.46).

Les attitudes langagières se présentent à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en concurrence ou en

contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

2.9.2. Les représentations linguistiques

Les études portant sur les représentations sont considérées récentes, c'est un nouveau domaine d'investigation. Ce phénomène linguistique a d'abord intéressé les sciences humaines : la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et d'autres, avant qu'il ne devienne un concept sociolinguistique.

En sciences sociales, par exemple, le concept « représentation » signifie « *le processus d'une activité mentale, par laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* ». (Dictionnaire de sociologie, 1971, p.24).

La notion de « représentation » est apparue pour la première fois au début du XX^{ème} siècle comme concept sociologique. Elle a été reprise au sein des sciences du langage par de nombreux sociolinguistes notamment MOSCOVICI.

En sciences du langage le concept « représentation linguistiques » désigne tout un ensemble d'images que les locuteurs associent aux langues ou aux variétés de langues. C'est le discours que les locuteurs d'une communauté linguistique, tiennent sur les langues, sans être objectifs et neutres. Si une langue est parue dans un territoire comme étant une langue du savoir et d'accès à la modernité, elle est systématiquement valorisée et ses locuteurs le sont aussi. A l'inverse, si une langue est dévalorisée, ses locuteurs se retrouvent immergés dans l'infériorité.

Selon L.J.CALVET les représentations linguistiques sont : « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* ». (L.J.CALVET, 1999, p.158).

1. Les langues en présence en Algérie

L'Algérie, comme un bon nombre de pays dans le monde compte plusieurs langues. En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie. Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a embrassées ont engendré la présence de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère, langue de la communauté autochtone. Cela justifie l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire, sans pour autant négliger la langue française qui est pratiquée par les deux groupes en question.

Nous allons, dans cette partie, présenter les différentes langues en présence ainsi que le statut de la langue française en Algérie :

1.1. La langue berbère ou tamazight

Le berbère est la langue autochtone de l'Afrique du nord, avec toutes ses variétés (kabyले, chaoui, m'zab et autres.) Il est la langue des berbères. Elle se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- ✚ **Le kabyle** : pratiqué au nord du pays, principalement dans les wilayas du centre (Tiziouzu, Bejaïa, Boumerdes, Bouira, etc).
- ✚ **Le chaoui** : parlé par les Chaouis au Sud-Est (région du massif des Aurès et de l'Atlas saharien).
- ✚ **Le m'zab** : Il est essentiellement parlé par les mozabites qui vivent dans le Nord du Sahara algérien dont la principale ville est Ghardaïa.
- ✚ **Le targui** : Il est essentiellement parlé par les Touaregs qui vivent dans le Sahara.

1.2. La langue arabe

Il existe en Algérie deux variétés de l'arabe, une variété prestigieuse réservée pour l'usage officiel dite « l'arabe standard ou classique » et une autre variété minorée par la politique linguistique mais pratiquée par la majorité des Algériens dite « l'arabe dialectal ou populaire ».

1.2.1. L'arabe standard

La langue arabe classique jouit d'un certain prestige du fait qu'elle soit la langue de l'Islam, la langue du livre sacré. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

L'Algérie a pour langue officielle l'arabe moderne, il est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'état. Cette langue est utilisée dans des situations de communication formelles. Essentiellement écrite, elle est aussi pratiquée à l'oral, il s'agit plus exactement de l'écrit oralisé. En fait, cette variété apprise à l'école, n'est pratiquée par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne, pour les besoins de la communication quotidienne.

Donc cette langue n'est utilisée par les Algériens que dans des situations formelles (école, administration,...etc.) et elle n'a aucune existence informelle (conversations entre amis, en famille, dans la rue,...etc.).

1.2.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal ou populaire sous ses différentes variétés est la langue maternelle et le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs algériens. C'est la langue du quotidien et de la première socialisation. Elle est utilisée dans les lieux publics (la rue, les cafés, les marchés,...etc.), elle est employée dans des situations de communication informelles (entre amis, en famille,...etc.).

Donc cette variété remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes les institutions de l'état (l'administration, l'école, la justice,...etc.) et ne jouit d'aucun statut officiel.

1.3. La langue française

Suite à la conquête française de 1830, la langue française s'est imposée dans la société algérienne, à cette époque, les zaouïas dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe. Ces écoles coraniques ont été transformées, par la suite, en écoles pour enseigner la langue française, dans le but de former un grand nombre d'indigènes pour occuper l'administration française.

Pendant toute la présence française en Algérie, la langue française a été la seule langue à laquelle on accordait un statut officiel et reconnu.

2. L'impact du français colonial sur la société algérienne

La langue française avait une influence sur le paysage linguistique algérien, notamment en parlant du domaine de la production littéraire. Selon les statistiques de Jean DEJEUX deux-cent-soixante-sept ouvrages d'expression française ont été écrits par des écrivains algériens issus de l'école française entre 1945 et 1978. (DEJEUX J, 1980, p.67).

La politique linguistique menée par la France a engendré un éveil de conscience et une opposition politique. Les acteurs de cette grande opposition face au colonisateur n'étaient pas uniquement les défenseurs de l'arabe dialectal, mais aussi l'élite algérienne formée par l'école coloniale. Cette élite algérienne qui maîtrisait parfaitement le français n'hésitera guère à s'en servir pour lutter contre la colonisation française.

En effet, cette langue dans la réalité algérienne n'était qu'un moyen de modernité, de connaissance et de libération, c'est une véritable arme pour faire face aux troupes françaises. Kateb Yacine illustrera cette situation, en expliquant la raison pour laquelle il faut aller vers l'école française :

« Quand nous étions enfants qu'on le veuille ou non, c'est dans la langue arabe parlée que s'est façonnée notre sensibilité, que s'est façonnée notre façon de recevoir les choses. En somme, la langue c'est un second cordon ombilical qui nous relie à notre mère, c'est-à-dire l'Algérie. Mais l'enfant grandit, il lui faut aller à l'école française parce que la France domine depuis cent ans, parce qu'on parle français à la poste, pour prendre le tram, pour avoir un diplôme, pour travailler [...] ». (KATEB Y. in MILOUDI I, 2008-2009, pp.25-26).

3. Le statut de la langue française en Algérie

En Algérie, avant la conquête française la seule langue écrite était l'arabe dit « classique » qui s'est diffusée par l'Islam. Mais suite à la colonisation française, le français a été introduit en Algérie par l'administration française. Donc le paysage linguistique avant 1962 était largement dominé par la langue française, utilisée d'une façon officielle dans l'administration et dans l'enseignement.

Au lendemain de l'indépendance, les choses ont pris une autre tournure, les objectifs des autorités algériennes sur le plan linguistique étaient de redonner à l'arabe la place qu'il

avait perdue « *la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée* ». (T.ZABOOT, 1989, p.91).

C'est dans les institutions de l'état (l'enseignement, la justice, l'administration...) que l'utilisation de la langue française a été réduite, elle est passée d'un statut d'une langue première et officielle à celui d'une langue étrangère, laissant sa place à la langue arabe. Mais la langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier dans le milieu intellectuel. Un bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines, et plus précisément dans leur vie quotidienne. En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens, que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue.

La langue française n'est pas seulement un héritage d'une conquête française, elle est présente dans la société algérienne grâce à l'internet et la parabole. Ce qui facilite l'échange avec les francophones. Elle tient aussi une position importante dans les mass medias, comme en témoigne la radio (chaîne 3) et la télévision (canal Algérie). Elle est aussi présente dans la presse écrite, de nombreux quotidiens algériens rédigés en français, tels que : El watan, Le soir, Liberté, etc.

La langue française trouve un essor considérable dans les écrits littéraires, elle bénéficie d'une place non négligeable dans l'édition et la diffusion du livre « *même si le français était au début la langue du colonisateur, A l'heure actuelle il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations* ». (T.BEN JELOUN, 1990, p.89-90).

Il en ressort donc que la langue française jouit d'une place non dérisoire dans la réalité algérienne. Elle demeure une langue de transmission du savoir, une langue de communication.

4. La politique d'arabisation

Avant l'indépendance, tout le pays fonctionnait en français :(enseignement, administration, secteurs économiques...etc.) La langue arabe standard avait perdu sa place, elle n'est connue que par une minorité qui l'a apprise dans des écoles coraniques.

Au lendemain de l'indépendance, les choses ont pris une autre tournure. Les autorités algériennes n'ont pas hésité à mettre en place tout un processus pour redonner à la langue arabe son statut initial et même plus. « *Le gouvernement algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant à la place de la langue française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique, ce fut l'objet de la politique d'arabisation* ». (G.GRANGUILLAUME, 2004).

Les autorités algériennes proclamaient donc l'arabe langue nationale et officielle, elles décidaient d'en généraliser l'usage dans l'enseignement et cela même si les moyens humains et pédagogiques n'étaient pas toujours disponibles. Pour ce manque d'encadrement les responsables ont eu recours à des enseignants égyptiens et syriens.

La politique d'arabisation a été mise en pratique au lendemain de l'indépendance jusqu'à nos jours. Cependant, cette politique décidée par les autorités algériennes va par la suite s'accélérer et se concrétiser. Selon les travaux de K-T-IBRAHIMI, voici retracées ci-dessous les grandes dates de la promotion de cette politique :

- 1963 : L'enseignement de l'arabe dans toutes les écoles primaires, en raison de 10 heures d'arabe sur 30 heures en français.
- 1964 : -L'arabisation totale de la première année primaire, pour cela les autorités firent venir 1000 instituteurs égyptiens.
 - A l'université d'Alger un institut islamique est créé et l'ancienne licence en arabe transformée en licence monolingue sur le modèle oriental.
- 1967 : -L'arabisation de la deuxième année primaire.
 - Implantation d'une section arabe à la faculté de droit.
- 1968 : -Création d'une licence d'histoire en arabe.
 - Arabisation de la fonction publique.
- 1970 : Arabisation complète de l'enseignement primaire et secondaire.
- 1973 : La création d'une commission nationale d'arabisation chargée de promouvoir et d'appliquer la politique d'arabisation.
- 1975 : Première conférence sur l'arabisation.
- 1976 : -L'arabisation de l'état civil, des noms de rues, des plaques d'immatriculation et de l'affichage.
 - Le vendredi est déclaré jour de repos hebdomadaire, à la place du dimanche.

- 1979 : La grève des étudiants arabisants pour réclamer l'arabisation de la fonction publique.
- 1980 : Plan national d'arabisation de l'administration, du secteur économique et de la recherche scientifique.
- 1981 : -Installation d'un haut conseil de la langue nationale chargé du suivi et de contrôle de l'arabisation.
-Mise en place de l'enseignement du calcul en arabe.
- 1989 : Arabisation totale du primaire et du secondaire, le français n'est plus langue d'apprentissage pour aucune matière autre que le français lui-même.
- 1991 : Le ministre de l'enseignement supérieur annonce l'arabisation de l'université.

1996 : Réanimation de la loi sur la généralisation de la langue arabe suspendue en 1992. La nouvelle constitution de 1996 confirme l'arabe comme seule langue nationale et officielle. (TALEB IBRAHIMI.K, in HARBI Sonia, 2011, pp. 25-26-27.)

Cette partie nous permettra de consolider les connaissances théoriques évoquées dans la première partie, elle inclut notre expérimentation qui comprend un entretien semi-directif distribué aux apprenants de la langue française pendant la période coloniale et la période postcoloniale et une activité de l'écrit portant le thème « la fuite des cerveaux ». C'est à la lumière de ces activités que nous allons vérifier l'efficacité de l'enseignement de la langue française comme étant une langue étrangère enseignée par les pères blancs durant leur présence en Kabylie. En effet, les apprenants des pères blancs constituent le meilleur échantillon pour vérifier l'efficacité de l'enseignement missionnaire. Pour notre expérimentation nous essayerons de poser des questions aux apprenants des pères blancs et des sœurs blanches en vue d'estimer les caractéristiques, les attitudes et les préférences de cette population face à l'enseignement missionnaire. Ensuite nous essayerons d'examiner de près le niveau de langue (écrit) chez ces apprenants et ce, en le comparant à celui des apprenants qui ont reçu un enseignement différent, notamment, celui d'après l'indépendance.

1. L'enquête

On entend par « enquête » un recueil d'informations au sujet d'un groupe d'individus représentatifs d'une population donnée dont les résultats sont extrapolés ensuite à l'ensemble de la population en vue d'estimer quelles sont les caractéristiques, attitudes et préférences de cette population face aux événements et aux questions d'intérêt général.

2. L'échantillon

Avant d'entamer notre terrain expérimental et lever le voile sur les objectifs que nous nous sommes fixés d'atteindre, il s'avère pertinent de définir la population cible durant le processus de conception de l'enquête. Il s'agit alors de décrire la population en question et qui nous a servi de moyen pour la collecte des données.

En principe, une enquête exhaustive procède par interrogation de toutes les unités, mais par manque de moyens humains et matériels, ceci s'avère impossible. Nous nous sommes limités à une étude de cas.

A cet effet, les unités de la population considérées sont composées comme suit :

3. La nature des données

Il s'agit, en premier lieu, de deux groupes sélectionnés par l'expérimentation. Ils seront représentatifs des apprenants adhérents aux écoles missionnaires : écoles de garçons

avec les pères blancs et écoles de filles avec les sœurs blanches et des apprenants adhérents aux écoles algériennes après l'indépendance.

Le premier groupe se compose de onze informateurs ; trois femmes et huit hommes dont l'âge varie entre soixante et soixante-dix ans.

Le deuxième groupe se compose de dix informateurs ; cinq femmes et cinq hommes dont l'âge varie entre quarante-sept et cinquante-quatre ans.

L'emplacement géographique comme nous l'avons déjà cité, les pères blancs ont construit plusieurs écoles sur les terres kabyles, notamment, la grande Kabylie.

Nous avons pris en considération les premières écoles fondée sur le territoire kabyle : école de garçons du village Taguemount Azouz et l'école des filles du village Tizi Hibel. Ces deux villages sont de la commune Ath Mahmoud de la daïra de Beni Douala situées toutes sur le territoire de la wilaya de TIZI OUZOU.

4. La taille de l'échantillon

Le degré de précision nécessaire pour les estimations découlant de l'enquête aura des percussions sur la taille de l'échantillon. Mais il n'est pas facile de déterminer la taille de l'échantillon pour atteindre un certain degré de précision, il faudra que la taille de l'échantillon repose sur les facteurs suivants :

La variable des caractéristiques que nous aurons à observer : Dans notre enquête nous avons onze informateurs qui ont été enseignés par les pères blancs et les sœurs blanches et dix informateurs ayant reçu un enseignement algérien après l'indépendance.

La taille de la population : Dans une certaine mesure, plus la population est importante, plus nous aurons besoin d'un échantillon de plus grande taille.

La taille de notre population mère : Vingt-un apprenants.

5. La méthodologie

C'est à la lumière des productions orales et/ou écrites des personnes qui ont reçu l'enseignement d'avant les années soixante-dix que nous avons pu constater la nécessité d'effectuer cette recherche afin de justifier le recul et la dégradation de la langue française et son emploi au sein de notre société.

Dans le souci d'approfondir nos connaissances théoriques et de rassembler les éléments de base pour consolider et nourrir notre pratique, nous avons opté également pour l'entretien semi-directif comme outil d'investigation. Ce qui a véritablement motivé notre choix pour l'entretien, c'est à la fois la facilité d'adaptation de ce dernier à tous les sujets et sa rigoureuse standardisation étant que les facteurs à vérifier dans notre travail ne peuvent être saisis que par l'interrogation des individus.

Notre enquête s'est déroulée alors au mois de janvier 2015, elle a été entamée un mois avant, un mois de réflexion et de calcul, pour aboutir à notre Protocole expérimental. Elle comprend l'exploitation d'un entretien semi-directif et une activité de l'écrit que nous avons remis aux apprenants des deux générations, et ce dans le but d'avoir des informations par rapport à l'enseignement qu'ils ont reçu et vérifier le niveau de langue atteint chez eux.

6. Les étapes de l'expérimentation

6.1.La phase du choix de l'échantillon

Dans cette phase nous avons choisi des personnes qui ont une relation directe avec le thème étudié, pour pouvoir, enfin, évaluer la qualité de l'enseignement missionnaire, nous les avons comparé aux personnes qui ont été enseignées par des Algériens et autres.

6.2.La phase de réalisation

Nous avons effectué des rencontres face à face avec les personnes interviewées auxquelles nous avons posé les questions qui constituent l'entretien semi-directif, et nous avons obtenu des enregistrements, ainsi, qu'on leur a distribué des activités de l'écrit à réaliser dans le but d'évaluer le niveau de langue atteint.

6.3.La phase d'analyse

Après la collecte des données, nous avons entamé l'analyse des enregistrements et des activités écrites sur les différents plans de la langue : Grammaire, orthographe, conjugaison et vocabulaire.

7. Le questionnaire

Dans son ensemble, notre questionnaire reprend les grandes lignes du travail théorique. Nous voulons vérifier, dans la partie pratique, avec la collaboration de ces

apprenants nos hypothèses du départ. Comme nous l'avons signalé dans la partie théorique, nous avons remis un questionnaire aux apprenants des pères blancs et des sœurs blanches.

7.1. Définition du questionnaire

C'est un procédé qui est utilisé par l'enquêteur pour recueillir et traiter des informations à partir de réponses à un ensemble de questions. Autrement dit, c'est l'élaboration des questions qui exige le plus grand soin. Le questionnaire représente un moyen de communication entre l'enquêteur et l'enquêté.

7.2. Les différents types de questions

7.2.1. Selon le contenu : En ce qui concerne leur contenu on retrouve deux catégories :

7.2.1.1. Les Questions d'opinions : Ou des attitudes, des motivations, des préférences. Elles peuvent se poser comme suit : Que pensez-vous de l'enseignant de la langue berbère en Algérie ? Que pensez-vous de la télévision algérienne ?

7.2.1.2. Les Questions de faits : «En principe susceptible d'être connu autrement que par enquête. Par exemple, on pourra demander à la personne interrogée quel journal elle a lu la veille, à quel endroit elle travail, ou elle a passé ses dernières vacances... » (GHIGLIONE, R.1970, p29.)

7.2.2. Selon la forme : Nous tenons à signaler que nous avons fait appel à ces deux types de questions qui peuvent être distinguées selon leurs formes :

7.2.2.1. Les Questions ouvertes : Nous avons eu recours à ce type de questions parce qu'elles permettent de laisser le sujet s'exprimer librement. Elles signifient que toutes les réponses sont remises (commenter, donner des détails, formuler ses opinions et ses jugements...).

7.2.2.2. Les Questions fermées : Elles ont pour but d'inciter le sujet à répondre. Le sujet répond aux questions par oui ou non.

7.2.2.3. Les questions semi fermées : elles sont des questions à plusieurs choix, c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle(s) qui qualifie (ent) son point de vue.

La rédaction des questions est un moment important. De façon générale, les questions doivent être brèves, simples, claires, non répétées, avec un vocabulaire à sens unique, sans équivoques et non connoté (éviter les sujets délicats comme : le salaire, le sexe,...etc.).

8. L'entretien

L'entretien est un échange verbal provoqué/demandé par l'enquêteur en vue d'obtenir des informations à propos d'un sujet auprès d'un enquêté. Il fournit de la matière brute : la parole et le discours oral.

Il existe trois types d'entretien : directif, semi-directif et non directif.

8.1.L'entretien directif

L'entretien directif consiste à adresser aux interviewés les mêmes questions (ouvertes ou fermées), formulées selon une même forme linguistique et un même ordre. Son atout est l'objectivité des réponses grâce à la standardisation du processus de récolte de la parole. Son inconvénient est l'orientation dès le départ de l'enquêté vers une des réponses attendues par l'enquêteur.

8.2.L'entretien non directif

Propose de réduire les interventions de l'enquêteur à leur plus simple expression, laissant à l'enquêté la liberté de traduire ses émotions, de faire part de ses observations et expériences, de décrire et d'analyser à sa guise. Donc ce type d'entretien a ses inconvénients car il laisse l'interviewé livré à son sort et risque de l'éloigner du sujet de la recherche.

8.3.L'entretien semi-directif

Il est également nommé interactif ou centré, ici l'enquêté peut répondre librement sur le thème proposé par l'enquêteur qui n'intervient que pour relancer ou recentrer l'entretien. Le contenu des questions de base et leurs objectifs y seront formulés de façon identique, mais elles sont d'une autre nature, car invitant l'interviewé à une expression libre, une interaction. L'enquêteur réagit aux propos de l'informateur, construit la forme de ses questions, décide quelquefois de leur ordre comme dans toutes conversations.

9. Notre entretien

Nous avons choisi de mener nos différents entretiens d'une façon semi-directive pour éviter les réponses directes et inciter nos informateurs à s'exprimer librement. Au début de l'entretien nous avons exposé notre thème de mémoire et expliqué la raison de notre choix

méthodologique. Par la suite, nous avons informé nos différents interlocuteurs des informations que nous voulions recueillir.

9.1. Formulation des questions

La manière de formuler une question représente un élément considérable. Donc on doit considérer une foule de choses lorsqu'on entreprend d'élaborer un questionnaire et qui sont :

- 9.1.1.** Les termes employés doivent être simples, directes et familiers à l'ensemble des enquêtés.
- 9.1.2.** L'ensemble du questionnaire doit être cohérent parlant d'un seul sujet.
- 9.1.3.** Les questions doivent être précises et claires.
- 9.1.4.** Le questionnaire doit commencer par des questions faciles et intéressantes pour inciter les informateurs à répondre.

9.2. L'organisation du questionnaire

Ce questionnaire comprend des questions variées, en premier lieu, nous nous intéressons à la personne elle-même en lui posant des questions concernant son état civil (le sexe, l'âge, la langue maternelle, la région...).

En deuxième lieu, nous mettons l'accent sur son enfance, plus précisément, sa scolarité.

Enfin, nous l'interrogeons sur son opinion vis-à-vis de la qualité de l'enseignement qu'il a reçu ainsi que la présence des missionnaires d'Afrique sur les terres algériennes, particulièrement, sur les terres kabyles.

10. L'exploitation de l'activité de l'écrit

L'objectif de cette activité est d'analyser la langue de ces apprenants au niveau de l'écrit. Nous allons par la suite comparer les productions des deux groupes en question, par rapport aux erreurs qui ont été commises.

L'apprenant est appelé à mobiliser ses compétences langagières pour ressortir un texte traitant de la « fuite des cerveaux » ce phénomène très connu en Algérie, puisque notre pays en souffre. L'apprenant est sollicité à identifier, définir, expliquer et, enfin, proposer

des solutions adéquates, susceptibles d'anéantir la propagation de ce grand problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

11. Les difficultés rencontrées

Lors du recueil des informations, nous avons rencontré plusieurs problèmes, notamment, avec les deux générations.

Avec la première génération, c'est-à-dire celle de la période coloniale (l'enseignement missionnaire), nous avons affaire à des personnes âgées, qui représentent une minorité de la population, ce qui a rendu cette enquête plus difficile que ce que nous croyions. Nous avons rencontré douze personnes qui ont été enseignées par les pères ou les sœurs blanches en Kabylie, plus précisément, au village Taguemount Azouz. Malheureusement l'une de ces personnes a rendu l'âme avant que nous l'interviewions.

Quant à l'activité de l'écrit, la plupart des informateurs avaient des problèmes de santé qui les empêchaient de prendre un stylo pour écrire.

Avec la deuxième génération, c'est-à-dire celle de la période postcoloniale (l'enseignement algérien), les informateurs répondaient aux questions d'une manière spontanée, mais ils refusaient d'effectuer des enregistrements, sous prétexte, « j'ai peur » parce qu'ils ont des difficultés au niveau de l'expression orale.

En ce qui concerne l'activité de l'écrit, la plupart des personnes interrogées ont répondu de la manière suivante : « vous n'avez qu'à consulter le site internet Google, documentation sur la fuite des cerveaux, causes et solutions ».

I.L'analyse des entretiens (l'enseignement missionnaire)

1. Présentation de nos informateurs

1.1. Le sexe et l'âge

Informateur :	Sexe :	Age :
Informateur 01	masculin	66 ans
Informateur 02	masculin	61 ans
Informateur 03	masculin	60 ans
Informateur 04	masculin	67 ans
Informateur 05	masculin	63 ans
Informateur 06	masculin	60 ans
Informateur 07	féminin	65 ans
Informateur 08	féminin	70 ans
Informateur 09	féminin	68 ans
Informateur 10	masculin	67 ans
Informateur 11	masculin	65 ans

1.2. La maîtrise des langues

Tous nos informateurs possèdent au moins deux langues, ils ont tous comme langue maternelle le Kabyle (variété de la langue berbère), ils maîtrisent le français comme étant la langue de leur première scolarisation. Parmi nos interviewés ceux qui maîtrisent d'autres langues y compris l'arabe, l'anglais et le russe.

Pour avoir des réponses à ce sujet, nous avons posé la question suivante : maîtrisez-vous d'autres langues?

Les réponses de nos informateurs sont les suivantes :

Informateur (01) : « bien entendu je connais un peu l'anglais (...). »

« Bien entendu » c'est un syntagme qui a permis à notre enquêté d'exprimer sa certitude par rapport à la maîtrise des langues, notre informateur a utilisé une telle expression pour relever le doute.

Informateur (02) : « le français évidemment ; l'arabe. »

Notre enquêté a utilisé un adverbe de manière (évidemment), pour relever le doute et pour nous confirmer qu'il maîtrise la langue française sans difficulté.

Informateur (03) : « le français et l'arabe. »

Informateur (04) : « oui je parle l'arabe, je parle le russe. »

Informateur (05) : « l'arabe, le français et /tamazight/ c'est tout. »

Informateur (06) : « oui, le français. »

Informateur (07) : « bah, je parle kabyle, français, je fais de l'anglais que j'ai oublié faute de pratique, je parle arabe et j'écris l'arabe aussi. »

Informateur (08) : « non, aucune à part le français et le kabyle. »

Informateur (09) : « non, à part le français et le kabyle. »

Informateur (10) : « le français, c'est à vous de juger (rire). »

Informateur (11) : « le français, l'arabe et l'anglais que j'aime trop. »

Notre enquêté (informateur11) maîtrise le français, l'arabe et l'anglais. Il porte une attitude linguistique favorable ou positive vis-à-vis de la langue anglaise qui se traduit par l'usage du verbe affectif « aimer ».

1.3. La durée de la scolarité

Tous les interviewés ont affirmé qu'ils n'ont pas fait beaucoup ou une petite période d'étude chez les pères blancs, à ce propos :

Le premier informateur dit qu'il a fait « sept ans d'études chez les pères blancs. »

Le deuxième informateur affirme qu'il n'a fait qu'une courte durée de trois ans chez les missionnaires.

Le troisième informateur affirme qu'il a étudié pendant sept ans chez les pères blancs.

Le quatrième informateur affirme avoir passé sept ans chez les pères blancs.

Le cinquième informateur déclare qu'il a étudié pendant une période de neuf ans environ chez les missionnaires d'Afrique.

Le sixième informateur avoue qu'il n'a fait qu'une courte période de deux ans chez les pères blancs.

Informateur (07) : « (...) je ne peux pas vous citer le nombre d'années, j'ai fait la scolarité normale voilà. »

Informateur (08) : « c'était une affaire de dix ans. »

Informateur (09) : « c'était quatre ans. »

Informateur (10) : « c'était cinq ans. »

Informateur (11) : « trois ans, trois ans et demi. »

Nos informateurs affirment qu'ils n'ont pas fait une longue durée de leur scolarité chez les pères blancs et les sœurs blanches car l'enseignement de ces derniers a été interdit après les années soixante-dix suite à la politique d'arabisation. Mais malgré cette petite période, nous avons constaté après avoir interviewé nos informateurs que ces derniers parlent d'une manière spontanée la langue française et sans hésitation

2. Les Attitudes et les représentations linguistiques des apprenants des pères blancs envers l'enseignement missionnaire et la langue française

2.1. Les Attitudes favorables ou positives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire

Après avoir posé la question à nos informateurs sur la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu (que pensez-vous de la qualité de cet enseignement ?), ils ont tous des attitudes favorables vis-à-vis de l'enseignement des pères blancs et des sœurs blanches, exceptés un seul interviewé (informateur 4) qui déclare que les missionnaires n'étaient pas là pour instruire le peuple mais plutôt pour le convertir vers le Christianisme. Mais selon les dix autres témoins c'était un enseignement de bonne qualité qui répondait vraiment à leurs besoins et à leurs attentes, donc rien ne manquait dans cet enseignement.

Informateur (01) : « C'était un enseignement de bonne qualité parce que la plupart des enseignants étaient de bons enseignants, de bons psychopédagogues. »

Informateur (02) : « Formidable [rire] formidable. »

Informateur (03) : « C'est un enseignement parfait. » (Adjectif qualificatif)

Informateur (05) : « Il était satisfaisant (adjectif qualificatif) c'est par rapport à l'enseignement actuel - c'est les deux extrêmes c'est le plus et le moins. »

Notre enquêté (informateur 5) a une attitude positive vis-à-vis de l'enseignement missionnaire. Selon notre informateur, l'enseignement qu'il a reçu est beaucoup plus favorable et meilleur par rapport à l'enseignement actuel.

Informateur (07) : « (...) un enseignement très sérieux, c'était très rigoureux (...). »

Informateur (08) : « c'était un enseignement satisfaisant. »

Informateur (09) : « (...) ce n'est pas comme ce moment. »

« Ya une grande différence on reçoit tout (...). »

Notre enquêté (informateur 9) affirme qu'il y a une grande différence entre l'enseignement qu'il a reçu et l'enseignement actuel. Notre informateur favorise et préfère l'enseignement missionnaire comme étant un enseignement complet.

Informateur (10) : « un enseignement magnifique (...). »

Informateur (11) : « (...) c'était (euh:/ah :) merveilleux. »

Nos informateurs ont utilisé des adjectifs qualificatifs tel que : merveilleux, magnifique, satisfaisant, sérieux, rigoureux, parfait, formidable, etc. Pour marquer leurs attitudes favorables et positives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire.

2.2. Les attitudes défavorables ou négatives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire

Tous nos informateurs ont des attitudes favorables ou positives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire, excepté l'informateur (4), qui a une attitude négative par rapport à cet enseignement : « il faut pas oublier qu'ils avaient une mission [...] c'était pas seulement l'instruction de l'enfant mais d'essayer de l'attirer vers le Christianisme. »

Notre enquêté n'apprécie pas beaucoup l'enseignement des pères blancs, selon lui, les missionnaires d'Afriques étaient en Kabylie dans le but d'évangéliser les citoyens de cette région. Donc l'instruction de l'enfant n'était pas l'objectif recherché à l'époque. Les enseignants missionnaires voulaient étendre une religion par le biais de leur enseignement.

2.3. Les Représentations linguistiques

Pour quelques-uns de nos enquêtés, le français représente, pour eux, une langue très importante, car cette langue leur a permis de sortir de l'analphabétisme et leur a permis d'accéder à la modernité. Les apprenants accordaient une grande importance à la langue française, car elle s'agissait d'une langue enseignée et d'enseignement en même temps.

L'informateur 05 : « [...] tout est canalisé sur la langue française, on n'avait pas d'autres langues. »

Informateur 7 : « (...) le français avait sa place aussi bien importante comme les maths tout le reste quoi (...). »

Informateur 10 : « on se basait sur le français (...). »

Informateur 11 : « le français puisque c'était la langue de l'enseignement on lui accordait une grande importance (...). »

3. Le volume horaire consacré à la langue française

La totalité des informateurs affirme qu'ils ont eu un nombre assez élevé d'heures de langue française par semaine, elle dispensait d'une place non négligeable comme étant une langue enseignée et une langue d'enseignement.

Informateur (01) : « [...] on avait- si mes souvenirs sont bons- on avait à peu près six heures de langue française [...]. »

Informateur (02) : « de huit jusqu'à cinq heures. »

Informateur (03) : « (...) c'était six heures au moins par jour (...). »

Informateur (04) : « bah, on avait pratiquement une affaire de trois heures, quatre heures par jour. »

Informateur (05) : « c'était huit heures. »

Informateur (06) : « horaire normal parce que c'était une école reliée à une académie. »

Informateur (07) : « (...) je ne peux pas vous dire le nombre d'heures mais je sais que le français avait sa place aussi bien importante comme les maths (...) plus importante d'ailleurs que la géographie et l'histoire. »

Informateur (08) : « une affaire de trois, quatre heures par jours. »

Informateur (09) : « (...) c'est les mêmes horaires que maintenant comme cette époque-là, de 8h à 11h30 de 1h à 4h30. »

Informateur (10) : « c'est le volume horaire normal. »

« (...) on nous enseignait toutes les matières en français. »

Informateur (11) : « environ trois ou quatre heures par jour. »

« (...) on recevait toutes les leçons en langue française. »

Selon nos interviewés, nous avons pu constater que la langue française avait une place non-négligeable dans le programme d'enseignement des missionnaires d'Afrique. Plusieurs heures ont été réservées pour cette langue, elle n'était pas seulement une langue enseignée mais bien aussi plus que ça, c'était une langue d'enseignement. Cela veut dire que toutes les matières étaient enseignées en langue française.

4. La langue de communication entre l'apprenant et l'enseignant

Nos informateurs affirment qu'ils se débrouillaient à communiquer avec leurs enseignants par le biais de la langue française en utilisant parfois le langage gestuel, ils affirment qu'ils étaient obligés de ne parler que le français.

Informateur 01 : « parfois c'était avec des gestes- parfois on utilisait un peu la méthode des muets donc la méthode gestuelle- mais avec le temps on a fini quand même par apprendre à parler français puisque la plupart du temps en même temps que l'enseignant donc nous parlait en français il nous montrait parfois des choses (...). »

L'expression de notre informateur (il nous montrait parfois des choses) signifie que les enseignants missionnaires utilisaient la méthode d'enseignement par l'objet et par l'action (la méthode directe) parce que les apprenants ne partageaient pas la même langue que leurs enseignants.

Nous désignons par méthode directe (de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours) l'ensemble de procédés et de techniques permettant d'éviter le recours à la langue maternelle : l'enseignant doit enseigner les mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leurs équivalents en langue maternelle. Le professeur explique à l'aide d'objets, des gestes, des

mimiques, des dessins ou d'images, mais la traduction à la langue maternelle n'est pas tolérée. L'objectif est que l'apprenant pense en langue étrangère.

Informateur (02) : « En français évidemment du moment qu'on est occupé par la France donc les enseignants sont des français. »

« On est obligé de comprendre et de lire en français. »

« Et de parler bien sûr. »

Informateur (03) : « on communiquait peu mais on faisait très attention à ce qui est très important par exemple quand on demandait quelque chose on utilisait les gestes et ils arrivaient quand même à communiquer avec nous avec la force du temps parce qu'ils ont enseigné en Kabylie plus particulièrement... ils ont quand même appris certaines habitudes, ils se sont habitués à communiquer avec les enfants de bas âge en Kabylie. »

Informateur (04) : « ils nous obligeaient à communiquer en langue française pour mieux cerner, pour mieux parler la langue. »

D'après notre enquête (informateur 4), pour une bonne maîtrise d'une langue étrangère, il ne faut pas faire recours à la langue maternelle.

Informateur (05) : « (...) on nous a encouragé davantage à apprendre la langue française, ils nous interdisaient de parler pendant les cours. »

Informateur (06) : « il m'a fallu énormément de temps pour assimiler la langue française avant de commencer mes études. »

Informateur (07) : « j'ai ma mère qui est originaire d'ici du village de Tizi-Hibel qui était aussi scolarisée elle aussi chez les sœurs blanches donc déjà elle parlait français, mon père a toujours vécu en ville à notre dame d'Afrique à Alger. (...) ensuite bien avant notre naissance ils vivaient déjà à Alger donc on avait pas de problèmes et puis je crois qu'on est petit on assimile très vite, on a pas besoin de parler la langue scolaire à la maison pour assimiler. »

Informateur (08) : « on nous obligeait à parler en français. »

Informateur (09) : « parce que les sœurs blanches dès qu'elles arrivent dans notre école elles sont... avant d'enseigner elles sont obligées d'apprendre la langue kabyle. »

Informateur (10) : « on nous obligeait à parler en français. »

Informateur (11) : « on parlait tous français, c'était obligatoire à cette époque alors on n'avait pas trop le choix. »

5. L'enseignement missionnaire de la langue française : le contenu

Certains interviewés nous ont informé que l'enseignement de la langue française se basait sur des choses très importantes et intéressantes tel que : les activités manuelles et les différentes sciences, selon eux, rien ne manquait concernant le contenu de l'enseignement de la langue française.

Les réponses de nos informateurs sont comme suit :

Informateur (01) : « (...) je me rappelle souvent on organisait des débats avec le père enseignant de la langue française (...) sur des sujets un peu particuliers (...) qui pouvait apporter un certain nombre de choses à la société (...). »

« Les pères blancs suivaient scrupuleusement (...) les programmes officiels français (...). »

« (...) on avait beaucoup de poésie (...) la poésie aussi bien la poésie rimée que la poésie libre, donc on apprenait des poèmes entiers parfois même des textes entiers (...) on faisait un peu de théâtre en français évidemment avec les pièces connues des grands auteurs français tel que Molière (...). »

Informateur (08) : « on faisait tous les points de langue entre autres : de la conjugaison, de l'orthographe, de la grammaire (...). »

Informateur (09) : « on faisait du français de la conjugaison, de l'orthographe, de la grammaire (...) tout ce que vous voulez. »

Informateur (10) : « on faisait de la poésie, de la grammaire tout, tout. »

D'après nos enquêtés, les missionnaires suivaient les programmes d'enseignement français. Nos informateurs affirment que l'enseignement du français se basait sur tous les points de la langue (la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, etc.)

Le théâtre et la poésie faisaient partie du programme de l'enseignement de la langue française. Les enseignants obligeaient les apprenants parfois à mémoriser des poèmes et des textes entiers. Les missionnaires organisaient des débats sur des sujets un peu particuliers, qui pouvaient intéresser les apprenants, pour les inciter à parler et intervenir et mobiliser leurs compétences, comme se fait de nos jours par les méthodes communicatives qui favorisent la

communication en classe pour la construction d'un savoir. Donc les missionnaires utilisaient l'approche communicative dans leur enseignement.

6. Les enseignants missionnaires

Aucune personne parmi nos informateurs n'a osé parler ou porter un jugement défavorable vis-à-vis des enseignants missionnaires. Nos interviewés affirment que ces derniers ne sont que des personnes très bien placées pour exercer une telle profession qui est l'instruction et l'éducation des enfants de cette région.

Les propos relevant de nos informateurs sont les suivants :

Informateur (01) : « (...) la plupart des enseignants qui étaient affectés ici étaient de bons enseignants, de bons psychopédagogues (...) la plupart des gens qui ont enseigné étaient des gens qui étaient animés d'une très grande volonté (...). »

Informateur (02) : « (...) des gens qui sont très instruits (...). »

Informateur (03) : « (...) ils faisaient tout ce qui est de leur pouvoir pour améliorer nos connaissances (...). »

Informateur (08) : « (...) être enseigné par ces gens veut dire être bien éduqué. »

« (...) elle (l'enseignante) est gentille, serviable ».

Nous remarquons, d'après les propos, de cet informateur que les enseignants missionnaires accordaient une grande importance à l'éducation des apprenants.

Informateur (09) : « (...) une fille, un garçon qui ne veut pas apprendre (...) ils le prennent seul (...) ils lui font une leçon de moral gentiment, poliment sans être agressifs (...). »

« (...) les sœurs, les pères sont là présents ils nous expliquent gentiment, poliment ».

Informateur (11) : « (...) ils m'ont accueilli avec des bras ouverts je n'ai jamais été puni ou bien méprisé au contraire gentils, compréhensifs et surtout respectueux. Ils nous faisaient des leçons de moral chaque jour à 8h du matin (...). »

« (...) je crois que s'ils existaient toujours sur les terres algériennes et plus précisément dans nos écoles on aurait été le peuple le plus développé du monde (...). »

Nos enquêtés ont employé des adjectifs qualificatifs pour qualifier et nous informer des bonnes qualités des enseignants missionnaires (instruits, éduqué, bons, gentils,

compréhensifs, respectueux, serviable, etc.). Ils ont utilisé des adverbes de manière tels que : (poliment, gentiment) pour parler du savoir-faire des pères blancs et des sœurs blanches.

D'après notre analyse, il ressort que la bonne conduite des enseignants missionnaires encourageait et motivait les apprenants à étudier davantage car ils se sentaient jamais humiliés ou méprisés. Les enseignants missionnaires étaient tous de bons psychopédagogues.

7. La motivation des apprenants

Selon nos enquêtés, la motivation jouit d'un rôle très important à l'époque des missionnaires. Les apprenants n'avaient pas d'autres choses que de réussir leurs études et de se contenter juste de ce qu'ils avaient entre les mains.

Les réponses relevant de notre corpus sont les suivantes :

Informateur (01) : « (...) on était très conscient de l'importance des études à ce moment-là [...] les conditions de vie nous poussaient ah :: à étudier davantage et beaucoup plus sérieusement pour pouvoir par la suite donc ah :: réussir dans la vie. »

Informateur (06) : « (...) en tant qu'élève je n'avais pas le droit de choisir je ne pouvais pas choisir, j'avais un enseignement je me contentais de cet enseignement. »

Informateur (07) : « (...) ce que nous étions et ce que sont les jeunes de maintenant est différent, nous on savait pertinemment que c'est avec les études que nous allons s'en sortir (...) contrairement à vous maintenant (...). »

Informateur (09) : « (...) j'avais une bonne volonté (...). »

D'après nos enquêtés, les études représentaient, pour eux, le seul chemin de la réussite et de l'avenir. L'un de nos informateurs (informateur 7) a utilisé un adverbe de temps (ce que nous étions et ce que sont les jeunes de maintenant est différent) pour marquer son appartenance à une époque différente, où les apprenants étaient très conscients de l'importance des études, parce qu'il n'y avait pas d'autres solutions pour s'en sortir, contrairement à notre époque, les gens savent que ce n'est pas forcément avec les études qu'ils vont s'en sortir. S'ils ne réussiraient pas, ils pourraient faire quelque chose d'autre car les moyens ne sont pas les mêmes par rapport aux générations précédentes, nous avons les bonnes conditions de vie par rapport à nos aïeux.

8. L'enseignement missionnaire et la religion

Nous entendons, souvent, les gens dire que les missionnaires d'Afrique sont venus enseigner sur nos terres dans le but de convertir les autochtones au christianisme, ce qui nous a amené à poser la question à nos informateurs qui étaient les témoins attentifs de la présence des enseignants missionnaires en Kabylie. Nos témoins affirment que ces derniers n'étaient pas présents pour étendre une religion par le biais de leur enseignement, mais plutôt pour enseigner et aider les gens à sortir de la misère et de l'ignorance.

Voici quelques réponses obtenues :

Informateur (01) : « c'est vrai qu'au départ-- on les a appelé des missionnaires pourquoi parce que le but premier au départ c'était d'essayer d'évangéliser donc les autochtones (...) mais avec le temps, je pense qu'ils n'avaient plus cette mission là (...) en aucun moment dans ma vie scolaire ils n'ont essayé de convertir un élève (...) ils n'ont jamais jamais jamais parlé de la religion chrétienne. (...) je n'ai pas de souvenirs de moments où un père blancs aurait essayé donc de convaincre quelqu'un d'adhérer au christianisme (...) je dirai que même c'est un père blanc qui m'encourageait à lire le Coran, c'est curieux mais c'est comme ça (...). »

Informateur (03) : « il n'a jamais été question de religion sauf si vous poser une question relative à celle-ci mais sinon ils sortent jamais du domaine de l'enseignement (...). »

Informateur (04) : « il était laïc (...). »

Informateur 11 : « les pères n'exerçaient jamais la pratique d'évangélisation dans leur pratique d'enseignement la preuve (euh ::/ah ::) ils n'ont pas quitté leurs postes après l'indépendance, ils ont continué à aider, voire même sauvé des vies guéri des malades, malgré que les familles kabyles refusaient de se convertir au christianisme (...). »

9. La séparation entre école de garçons et école de filles

La plupart de nos informateurs affirment que l'enseignement missionnaire n'était pas mixte, les garçons étaient avec les pères blancs et les filles avec les sœurs blanches car les missionnaires respectaient les traditions et les mœurs de la société algérienne. À ce propos, nous avons posé les questions suivantes : y'avait-il des filles parmi vous ? (pour les garçons) /y'avait-il des garçons parmi vous ? (pour les filles).

Les réponses de nos enquêtés sont les suivantes :

Informateur 1 : « (...) il n'y avait pas des filles. »

Informateur 2 : « non, les filles c'est à part dans une autre école. »

Informateur 3 : « oui. »

Informateur 4 : « non, parce qu'il y avait l'école des sœurs blanches. »

Informateur 5 : « non (...) jusqu'à l'indépendance soixante-quatre, soixante-cinq (...). »

Informateur 6 : « non. »

Informateur 7 : « non (...) les écoles des filles étaient à part et celle des garçons étaient, ce n'était pas mixte surtout pas chez les pères blancs et les sœurs blanches. »

Informatrice 8 : « non, c'est une école de filles. »

Informateur 9 : « non (...) ce n'était pas mixte. »

Informateur 10 : « non, jamais. »

Informateur 11 : « non, non, non pas de filles. »

10. Les récompenses offertes aux brillants

Les propos de nos informateurs divergent en ce qui concerne les récompenses, à ce propos le premier informateur affirme : « on avait de bons points ou les images, souvent des images, quand on travaillait bien on avait des images (cartes postales) sinon parfois verbalement, des encouragements verbaux (...) les images qui étaient efficaces (...) au bout d'un certain nombre d'images on avait un livre ou quelque chose d'autre. »

Informateur (02) : « c'est le directeur qui nous paye une réception- pour tout le monde (...) ils nous font une réception exceptionnelle à laquelle on doit tous participer. »

Informateur (03) : « les meilleurs recevaient en récompense des livres, des livres de contes, des affaires scolaires tout simplement. »

Informateur (04) : « vous savez c'était les bons points (...) les bons qu'on distribuait aux élèves, celui qui a plus de points, de bons est considéré comme le meilleur élève. »

« (...) et puis des encouragements de l'enseignant- l'excursion, les meilleurs on les prenait en excursion. »

« On nous programmait pour les sorties en printemps et en été voilà. »

Informateur (05) : « des prix, des livres c'est tout. »

Informateur (06) : « c'était des encouragements verbaux. »

Informateur (08) : « c'était les bonnes notes quoi c'est tout. »

Informateur (09) : « (...) c'était à la fin de l'année y a des organisations, elles organisent une sortie d'une quinzaine de jours ou de vingt (...) moi j'étais en 66 on a passé un séjour à Tigjda de 21 jours. Logés, nourris (...) c'était beau (...). »

« (...) en premier c'est une récompense, en deuxième position c'est pour cultiver plus les filles (...) on fait une sortie, on marche pas tout simplement on mange et on rigole, ils nous font des explications (...). »

Informateur (10) : « on avait un bon pour chaque « + » qui sera traduit par la suite en un point. »

Informateur (11) : « des prix, des sorties ce qu'on appelle les excursions. »

« Des dictionnaires, des livres, des romans, des livres de grammaire de conjugaison (...). »

Du coup, nous constatons que les enseignants missionnaires ont toujours utilisé la récompense sous ses différents types pour motiver les apprenants et les inciter à travailler davantage.

11. Le genre de l'enseignement (polyvalent ou bien limité uniquement à l'enseignement de la langue française et ses règles)

Tous les interviewés affirment qu'ils ont reçu un enseignement général qui touchait à toutes les matières et qui peut, parfois, engendrer l'enseignement des activités manuelles utiles dans la vie quotidienne et qui répondait aux besoins de l'homme de cette époque.

Informateur (01) : « nous avons reçu un enseignement basé sur des choses intéressantes et efficaces (...). »

Informateur (02) : « (...) il y a toutes les matières, c'est toutes les matières. »

Informateur (03) : « un enseignement qui regroupait toutes les matières y compris les matières qui sortaient du programme, des sorties, du jardinage (...) etc. »

« Il y'avait la physique, il y'avait même des activités sportives, des exercices physiques. »

Informateur (04) : « il y a la langue, il y a les mathématiques, la géographie, il y a l'histoire, calcul à l'époque on l'appelait calcul. »

Informateur (05) : « très polyvalent, très polyvalent. »

« Il touchait au math, au français, il touchait même l'éducation physique (...) c'était un enseignement complet et tout est focalisé sur la langue française. »

Informateur (06) : « il était général. »

Informateur (07) : « y'avait toutes les matières-- y'avait physique, chimie tout ce que vous voulez calcul et tout mais en langue française (...). »

Informateur (08) : « bah oui, plusieurs matières quoi. »

« On se basait sur le français, les maths et les sciences. »

Informateur (09) : « (...) y a des sciences, des maths, de la géographie, de la règle de trois, y a de l'algèbre y a le français. »

Informateur (10) : « il y'avait des mathématiques, des sciences de la géographie (...). »

« On se basait sur le français, les maths et les sciences, la physique aussi. »

Informateur (11) : « on avait la grande chance d'avoir un enseignement polyvalent, on faisait plusieurs matières. »

« Le français puisque c'était la langue de l'enseignement on lui accordait une grande importance. »

En effet, l'enseignement des pères-blancs et des sœur-blanches touchait pratiquement toutes les matières qui peuvent être enseignées en plus des activités pratiques tels que : la broderie, la couture, la poterie et le tissage des tapis...etc. qui sont destinées aux filles dans les écoles des sœurs-blanches.

12. Pour ou contre la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et en Kabylie en particulier

Malgré la situation politico-sociale de l'Algérie coloniale, la plupart de nos informateurs avouent qu'ils sont pour la présence missionnaire dans ce pays (l'Algérie). Nos enquêtés affirment que cette présence était d'un grand bénéfice pour la Kabylie, notamment, pour ceux qui ont eu la chance d'être parmi les rangs de ces écoles missionnaires.

Nos informateurs ont répondu à notre question de la manière suivante :

Informateur (01) : « ils n'avaient plus cette mission là (l'évangélisation) leur mission consistait essentiellement à apporter de l'aide aux gens qui en avaient besoin (...) en aucun moment dans ma vie scolaire, ils n'ont essayé de convertir un élève (...) on avait de temps en temps des cours d'éducation morale, ils ont jamais parlé de la religion chrétienne en particulier (...) ils parlaient des religions en général (...) c'est un père blanc qui m'encourageait à lire le Coran c'est curieux mais c'est comme ça. »

Informateur (02) : « évidemment c'est des gens qui sont très instruits et qui cherchent toujours à faire réussir les gens de la Kabylie. »

Informateur (03) : « je dirais que les missionnaires sont venus pour nous aider à nous en sortir de l'analphabétisme (...) améliorer nos connaissances et pour nous faire sortir de la misère, (...) ils faisaient du bénévolat et apporter des aides, des secours aux personnes diminuées, ils jouaient le rôle de secouristes. (...) j'espère que leur mission a été très bien accueillie en Algérie, parce qu'ils ne se sont jamais mêlés de ce qui ne les regardait pas et se sont limités à leur fonction et à leur travail qui est vraiment un travail irréprochable. »

« Ils travaillaient suivant le programme de l'enseignement français qui est encore actuel c'est le même enseignement qui se fait à travers les pays d'Europe et les pays d'Afrique qui n'ont pas rejeté ce programme. »

Informateur (04) : « (...) ils enseignaient très bien mais l'objectif recherché à l'époque c'était très simple c'était l'évangélisation (...). »

Informateur (05) : « en matière culturelle, ils nous ont été d'un apport... d'un très grand apport... ils nous ont été d'un très grand secours- ils aidaient les familles pauvres (...). »

Informateur (06) : « elle était excellente, c'était un acquis, malheureusement un acquis perdu. »

Informateur (07) : « (...) c'est une aubaine pour les citoyens de la région c'était vraiment quelque chose d'extraordinaire, pourquoi, parce que, sans eux, je crois que à l'indépendance y'avait pas d'enseignants, y'avait pas eu de personnes qui aurait fait de la médecine (...) c'était quand même de l'éducation (...) c'était quelque chose de formidable (...). »

Informateur (08) : « c'était une grande chance que nous avons à l'époque parce qu'être enseignés par ces gens veut dire être bien éduqué. »

Informateur (09) : « (...) s'il y'avait toujours les sœurs nos enfants seront plus évolués, plus cultivés et plus éduqués parce que pour moi ce qui manque dans les écoles étatiques chez nous c'est l'éducation. »

Informateur (10) : « c'était un véritable acquis pour les enfants de ce village. »

Informateur (11) : « (...) ces gens ma fille ne faisaient qu'aider, qu'apporter de l'aide au peuple algérien commençant par les enfants dont on faisait partie des orphelins, des handicapés, les pauvres financièrement (...). »

13. L'enseignement après l'indépendance

Certains informateurs nous ont renseignés sur l'enseignement d'après l'indépendance suite à l'intégration de la langue arabe dans le programme d'enseignement.

Les réponses relevant de notre corpus sont les suivantes :

Informateur (01) : « après l'indépendance surtout après peut être les années soixante-dix ah :: avec ah :: l'arabisation les jeunes algériens étaient obligés de jongler un peu entre l'arabe et le français- ce qui fait quand même il y a une petite distension. »

Informateur (03) : « après l'arrivée des enseignants algériens donc l'enseignement avait été réorganisé donc l'arabe était plus valorisé que le français. »

Informateur (07) : « nous avons fait du français jusqu'à l'indépendance ensuite on a commencé à faire de l'arabe. »

« En soixante-trois soixante-quatre on commençait à nous faire quelques heures d'arabe. »

Nos enquêtés affirment qu'après l'indépendance, suite à la politique d'arabisation, l'enseignement était devenu bilingue (arabe et français), mais la priorité était devenue au profit de la langue arabe. La langue française était devenue la première langue étrangère, après avoir été la première et la seule langue comme étant une langue enseignée et une langue d'enseignement en même temps. Ce qui a provoqué peut être une dégradation du niveau de la maîtrise de la langue française chez les apprenants. A ce propos l'un de nos informateur a donné son opinion par rapport à l'influence exercée sur les apprenants suite à l'utilisation de deux langues (arabe et français) : « (...) c'est pas tout à fait la même chose quand on utilise qu'une seule langue, évidemment on a tendance beaucoup plus correctement que si on utilise plusieurs langues à la fois. » (Informateur 1).

II.L'analyse des entretiens (la période postcoloniale)

1. Présentation de nos informateurs

1.1. Le sexe et l'âge

informateur	sexe	Age
Informateur 1	féminin	52 ans
Informateur 2	féminin	52 ans
Informateur 3	féminin	47 ans
Informateur 4	féminin	53 ans
Informateur 5	Masculin	52 ans
Informateur 6	Masculin	54 ans
Informateur 7	Masculin	53 ans
Informateur 8	Masculin	53 ans
Informateur 9	Masculin	52 ans
Informateur 10	Féminin	48 ans

1.2. La maîtrise des langues

Tous nos informateurs possèdent au moins deux langues, ils ont tous comme langue maternelle le Kabyle (variété de la langue berbère), ils maîtrisent l'arabe et le français comme étant les langues de leur première scolarisation. Parmi nos interviewés ceux qui maîtrisent d'autres langues telles que l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

Pour avoir des réponses à ce sujet, nous avons posé la question suivante : maîtrisez-vous d'autres langues ?

Nos informateurs ont répondu de la manière suivante :

Informateur 1 : « bien sûr je connais l'arabe ainsi que le français»

Notre enquêté utilise l'expression « bien sûr », qui est une locution qui lui a permis d'exprimer sa certitude par rapport à la maîtrise des deux langues (l'arabe et le français).

Informateur 2 : «oui la langue française. »

Informateur 3 : « (euh:/ah :) je connais un peu d'arabe, de français c'est à vous de juger (rire). »

Informateur 4 : « oui bien sûr là on va dire le français d'abord la langue arabe et un peu d'espagnol ». L'enquêté (04) a exprimé une évidence et une certitude vis-à-vis de la maîtrise des langues, tout en employant l'expression « bien sûr ». Ensuite, il a utilisé un adverbe de temps « d'abord » pour signaler qu'il maîtrisait la langue française avant les autres langues.

Informateur 5 : « À part le kabyle l'arabe l'arabe et le français »

Informateur 6 : « bien sûr, le kabyle l'arabe aussi le français un peu d'anglais »

Cet informateur (06) a relevé le doute, il a exprimé sa certitude par rapport à la maîtrise des langues. Il a employé l'expression « bien sûr » qui sert à exprimer une évidence.

Informateur 7 : « oui bien entendu il y a le français (---) il y a aussi l'arabe et le kabyle »

Informateur 8 : « kabyle arabe et français »

Informateur 9 : « oui je connais l'arabe le français un peu d'anglais »

Informateur 10 : « on va dire la langue arabe, un peu d'allemand »

2. Les Attitudes favorables ou positives vis-à-vis de l'enseignement après l'indépendance (la période postcoloniale)

Après avoir posé la question à nos informateurs sur la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu (que pensez-vous de la qualité de cet enseignement ?), il ressort de leurs réponses qu'ils ont tous des attitudes favorables vis-à-vis de l'enseignement de la période postcoloniale. Nos interviewés affirment que c'était un enseignement de bonne qualité qui répondait vraiment à leurs besoins et à leurs attentes.

Les réponses de nos informateurs sont les suivantes :

Informateur 1 : « il a répondu bien qu'il y avait des circonstances qui m'ont causé des obstacles mais toujours cet enseignement m'aide toujours m'aide même dans l'éducation de mes enfants. »

Informateur 2 : « il était bénéfique [...]. »

Informateur 3 : « Il était bon. »

Informateur 4 : « Il était bien meilleur par rapport à l'enseignement d'aujourd'hui. »

Notre informateur affirme que l'enseignement qu'il a reçu était beaucoup plus meilleur que celui d'aujourd'hui.

Informateur 5 : « merveilleux c'était bon. »

Informateur 6 : « c'était bien. »

Informateur 7 : « enseignement complet, on trouvait tout ce qu'on voulait dans cet enseignement et c'était parfait comme enseignement. »

Informateur 8 : « il est très efficace d'ailleurs si on le compare avec celui d'aujourd'hui je peux vous dire que c'est de l'incomparable. »

Informateur 9 : « (...) je dirai que c'est un enseignement de qualité oui. »

Informateur 10 : « épanouissant. »

Nos informateurs utilisent des adjectifs qualificatifs pour qualifier et marquer leurs attitudes favorables vis à vis de l'enseignement qu'ils ont reçu (épanouissant, efficace, parfait, complet, bien, merveilleux, bon, meilleur, bénéfique...).

3. Les Attitudes défavorables ou négatives vis-à-vis de l'enseignement après l'indépendance (la période postcoloniale)

D'après notre analyse, aucun informateur n'a exprimé une attitude défavorable ou négative vis-à-vis de l'enseignement qu'il a reçu. Ils pensent tous que c'est un enseignement de bonne qualité surtout en le comparant avec l'enseignement actuel.

4. La langue de communication entre l'apprenant et l'enseignant de la langue française

Nos informateurs affirment que la communication entre l'apprenant et l'enseignant de la langue française se faisait par le biais de la langue kabyle (variété de la langue berbère). Pour avoir des réponses à ce sujet, nous avons posé la question suivante : comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant ?

Les réponses de nos interviewés sont comme suit :

Informateur 01 : « (...) je pense qu'ils nous aident parce que on connaissait pas cette langue, la langue française, mais ils nous aident des fois ils nous parlaient kabyle. »

Informateur 02 : « l'enseignant nous aidait à communiquer en utilisant notre langue maternelle c'est-à-dire c'était un peu facile [...] il parlait en français puis expliquer en kabyle. »

Informateur 03 : « on utilisait notre langue maternelle. »

Informateur 04 : « On parlait avec notre langue maternelle ils nous expliquaient bien sûr. »

Informateur 05 : « le français et le kabyle. »

Informateur 06 : « c'était beaucoup plus français mais quand on bloque on utilise le kabyle. »

Informateur 07 : « on utilisait le français et le kabyle les deux. »

Informateur 09 : « après l'indépendance on connaissait quelques mots en Français et on parvenait à établir la communication mais les profs aussi faisaient quand même des efforts et des fois on nous parlait en Kabyle par exemple. »

Informateur 10 : « l'enseignant nous aidait à à parler, nous aidait en nous expliquant tout ce qu'il dit en français en langue kabyle. »

Ainsi nous constatons que les enseignants de la langue française faisaient recours à la langue maternelle (le kabyle). Ce qui signifie que la méthode utilisée était la méthode traditionnelle, donc c'est un perpétuel va-et-vient par la traduction (du français vers le kabyle).

5. Le volume horaire consacré à la langue française

Tous nos informateurs affirment que l'enseignement qu'ils ont reçu était bilingue, les cours étaient partagés entre l'arabe et le français. La langue française était une langue enseignée, elle avait un volume horaire de deux à trois heures par jours. D'après nos interviewés, la langue française était la langue d'enseignement des mathématiques, donc le français dispensait d'une place non négligeable dans le programme d'enseignement de la période postcoloniale.

Informateur 01 : « on faisait beaucoup de de français d'ailleurs même les mathématiques on les faisait en français. »

Informateur 02 : « je me souviens pas vraiment. »

Informateur 03 : « environ deux heures, trois heures par jour. »

Informateur 04 : « entre deux à trois heures. »

Informateur 05 : « deux heures par jour. »

Informateur 06 : « un volume important pour la langue Française sachant qu'on avait la langue arabe. »

Informateur 7 : « si je me souviens bien le français c'était la matière la plus importante à l'époque. »

Informateur 8 : « c'était de deux à trois heures par jours. »

Informateur 9 : « le français prenait presque le plus grand volume pour vous dire exactement je me souviens pas. »

Informateur 10 : « (euh :: /ah ::) deux à trois heures par jours. »

6. Les récompenses offertes aux brillants apprenants

Pour ce qui concerne les récompenses, nous constatons que les enseignants d'après l'indépendance ne récompensaient pas vraiment leurs apprenants brillants, pourtant la récompense donne une très grande motivation pour l'élève et l'incite à travailler davantage. En revanche, les pères blancs utilisaient les récompenses comme un moyen d'encourager les apprenants, nous pouvons citer à ce propos les excursions.

Dans le but d'avoir des informations concernant le procédé de récompense nous avons juger utile de poser la question suivante : quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

Informateur 1 : « eh bien pour vous dire que il y avait pas de récompenses (...) j'avais comme récompense une boîte de couleurs de douze crayons c'est tout-- malgré qu'on était brillants mais il y a rien [...]. »

Informateur 2 : « à part des encouragements verbaux il y a pas grand-chose. »

Informateur 3 : « Pour être vraiment claire on nous donnait pas vraiment des récompenses. »

Informateur 4 : « des petits cadeaux de rien du tout on va dire des stylos, des feutres, une trousse. »

Informateur 5 : « La récompense c'était de passer à la classe supérieure pas plus. »

Informateur 6 : « on connaissait pas les récompenses à l'époque. »

Informateur 7 : « concernant les récompenses c'était pas vraiment quelque chose de fameux c'était des petites récompenses symboliques des fois des bonbons des cahiers colorés des couvertures des cahiers. »

Informateur 8 : « il y'avait des fois des petits cahiers des boites de craies colorés des crayons colorés mais pas grand-chose. »

Informateur 9 : « pour la récompense certains avaient des stylos certains avaient des boites crayons coloriage et d'autre avaient tout simplement un petit bout de chocolat. »

Informateur 10 : « normalement il y avait pas de récompenses. »

7. Le genre de l'enseignement (polyvalent ou bien limité uniquement à l'enseignement de la langue française et ses règles)

Tous les interviewés affirment qu'ils ont reçu un enseignement général qui touchait à toutes les matières, c'était un enseignement qui répondait à leurs attentes et à leurs besoins.

Informateur (01) : « non c'est polyvalent donc on faisait du français on faisait en même temps de l'arabe. »

Informateur (02) : « il était polyvalent [...] comme des mathématiques, de l'arabe ah :: la physique. »

Informateur (03) : « il était polyvalent, il touchait à plusieurs matières entres autres les mathématiques, l'arabe, des sciences islamiques, de la physique, des sciences on faisait toutes les matières. » ce qui signifie que cet enseignement n'était pas laïc.

Informateur (04) : « il était polyvalent on nous enseignait toutes sortes de matières comme les sciences on va dire physique géographie histoire. »

Informateur (05) : « c'était polyvalent l'arabe le français un peu de mathématique un peu de géographie. »

Informateur (06) : « c'était polyvalent au secondaire on avait histoire géo on a fait science c'était polyvalent. »

Informateur (08) : « c'était du français de l'arabe des mathématiques non non c'était un mélange. »

Informateur (09) : «c'était un enseignement polyvalent c'était beaucoup plus les langues ou le français et l'arabe il y'avait aussi les mathématiques d'ailleurs les mathématiques on les faisait en français.»

Nous avons constaté, d'après l'analyse de ces entretiens, que la langue française était, premièrement, une matière enseignée, puis c'est la langue de l'enseignement des mathématiques.

Informateur (10) : « on va dire ça oui les mathématiques, l'arabe, un peu de géographie, l'histoire, etc. »

Suite à notre analyse, nous pouvons dire que les deux enseignements en question avaient plusieurs points en commun. Ils se basaient, tous les deux, sur plusieurs matières y compris la langue française, mais cela n'exclue pas l'existence de plusieurs points convergents.

D'après les propos de nos informateurs, nous constatons qu'il existait une différence entre l'enseignement missionnaire et celui des Algériens. Les méthodes d'enseignement n'étaient pas les mêmes, la méthode d'enseignement de la langue française par les missionnaires était la méthode directe, « l'approche par l'objet et par l'action », les enseignants ne faisaient pas recours à la langue maternelle de leurs apprenants. D'après nos informateurs, les enseignants missionnaires permettaient la communication entre les apprenants, cela signifie qu'ils utilisaient la méthode communicative tout en organisant des débats pour inciter les apprenants à parler et apprendre. En revanche, la méthode d'enseignement de la langue française par les Algériens durant la période postcoloniale était la méthode traditionnelle, donc l'enseignement de la langue française se faisait par le biais de la langue maternelle (le kabyle), c'est un perpétuel va-et-vient entre les deux langues.

L'enseignement missionnaire se faisait en langue française uniquement, donc le français était en même temps une langue d'enseignement et enseignée. Mais après l'indépendance l'enseignement avait été réorganisé, le français est passé du statut de la première langue à celui de la langue étrangère, le français avait perdu la place de langue d'enseignement, il est devenu, donc, une langue enseignée.

Après l'indépendance, la langue arabe s'est imposée dans les établissements scolaires et l'administration suite à la politique d'arabisation, ce qui a engendré, peut-être, un recul du niveau de la langue française.

III.1. Analyse des erreurs dans les productions des informateurs de la période coloniale

Enoncé n°1

énoncé	erreurs	Type de l'erreur	correction	Nature de l'erreur	remarque
E N O N C É	Celle-ci sont d'ordre politique, culturel, économique, sociale.....	Orthographique grammaticale	Celles-ci sont d'ordre politique, culturel, économique, social....	Intra linguale	Après une suite d'adjectifs il a fait l'erreur en ajoutant le « e » du féminin à la fin de l'adjectif « social » qui vient pour qualifier le mot « ordre » qui est un mot masculin
avec un système éducatif performant	orthographique avec un système éducatif performant	Intra linguale	L'énonciateur a oublié de mettre l'accent sur le « e » du mot « éducatif »
	Conditions de vie matérielles des êtres-humains	Lexico-syntaxique	Conditions matérielles des vies d'êtres-humains	Intra linguale	L'énonciateur a mal organisé sa phrase ce qui a engendré le

1					changement du sens
	Le bonheur des autres	Lexico-sémantique	Le bonheur des autres pays	Intra linguale	Cette phrase manque de précision
	Nous nous devons de leur assurer...	Syntaxique grammaticale	Nous devons leur assurer un...	Intra linguale	L'emploi inutile du verbe pronominal « se devoir » et de la préposition « de »
	Des pays tel que le notre	Orthographique	Des pays tels que le notre	Intra linguale	Le manque du « s » pour le mot tels qui succède un mot pluriel « les pays »
	où d'aucun s'accroche au pouvoir	Lexico-sémantique	où chacun s'accroche au pouvoir	Intra linguale	L'expression employée par l'énonciateur est le contraire de ce qu'il veut dire, donc il a mal exprimé son idée
	Cela n'est pas pour demain !	Lexico-sémantique	Ces mesures ne peuvent pas se faire du jour au lendemain !	Intra linguale	L'énonciateur a mal choisi les mots qui peuvent

					interpréter, d'une manière claire et précise, son idée.
--	--	--	--	--	--

L'informateur a répondu à la problématique posée d'une manière claire et précise, il a commencé par la définition du thème «la fuite des cerveaux » puis, il a enchainé avec la seule et l'unique solution qui, à son avis, est la plus efficace pour combattre ce fléau. Ensuite, il a parlé des causes qui le génèrent au sein de notre pays. Enfin, il conclue avec une belle phrase où il affirme qu'il est possible de résoudre ce problème mais tout en étant patient car cette situation ne peut pas changer du jour au lendemain

Cet informateur a bien su répondre à la problématique en respectant la structure d'une production écrite et les règles qui permettent la bonne construction d'un texte y compris la ponctuation puisqu' il a utilisé la majuscule là où il faut les virgules saufs dans certains cas (4 cas) les points, les parenthèses et le point d'exclamation.

Enoncé 2

Dans cette production, nous ne trouvons pas de fautes d'orthographe vu que cet informateur l'a écrit au clavier puisque c'est une personne handicapé moteur.

En parlant du lexique employé dans cette production, l'énonciateur a fait appel aux termes qui relèvent du champ lexical relatif au thème « la fuite des cerveaux » et un lexique simple, facile à comprendre.

L'informateur a organisé ses idées puisqu'il a commencé par une petite définition du phénomène « la fuite des cerveaux » ensuite il a expliqué les raisons qui poussent nos penseurs à s'expatrier puis il a fini son petit texte par un conseil qui, selon lui, pourra résoudre ce problème dont souffre notre pays.

Quant à la structure du texte, nous constatons l'absence du titre .l'informateur a réparti son texte en six petits paragraphes séparés d'une interligne plus-ou-moins grande.

Nous pouvons, donc, dire que cette personne a respecté la ponctuation tout au long du texte : des guillemets, des virgules, des points...etc.

Le dernier paragraphe, qui est un conseil, a été écrit en majuscule dans le but d'attirer l'attention des lecteurs et les sensibiliser.

Enoncé 3

énoncé	erreur	Type de l'erreur	correction	Nature de l'erreur	Remarque
E N O N C E 3	...Le niveau comparait...	Grammatica le syntaxique	...le niveau comparé à...	Intra linguale	Il a confondu entre le verbe « comparer » et le participe passé employé comme un adjectif « comparé »
	Ceux qui ont l'opportunité... pour se perfectionner ailleurs le forat sans se poser de questions	Orthographe syntaxique	Ceux qui ont l'opportunité ...pour se perfectionner ailleurs le feront sans se poser de questions	Intra linguale	l'énonciateur a conjugué le verbe « faire » à la 3 ^{ème} personne singulier « il » au lieu de la 3 ^{ème} personne du pluriel « ils ». et puis le verbe « faire » se conjugue comme suit : (il fera) et non pas (il forat).
	Ailleur	orthographe	Ailleurs	Intra linguale	Erreur d'inattention

					qui a engendré la faute d'orthographe
	D'oudailleurs	Syntaxique grammaticale	D'où d'ailleurs	Intra linguale	L'énonciateur a confondu entre « ou » conjonction et « où » adverbe. Il a transcrit la liaison de la préposition « de » et du mot « ailleurs ».

En ce qui concerne la structure de ce texte, nous remarquons, à première vue, l'absence du titre qui révèle le thème du texte. L'informateur a, plutôt, commencé par une petite introduction qui sera suivie par un nombre d'idées construit avec un lexique simple que tout le monde comprendra sans difficulté.

Vers la fin de cette production le chiffre 01 nous saute aux yeux, il est employé pour la numérotation des raisons qui ne laissent pas les jeunes penseurs revenir à leur pays mais, malheureusement, nous ne trouvons pas le chiffre 02, nous remarquons que l'énonciateur n'a pas proposé des solutions qui peuvent dégrader l'accentuation de ce phénomène.

Enoncé 4

énoncé	erreur	Type de l'erreur	Correction	Nature de l'erreur	remarque
E N O N	liberté individuelles	grammaticale	Libertés individuelles	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas accordé l'adjectif qualificatif avec le nom qu'il qualifie.

C E 4	démarche	Orthographique syntaxique	démarche	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas fait attention à l'écriture de ce mot ; il a oublié de mettre l'accent aigu sur le « e ».
----------------------------------	----------	------------------------------	----------	----------------	--

L'informateur n'a pas intitulé son texte, il a commencé, plutôt, par un préambule qui sera suivi par une brève explication de la situation sociale, économique et culturelle en énumérant les différents problèmes auxquels l'Algérie se confronte.

Il s'appuie sur la question de l'exile des chercheurs algériens qui, selon lui, ont raison de quitter le territoire algérien avec tous ses problèmes, ensuite il a parlé des conséquences et des raisons qui poussent nos penseurs à s'expatrier tout en étayant ses propos avec des exemples tirés de la réalité socioéconomique du pays.

Puis, il a achevé son texte par la proposition de certaines solutions qu'il trouve efficaces et adéquates pour la résolution de ce fléau, ces solutions ont été énumérées d'un ordre alphabétique (a-b-c)

Enfin, il a donné un conseil qui pourrait, selon son avis, arrêter cette hémorragie et tout ira pour le mieux.

Cet informateur a su respecter la ponctuation et la majuscule à chaque début de phrase. Ce texte a pris une belle structure avec des paragraphes séparés, les tirets, la numérotation...etc.

Les idées de cette production sont claires et suivent un enchaînement logique, elles sont exprimées avec des mots simples que chacun de nous pourra comprendre. Donc nous pouvons dire que cet informateur a répondu à toutes les questions qui ont été posées auparavant dans le corps de l'activité de l'écrit.

Énoncé 5

énoncé	erreur	Type de l'erreur	Correction	Nature de l'erreur	Remarque
E N O N	Les universités des états unis on accueillis	Phonétique	Les universités des états unis ont accueilli	interlinguale	L'énonciateur a confondu entre le son [i] et le son [e]
	à elle seules 18000 universitaires	grammaticale syntaxique	à elles seules 18000 universitaires	Intra linguale	Il a substitué le mot « les universités » par le pronom personnel « elle » au lieu du pronom « elles »
	...18000 universitaires Algériens	grammaticale	...18000 universitaires algériens	Intra linguale	Le mot « algériens » est un adjectif et non pas un nom propre.
	... et cadres de haut niveau parmi lesquels ...	Orthographique	...et cadres de haut niveau parmi lesquels	Intra linguale	L'énonciateur a mal transcrit le mot « parmi » et ce, en rajoutant « s ».
	... figures 3000 chercheurs	syntaxique	...figurent 3000 chercheurs	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas conjugué le verbe

CE5					« figurer », il a plutôt remplacé la marque du pluriel qui est le « s »
	Les conditions socio-professionnelles	Lexicale Orthographique	Les conditions socioprofessionnelles	Intra linguale	Cette lexie composée a été mal écrite, puisque l'énonciateur a séparé les lexèmes « adjectif » qui vient pour qualifier le mot « conditions » qui est au pluriel
	Les entraves à la liberté d'initiatives	phonétique	Les entraves à la liberté d'initiatives	Intra linguale	Lors de la prononciation de ce mot l'apostrophe n'apparaît pas ce qui a poussé l'énonciateur à faire cette erreur
L'absence de débouchés	orthographique	L'absence de débouchés	Intra linguale	Le mot « débouchés » est un mot féminin pluriel qui a la	

					marque du féminin « e » à la fin, et l'énonciateur a négligé cette marque faute d'inattention.
--	--	--	--	--	--

De prime à bord, nous remarquons que cet informateur n'a pas intitulé son texte qu'il a reparti en quatre paragraphes bien organisés.

Chacun de ces paragraphes traite d'une idée différente des autres, l'informateur a, en premier lieu, défini le thème « fuite des cerveaux » en deuxième lieu, il a essayé d'expliquer avec des chiffres et des statistiques la gravité de cette saignée qui a touché le pays et qui a causé de graves conséquences.

Cet informateur a cité plusieurs causes qui ont engendré la propagation de ce phénomène, entre autres ; la dégradation de la situation sécuritaire, l'absence d'un climat propice pour la recherche et la formation des élites...etc. Mais il n'a pas proposé de solutions pouvant atténuer la gravité de ce phénomène.

III.2. Analyse des erreurs dans les productions des apprenants d'après l'indépendance

Enoncé 1

énoncé	erreur	Type de l'erreur	correction	Nature de l'erreur	remarque
E N O	Fuites des cerveaux	orthographique	Fuites des cerveaux	Intra linguale	L'énonciateur a fait l'erreur orthographique en écrivant le mot cerveaux sans le « e »
	L'état	orthographique	L'état	Intra	Manque de

N C E 1				linguale	l'accent aigu au début du mot « état » ce qui l'a conduit à l'erreur.
	Leur missions	grammaticale	Leurs missions	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas fait attention à l'accord qui devait se faire entre le pronom possessif et le mot « missions » qui est au pluriel

A première vue, le texte est sous forme d'un seul paragraphe doté d'un titre révélateur du thème.

Nous remarquons que l'énonciateur n'a pas respecté la ponctuation dans son texte ; « en plus de cela la bureaucratie, la corruption » qui devait être « ... en plus de cela la bureaucratie et la corruption ». On remarque l'emploi inutile de la majuscule dans certains cas à l'exemple de « les Gens ».

L'énonciateur a utilisé un lexique simple, relevant du français standard, il a eu une réflexion scientifique objective. Il a répondu à la problématique et à toutes les questions qui s'y rattachent.

Enoncé 2

Enoncé	erreurs	Type de l'erreur	correction	Nature de l'erreur	Remarque
E N O N C E	Nous poussent a faire	Syntaxico-grammaticale	Nous poussent à faire	Intra linguale	L'énonciateur a confondu entre les homophones grammaticaux « a » auxiliaire avoir et « à » préposition.
	L'etat	orthographique	L'état	Intra linguale	Le manque de l'accent aigue au début du mot « état »
	L'état a mis leurs compétences ... et les privent de tout leurs droits	syntaxique	Et les prive	Intra linguale	Au lieu de conjuguer le verbe « priver » à la 3eme personne du singulier il l'a fait avec la 3eme personne du pluriel
	leurs savoirs en marge	orthographique	leurs savoirs en marge	Intra linguale	Le mot « savoir » s'écrit sans « e »
	les privent de tout leurs droits	Grammaticale	les prive de leurs droits	Intra linguale	Il a confondu entre les homophones « tout » et « tous » qui se placent avant un pronom possessif

2	Nos surdoué	grammaticale	Nos surdoués	Intra linguale	pluriel. L'énonciateur n'a pas accordé le nom qui doit être au pluriel car le pronom possessif est au pluriel « nos » donc il doit rajouter un « s »
	Pour mettre fin à nos cerveaux	Lexico sémantique	Pour paralyser nos cerveaux	Intra linguale	Idée mal exprimée, il y'a un choix erroné des mots, du coup, on sent que cette phrase est lourde à la compréhension
	Le gouvernement et les mets	orthographique	Le gouvernement les met	Intra linguale	Il ne sait pas conjuguer le verbe « mettre » au présent de l'indicatif avec la 3 ^{ème} personne du singulier
	Sois tu cravache comme un lâche ou ils	Usage douteux changement de registre	Soit ils travaillent sans arrêt ou ils risquent la prison ou la mort	Inter linguale	L'énonciateur a changé de registre de langue soudainement ce qui n'est pas permis dans la langue française. Ce sont des

					termes très utilisés par les Kabyles
Ils préfèrent la fuite dans un pays étranger la ou ils sont bien reçue et benificiermal heursment de leurs savoir et compétence	sémantique	Ils préfèrent aller à l'étranger là où ils auront une vie meilleure.	Inter linguale	L'énonciateur a mal choisi les termes susceptibles d'exprimer son idée cette expression ressemble aux expressions de la langue Kabyle.	
Ils préfèrent	orthographique	Ils préfèrent	Intra linguale	Il a oublié de mettre l'accent sur le « e »	
dans un pays étranger la ou ils sont...	orthographique	dans un pays étranger là où ils sont...	Intra linguale	Il a confondu entre les homophones grammaticaux « la » et « là » et entre « ou » et « où ».	
ils sont bien reçue	Grammaticale	ils sont bien reçus	Intra linguale	Il a accordé l'adjectif au féminin au lieu de l'accorder au masculin pluriel	
et benificier	Grammaticale	et benificieron t	Intra linguale	Manque de l'accent sur le « e » et il n'a pas conjugué le verbe.	

malheursme nt	orthographique	malheureus ement	Intra linguale	Il a mal écrit le mot ce qui est dû à sa prononciation.
leurs savoire	orthographique	leurs savoirs	Intra linguale	Le mot « savoir » s'écrit sans « e » à la fin.
compétance	orthographique	Compétence s	Intra linguale	Il a substitué le « e » par « a » à cause du système phonétique du Français.
La soulution dépond de l'état si elle veut préservé nos future penseurs c'est à elle de prendre des désisionssain ne pour que le pays retrouve ces genis	Phonétique orthographique Usage douteux changement de registre	La solution dépend de l'état, s'il veut préservé nos futurs penseurs c'est à lui de prendre les bonnes mesures pour que notre pays se développe	Inter linguale	La substitution du mot état qui est masculin par le pronom « elle » car en arabe le mot « état » est un mot féminin. L'emploi du participe passé est une erreur car deux verbes qui se suivent le deuxième se met à l'infinitif. La confusion entre les homophones grammaticaux « a » et « à ». Les erreurs orthographiques :

					« souldution », « future », « désision ». C'est un passage incompréhensible .
--	--	--	--	--	--

Ce texte est composé de cinq paragraphes auxquels l'énonciateur n'a pas attribué de titre.

Il a commencé par une petite introduction suivie des causes et des conséquences de ce fléau auquel notre pays s'affronte.

Nous remarquons l'absence total des signes de ponctuation ce qui ne donne aucune forme à ce texte.

Ce qui nous saute aux yeux, de prime à bord, c'est l'organisation et les ratures qui occupent une grande surface de ces feuilles.

L'énonciateur dans cette production, s'est exprimé anarchiquement puisque on trouve des passages ambigus et des idées inachevées, prenons l'exemple de ce passage : « la fuite est devenue la seule issue pour nos cadres car l'état a mis leurs compétence et leurs savoirs en marge et les prive de tous leurs droits en agissant à leurs guise les expérimentations de nos surdoués et pour mètre... ». Ces phrases sont insensées, l'énonciateurs, à la fin de cette production, dénonce l'état et lui reproche ce problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur au lieu de nous proposer des solutions qui peuvent être efficaces pour mettre fin à la propagation de ce phénomène.

Enoncé 3

Cet énonciateur a refusé de nous faire une production concernant le thème « la fuite des cerveaux », cependant il nous a laissé un petit message dans lequel il nous oriente vers une source de documentation : « Google documentation sur la fuite des cerveaux en Algérie : causes et solutions ».

Enoncé 4

Enoncé	Erreurs	Types de l'erreur	Correction	Nature de l'erreur	Remarques
E N O N C E 4	... penseurs qui veulent s'intégrer, et que malheureusement n'arrivent pas à trouver un cadre...	grammaticale	... penseurs qui veulent s'intégrer, et qui malheureusement n'arrivent pas à trouver un cadre...	Intra-linguale	L'énonciateur a fait une confusion entre les pronoms relatifs « que » et « qui »
	...aux plan scientifique et social...	grammatical	...sur le plan scientifique et social...	Inter-linguale	L'énonciateur a confondu entre les deux systèmes arabophone et francophone.
	...politiques fiables pour l'importation des produits à lgériens	grammaticale	...politiques fiables pour l'importation des produits algériens	Intra-linguale	L'emploi de la préposition « à » est inutile dans cette phrase.
	...algérie...	grammaticale	Algérie	Intra-linguale	Le mot « Algérie » est un nom propre donc la lettre initiale doit s'écrire en majuscule.

L'énonciateur a produit un texte très long dans lequel il a fait un constat et a expliqué d'une manière détaillée les raisons qui poussent nos penseurs à s'expatrier, à fuir le territoire algérien. Cet énonciateur n'a pas intitulé son texte, cependant, il l'a organisé en sous-titres :

- I. Constat et causes.
- II. Solutions.
- III. Ciblage des domaines.

L'informateur nous a donné un amas d'informations concernant cette hémorragie qui menace le pays. Il a expliqué d'une manière objective, dans un texte scientifique, les raisons de la fuite des cerveaux et les solutions qui peuvent être bénéfiques pour anéantir sa gravité.

Pour un texte scientifique, l'énonciateur a respecté toutes les règles qui le régissent, il a utilisé la langue standard scolaire simple qui peut être comprise par toute personne. Il a utilisé les signes de ponctuation qui ont assuré l'organisation de sa production. Il a utilisé des explications et des exemples concrets afin d'éclaircir ses idées.

On constate l'usage répété des phrases nominales qui sont conseillées dans les textes scientifiques.

Enoncé 5

Enoncé	Erreurs	Types de l'erreur	Correction	Nature de l'erreur	Remarques
	...incompatibilité...	orthographique	...incompatibilité...	intra linguale	L'énonciateur ne sait pas écrire le mot, ce qui a engendré cette erreur
	...intellectuel...	orthographique	...intellectuel...	Intra lingual	L'énonciateur n'a pas fait attention à l'écriture du mot
	La nation dans la	orthographique	La nation dans	Intra linguale	L'énonciateur a confondu le

quelle...		laquelle...		pronom « laquelle » avec la combinaison article « la »+ adjectif « quelle ».
...trouvera ...	orthographique	...trouvera...	Intra linguale	L'oubli inconscient du « u » par l'énonciateur.
...des cerveau...	orthographique	...des cerveaux...	Intra linguale	Le manque du « x » pour le mot « cerveau » qui succède un mot pluriel « des »
...carément t...	orthographique	...Carrément ...	Intra linguale	L'énonciateur ne sait pas écrire le mot « carrément »
La fuite des cerveaux est...Justif ié...	syntaxique	...justifiée...	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas respecté la règle de l'accord entre le verbe et le nom auquel il renvoi.
Pour cela nous allons nous pencher à la vie	Orthographique lexicale	...estudiantin e...	interlinguale	L'énonciateur n'a pas su écrire le mot et ne sais pas le prononcer.

	étudiantin e...				
	...Nous pencher à la vie...	Lexicale grammaticale	...Nous pencher vers la vie...	interlinguale	L'énonciateur a confondu entre le système kabylo-phone et celui du français.
	Aucun Labo de recherche ...	Changement de registre de langue	...Laboratoire e...	Intra linguale	L'énonciateur a utilisé un mot abrégé qui relève du langage familier.
	Notre état a encourger ...	Orthographique syntaxique	...encouragé ...	Intra linguale	L'énonciateur n'a pas conjugué le verbe « encourager », ainsi que l'oubli du « a » par celui-ci par manque d'attention
	...leurs vie	orthographique	Leurs vies	Intra-linguale	Le manque du « s » dans le mot « vie » alors qu'il est placé juste après un mot pluriel « leurs ».
	Si on reflichie	syntaxique	Si on réfléchit	intra linguale	Il n'a pas su conjuguer le

					verbe du 2 ^{ème} groupe au présent de l'indicatif à la 3 ^{ème} personne du singulier.
	...si on compare bien le niveau d'instruction de nos étudiants au gouvernement qui soit disant nous gouverne	lexicale	...si on compare bien le niveau d'instruction de nos étudiants au gouvernement	interlinguale	Il s'est exprimé de la même manière que lorsqu'on s'exprime en Kabyle.
	...un peut de chance dans ...	Lexico-syntaxique	un peu de chance dans ...	Intra-linguale	il doit utiliser l'adverbe d'intensité « peu » à la place du verbe « pouvoir ».

Cette production est plus ou moins longue et structurée, elle se compose de trois paragraphes qui commencent, tous, par des majuscules. Le premier est une définition apportée au thème, le deuxième souligne les causes qui poussent les cerveaux algériens à s'expatrier, le dernier est présenté sous forme d'un conseil qui contredit la problématique puisqu'il incite les

générations qui viennent à quitter le territoire algérien pour qu'ils puissent avoir un peu de chance dans leurs vies.

Nous remarquons l'absence du titre, ce qui touche à la structure de ce texte. Les signes de ponctuation sont utilisés d'une manière anarchique ou inexistantes puisqu'on trouve des virgules inutiles dans certains passages «... la fuite des cerveaux est carrément justifié, si on compare bien le niveau d'instruction... ». Absence du point d'interrogation et de la virgule dans ce qui suit : « avons-nous vraiment ce monde en Algérie. »

Nous constatons que l'énonciateur a mal exprimé ses idées puisqu'il les a mal organisées. «... le monde de la recherche et du développement avans nous vraiment ce monde en Algérie. Si on réfléchit on trouvera que non. »

Enoncé 6

Enoncé	Erreurs	Types de l'erreur	Correction	Natures de l'erreur	Remarques
	...Ainsi ...ainsi...ai nsi...	Répétition	Ainsi...et....a lors...	interlinguale	L'énonciateur s'est inspiré du système arabophone. (و)
	...du savoirs...	orthographique	...du savoir...	Intra linguale	Le rajout du « s » inutile pour le mot « savoir » qui est à la base au singulier.
	...tabout...	orthographique	...tabou...	Intra linguale	L'énonciateur à fait une erreur orthographique, ce qui nous conduit à penser qu'il ne

					sait pas écrire le mot.
	Vers des pays étrangers	lexicale	Vers d'autre pays	interlinguale	Il a utilisé un mot qui n'existe pas dans la liste du lexique de la langue Française mais qui existe dans les pratiques langagières kabyles
	...en tout domaines	Syntaxique grammaticale	Dans tous les domaines	Intra linguale	Il n'a pas organisé sa phrase du coup on sent une certaine lourdeur.
	Les pays étrangers sont considéré	grammaticale	Les pays étrangers sont considérés.	Intra linguale	Il n'a pas accordé le participe passé employé avec l'auxiliaire « être »

A première vue, cette production manque de titre qui doit résumer son contenu. Deuxièmement, elle comporte quatre paragraphes traitants de la problématique posée. Enfin, chaque paragraphe commence par une majuscule ainsi qu'au début de toutes les phrases.

La plus part des passages ont été bien ponctués on trouve des virgules, des points et des points virgules.

Cependant, nous constatons que le niveau de langue de cet énonciateur est faible vu le nombre d'erreurs qu'il a fait et les passages entiers qui sont des fois insensés et ambigus.

La répétition a pris une place importante dans ce texte notamment, la répétition du mot « ainsi » d'une manière assez proche puisqu'on le trouve quatre fois dans les deux derniers paragraphes ce qui est ennuyeux lors de la lecture de cette production.

III.3. Tableau comparatif des productions des deux générations

Le nombre d'erreurs dans les productions des apprenants des pères-blancs et sœurs-blanches ne dépasse pas la trentaine 30 erreurs /5 productions. Quant au nombre d'erreurs signalées dans les productions des apprenants de la période postcoloniale est de : 59 erreurs /5 productions.

Erreurs	Période coloniale.	Période postcoloniale.
Orthographiques	9	22
Syntaxiques	7	7
Lexicales	5	7
Sémantiques	3	2
Grammaticales	4	13
Phonétiques	2	4
Changement de registre de langue	0	3
répétition	0	1

Après l'analyse des erreurs que nous avons établie, nous pouvons, à présent, faire une petite synthèse où nous expliquerons la réelle différence entre les deux générations.

Commençant par celle des pères-blancs qui a fait un nombre réduit d'erreurs de différents types à l'exception du changement du registre de langue ce qui montre l'habitude et l'entraînement quotidien à parler et à écrire la langue de Molière « le français ».

Ces productions portent des expressions relevant du registre de langue standard et parfois soutenu ; des expressions des grands écrivains et des élites. Citons le cas de « les cause principales ayant trait à cette saignée sont dues à la dégradation de la situation

sécuritaire... ». Et « le chercheur, dans ce pays, voit son minable salaire entre les mains d'un responsable ignare et buté, qui dirige de derrière un bureau. »...Etc.

Les énonciateurs ont tous remis en cause le phénomène exposé dans la problématique tout en essayant de proposer des solutions qui peuvent aider les savants des pays sous-développés.

L'organisation des textes a été assurée avec les apprenant des pères jésuites c'est ce qui a été prouvé dans la copie de chacun de ces énonciateurs.

Néanmoins, ils ont été victimes de certaines erreurs mineures d'ordre orthographique, lexical et syntaxique...qui sont dues, parfois, à l'inattention, parfois, à la compétence.

Quant aux productions des apprenants qui ont reçu un enseignement postcoloniale c'est-à-dire avec des enseignant kabylo phones et arabophones, ils ont commis un nombre assez élevé d'erreurs de tous types confondus, notamment, l'erreur du changement de registre de langue qui prouve l'incompétence et la non maîtrise au niveau de l'écrit et au niveau de l'oral de cette langue.

Ces énoncés portent des expressions relevant du registre standard et familier, nous tenons à signaler que ce dernier n'est pas toléré dans les productions écrites et orales de la situation formelle « ...aucun labo de recherche... ». « Soit tu cravache comme un lâche ou tu risques la prison et la mort »... Etc.

Les énoncés ne portaient pas de titres, à l'exception d'une seule production. Ils traitaient du même thème mais avec un style d'écriture différent.

Dans ces productions, nous trouvons des idées qui semblent erronées, mal dites et qui n'ont, parfois, aucune fonction à l'intérieure de l'énoncé.

La majorité des erreurs sont de nature interlinguale ce qui peut être justifié par l'interférence des deux systèmes langagiers arabophone et francophone ou bien kabylo phone et francophone.

Cependant, ces apprenants ont réussi à répondre d'une manière ou d'une autre à la problématique tout en respectant la consigne.

Conclusion :

Il fut un temps, la langue française occupait une place privilégiée au sein de la société algérienne, voire, dans le cœur du peuple algérien qui lui attribuait une valeur spécifique et un grand intérêt, notamment, durant la présence des pères blancs et des sœurs blanches en Algérie pendant la période coloniale.

La langue française était dotée d'une fonction véhiculaire puisqu'elle était le seul moyen de transmission du savoir en Algérie, toutes les matières étaient enseignées en langue française ; des matières essentielles pour l'épanouissement et le développement, ainsi que le civisme des jeunes garçons et des jeunes filles qui vivaient dans une grande misère, une misère sans limites.

A cette époque, le taux de réussite des apprenants algériens était de 80% de la totalité des élèves ; une réussite scolaire qui a engendré l'acquisition de certaines valeurs (organisation, très bonne manière d'exprimer ses idées et... etc.), elles apparaissent dans les productions écrites et/ou orales qu'ils nous ont remis.

Ces élèves ont une pensée large qui leur a permis de créer, d'inventer, de gérer... ils ont reçu un bon enseignement malgré le manque de moyens et les misérables conditions de vie auxquelles ils étaient soumis.

Après avoir été la langue d'enseignement et après avoir eu autant d'importance, cette langue devient, de plus en plus, marginalisée voire négligée, pour prendre le titre de matière à échec depuis les années 1980, notamment, avec le système d'arabisation pour être, actuellement, l'un des grands problèmes dont souffre le système éducatif algérien.

En ayant pour souci de répondre à notre questionnement de départ, l'efficacité de l'enseignement de la langue française assuré par les pères et les sœurs missionnaires en Algérie, plus précisément, dans la grande Kabylie : la région de Beni Douala « village Taghemount Azouz » ; nous avons mené une recherche qui nous a permis d'affirmer l'hypothèse émise au départ : il s'est avéré, d'après la comparaison effectuée entre la génération de la période coloniale (enseignement missionnaire) et celle d'après l'indépendance (enseignement algérien) les résultats suivants :

La génération coloniale a prouvé sa compétence et sa maîtrise de la langue française et ce, d'après leurs réponses aux interrogations du questionnaire qui s'est fait oralement au moyen d'enregistrement, ainsi qu'à la problématique proposée dans l'activité de l'écrit et ce, par des

productions écrites que nous avons comparées, par la suite, aux productions des apprenants enseignés par des Algériens après l'indépendance.

Nous avons constaté une grande différence entre le style de langue, la maîtrise et la manière de répondre à une problématique dans les productions des deux générations.

Nous pouvons, à présent, conclure : les disciples des pères blancs et des sœurs blanches ont un niveau plus élevé en langue française, contrairement, à celui de la deuxième génération, ce qui prouve l'efficacité de l'enseignement missionnaire.

Après l'analyse effectuée, il s'est avéré que les pères jésuites ont préféré la Kabylie en grande partie vue qu'elle représente une densité populaire large ce qui leur a permis de réaliser de leur projet.

Nous constatons, aussi, que les missionnaires sont partis de l'idée de l'évangélisation pour en fin arriver à celle de l'aide du peuple kabyle et algérien en général.

Enfin, nous espérons pouvoir mettre au service des pratiques ultérieures notre savoir-faire et notre réflexion sur l'efficacité de l'enseignement des missionnaires en Algérie, notamment, en grande Kabylie et que ce modeste travail balise le chemin à d'autres recherches plus poussées dans ce domaine dans un futur proche, dans le souci d'améliorer l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie et se lier à la tâche depuis les toutes premières années de scolarité puisqu'elles représentent le socle sur lequel reposera tout l'édifice.

Les références bibliographiques

Les ouvrages

BOGAARDS Paul, Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères, Hatier, Paris, 1998.

BOUDON Raymond, « attitude », in Encyclopédie Universalis, Paris, 1988.

BOYER Henri, Sociolinguistique : territoires et objets, Delachaux, Lausanne. 1996.

CALVET Louis-jean, Sociolinguistique, PUF. Collection Que sais-je ? Paris, 1993.

CALVET Louis-Jean, Pour une écologie des langues du monde, PLON, France, 1999.

CEILLIER Jean-Claude, Histoire des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), De la fondation par M Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892), ed : Karthala, 2008.

COMITI Jean-Marie, Les Corses face à leur langue : de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue, 1992.

DEJEUX Jean, situation de la littérature maghrébine, OPU, Alger, 1980.

DIRECHE-SLIMANI Karima, Chrétiens de Kabylie (1873-1954), une action missionnaire dans l'Algérie coloniale, ed : BOUCHENE, 2004.

GHIGLIONE Rodolphe, Les enquêtes sociolinguistiques, collection U, 1970.

LESOURD Paul, Les pères blancs du cardinal Lavigerie, Collection Les grands ordres monastiques et instituts religieux, Grasset, 1935.

MAURAI Jacques, Politique et aménagement linguistique, coll. L'ordre des mots, Le Robert, Paris, 1987.

STORA Benjamin, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), La Découverte, Paris, 1999.

TARDIEU Claire, Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, Ellipse, Paris, 2006.

Les revues

BEN JELOUN Tahar, « la langue de feu pour la littérature maghrébine », in Geo n 138, Paris, Août 1990.

Les dictionnaires

AKOUN André et ANSART Pierre, Dictionnaire de sociologie, Le Robert/Seuil, Paris, 1999.

CUQ Jean-Pierre, dictionnaire de didactique du français, édition Jean Pencreac'h, France, 2006.

Dictionnaire de sociologie, Larousse, 1971.

Dictionnaire Larousse, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994.

Dictionnaire Larousse, librairie Larousse, paris, 1984.

Dictionnaire, Le petit Larousse illustré, 1984.

Dictionnaire, Le petit Larousse illustré, 2004.

Dictionnaire, Le petit Robert, 1996.

GALISSON Robert/COSTE Daniel, Dictionnaire de didactique des langues, édition : Hachette, 1976.

RAYNAL Françoise / RIEUNIER Alain, Pédagogie : Dictionnaire des concepts clés, ESF Paris, 1997.

ROBERT Jean-Pierre, Dictionnaire pratique de la didactique du FLE, Ophrys, Paris, 2002.

Les mémoires

HARBI Sonia, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi Ouzou, mémoire de magister, UMMTO, 2011.

KATEB Yacine, in MILOUDI L, l'alternance codique dans les pratiques langagières des Algériens, thèse de magister, université de M'sila, 2008-2009.

TALEB IBRAHIMI Khaoula, in HARBI Sonia, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi Ouzou, mémoire de magister, UMMTO, 2011.

ZABOOTTahar, un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989.

Les articles en ligne

GRANGUILLAUME Gilbert, La francophonie en Algérie, école des grandes études en sciences sociales, paris, 2004. (Pages consultées le : 01/10/2015.)

<http://www.kabyleuniversel.com/2013/05/29/qui-sont-les-peres-blancs/> (site consulté le : 20/06/2015.)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	01
Problématique.....	02
Les hypothèses.....	02
Les motivations.....	03
Partie 1 : cadre théorique de la recherche	
Chapitre 1 : aperçu historique et définition des concepts clés relatifs au thème	
1. Historique	
1.1. Qui sont les pères blancs ?.....	04
1.2. Le choix de la Kabylie.....	04
1.2.1. L'origine chrétienne.....	05
1.2.2. Le mythe Kabyle.....	05
1.3. L'installation des pères-blancs en Kabylie.....	06
1.4. Les conditions sociologiques et historiques de la Kabylie de la fin du XIX ^{ème} siècle et début du XX ^{ème} siècle	08
1.5. Les écoles fondées par les missionnaires d'Afrique en Kabylie.....	09
2. Définitions de quelques concepts relatifs à notre thème	
2.1. L'enseignement	10
2.2. L'apprentissage	11
2.3. L'apprentissage d'une langue étrangère par l'enfant.....	12
2.4. La langue étrangère.....	12
2.5. Le français langue étrangère (FLE).....	13
2.6. Les méthodes d'enseignement	13
2.6.1. La méthode traditionnelle (grammaire/traduction)	13
2.6.2. La méthode directe (approche par l'objet et par l'action)	14

2.7.	Le bilinguisme.....	14
2.8.	La politique linguistique.....	15
2.9.	Les attitudes et les représentations.....	16
2.9.1.	Les attitudes linguistiques.....	17
2.9.2.	Les représentations linguistiques.....	18

Chapitre 2 : la situation sociolinguistique de l'Algérie

1.	Les langues en présence en Algérie	19
1.1.	La langue berbère ou tamazight	19
1.2.	La langue arabe.....	19
1.3.	La langue française.....	20
2.	L'impact du français colonial sur la société algérienne	21
3.	Le statut de la langue française en Algérie	21
4.	La politique d'arabisation	22

Partie 2 : cadre pratique de la recherche

Chapitre 1 : considération d'ordre méthodologique

1.	L'enquête.....	25
2.	L'échantillon.....	25
3.	La nature des données.....	25
4.	La taille de l'échantillon.....	26
5.	La méthodologie.....	26
6.	Les étapes de l'expérimentation	27
6.1.	La phase du choix de l'échantillon	27
6.2.	La phase de réalisation	27
6.3.	La phase d'analyse	27
7.	Le questionnaire	27
7.1.	Définition du questionnaire	28
7.2.	Les différents types de questions	28

8.	L'entretien	29
8.1.	L'entretien directif	29
8.2.	L'entretien non directif	29
8.3.	L'entretien semi-directif	29
9.	Notre entretien	29
9.1.	Formulation des questions	30
9.2.	L'organisation du questionnaire	30
10.	L'exploitation de l'activité de l'écrit	30
11.	Les difficultés rencontrées	31

Chapitre2 : dépouillement et lecture du corpus

I.L'	analyse des entretiens (l'enseignement missionnaire).....	32
1.	Présentation de nos informateurs	32
1.1.	Le sexe et l'âge.....	32
1.2.	La maîtrise des langues.....	32
1.3.	La durée de la scolarité	33
2.	Les Attitudes et les représentations linguistiques des apprenants des pères blancs envers l'enseignement missionnaire et la langue française.....	34
2.1.	Les Attitudes favorables ou positives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire.....	34
2.2.	Les attitudes défavorables ou négatives vis-à-vis de l'enseignement missionnaire	35
2.3.	Les Représentations linguistiques	36
3.	Le volume horaire consacré à la langue française.....	36
4.	La langue de communication entre l'apprenant et l'enseignant	37
5.	L'enseignement missionnaire de la langue française : le contenu	39
6.	Les enseignants missionnaires	40
7.	La motivation des apprenants	41
8.	L'enseignement missionnaire et la religion	42
9.	La séparation entre école de garçons et école de filles	42
10.	Les récompenses offertes aux brillants	43
11.	Le genre de l'enseignement (polyvalent ou bien limité uniquement à l'enseignement de la langue française et ses règles)	44

12. Pour ou contre la présence des missionnaires d’Afrique en Algérie en général et en Kabylie en particulier	45
13. L’enseignement après l’indépendance	47
II. L’analyse des entretiens (la période postcoloniale)	48
1. Présentation de nos informateurs	48
1.1. Le sexe et l’âge	48
1.2. La maîtrise des langues.....	48
2. Les Attitudes favorables ou positives vis-à-vis de l’enseignement après l’indépendance (la période postcoloniale).....	49
3. Les Attitudes défavorables ou négatives vis-à-vis de l’enseignement après l’indépendance (la période postcoloniale).....	50
4. La langue de communication entre l’apprenant et l’enseignant de la langue française.....	50
5. Le volume horaire consacré à la langue française.....	51
6. Les récompenses offertes aux brillants apprenants.....	52
7. Le genre de l’enseignement (polyvalent ou bien limité uniquement à l’enseignement de la langue française et ses règles)	53
III.1. Analyse des erreurs dans les productions des informateurs de la période coloniale ...	55
III.2. Analyse des erreurs dans les productions des apprenants d’après l’indépendance	63
III.3. Tableau comparatif des productions des deux générations	77
Conclusion	79

Bibliographie

Annexes

Annexes

L'enseignement missionnaire

Questionnaire

1. Sexe (F. M)
2. Quel âge avez-vous ?
3. Vous êtes de quelle région ?
4. Quelle est votre langue maternelle ?
5. Aviez-vous été scolarisé ?
6. A quelle époque ?
7. Vous aviez quel âge ?
8. Quel était le nom de votre première école ?
9. Elle se situe en quelle région ?
10. Quelle était la durée de votre scolarité ?
11. Connaissez-vous d'autres langues ?
12. L'aviez-vous appris à l'école ?
13. Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?
14. Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?
15. Comment s'appelle-t-il ? De quelle nation était-il ?
16. Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?
17. Etiez-vous nombreux en classe ?
18. Vous étiez à combien ?
19. Y'avait-il de filles/gerçons parmi vous ?
20. Si oui, combien ?
21. Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?
22. Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?
23. Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?
24. L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ? Alors quelles étaient les matières essentielles et les matières secondaires qu'on vous enseignait ?
25. Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?
26. Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie, en général, et au sein de nos villages kabyles, en particulier ?

Informateur 1 :

/(xxx) En classe il y a souvent des des discussions ah :: je me rappelle souvent on organisait des débats avec le père enseignant de la langue française on organisait des débats sur des sujets un peu particulier des sujets évidemment qui pouvait intéresser aussi bien les apprenants du point de vue de leur âge et en même temps aussi qui pouvait apporter un certain nombre de chose à la société bien entendu c'étaient liées aux programmes parce que les pères blancs suivaient scrupuleusement les programmes avant l'indépendance les programmes français les programmes officiels français après l'indépendance les programmes officiels algériens - voila – si il y a des choses beaucoup plus précises on peut aller – il faut aller évidemment même moi j'étais interne il y avait aussi beaucoup de demi-pensionnaires avec moi ah :: dans la cour et même en classe on était obligé de ne parler que le français/.

- Donc ça peut être la seule raison pour laquelle vous parlez le français plus correctement que nous maintenant.

/Je crois que les conditions ne sont pas les même – les conditions ne sont pas les même pourquoi parce que à notre époque – il n'y avait qu'une seule langue ah :: disant utilisée ah :: c'était la langue française – après l'indépendance surtout après peut être les années soixante-dix ah :: avec ah :: l'arabisation les les jeunes algériens étaient obligés de jongler un peu entre l'arabe et le français – ce qui fait quand même il y a une petite distension – c'est pas tout à fait la même chose quand on utilise qu'une seule langue évidemment on a tendance beaucoup plus correctement que si on utilise plusieurs langues à la fois – je pense que ça çaça a joué un rôle énorme/.

- Vous avez quel âge ?

/ah :: maintenant ah :: je vais bientôt avoir soixante-six ans/.

- Vous êtes de quelle région ?

/Je suis de Beni Douala évidemment/.

- Quelle est votre langue maternelle ?

/Ma langue maternelle c'est le kabyle/.

- Aviez-vous été scolarisé ?

/Oui bien entendu j'ai été scolarisé tardivement/.

- Tardivement, à quelle époque ?

/A cause de la guerre ah :: d'Algérie donc la guerre d'indépendance – les écoles étaient fermées au moment où je devais accéder à l'école donc je n'ai commencé à fréquenter l'école qu'à l'âge de onze ans/.

- C'était en quelle année ?

/C'était exactement en 1960 – en 1960 où la stass de Beni Douala avait décidé d'ouvrir des écoles de village donc de la commune de Beni Douala/.

- Vous aviez quel âge ?

/A l'âge de onze ans à l'âge de onze ans c'est-à-dire que j'ai fait ma première année primaire à l'âge de onze ans au lieu de la faire à six ans/.

- Vous l'aviez fait ici ?

/Oui ah : c'est ici à l'école de TaghemountOukerouche évidemment/.

- Quelle était le nom de votre première école ?

/l'école c'est l'école Taassast/

- Elle n'avait pas un nom particulier ?

/non elle n'avait pas un nom particulier/. [...].

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/la durée de la scolarité ?/.

- Concernant la période que vous avez fait chez les pères blancs.

/bah chez les pères blancs j'ai été de 1963 jusqu'à 1970 c'est-à-dire sept ans – sept ans/.

- Connaissez-vous d'autre langue à part le kabyle ?

/bien entendu je connais un peu l'anglais quand j'étais au lycée quand j'étais à la faculté je parlais peut être un peu plus couramment l'anglais mais avec le temps malheureusement et comme (...)/.

- Faute d'usage.

/voilà faute d'usage beaucoup de chose ont été perdu en chemin (hahaha) voilà – mais si non si jamais je devais reprendre bah évidemment je pourrais reprendre facilement parce que j'ai quand même en tête les bases nécessaires – il m'est t'arriver de temps en temps d'être en contact avec des anglophones – qui me posent des questions surtout qui me demandent des renseignements quand je suis en voyage – et je me rend compte que parfois j'arrive à me débrouiller – relativement évidemment/.

- Quelle était le volume horaire consacré à la langue française chez les pères blancs ?

/chez les pères blancs – alors le volume horaire (...) la langue seulement parce que bon toutes les autres matières étaient enseignées en français évidemment mais la langue française – alors

au euh :: moyen c'est-à-dire au collège on avait – si mes souvenirs sont bons on avait à peu près – six heures de langue française à peu près six heures de langue française/.

- Six heures par semaine ?

/six heures par semaine voilà – donc on avait deux heures en fin deux heures deux heures deux heures – c'étaient des tranches horaires de deux heures environ si mes souvenirs sont bons/. [...].

- Vous m'avez dit que la méthode était entre la méthode directe et la méthode indirecte.

/bien entendu/.

- Donc si je peux comprendre par ça que les pères se débrouillaient pour que l'apprenant puisse assimiler cette langue.

/absolument – absolument – ah : il y avait aussi évidemment à cette époque-là beaucoup de choses qui étaient apprises par cœur parce que on avait beaucoup de poésie on avait beaucoup de euh :: donc enfin la poésie aussi bien la poésie rimée que la poésie libre – donc on apprenait des poèmes entiers parfois même des textes entiers et puis de temps en temps aussi surtout en fin du trimestre parfois on organisait même des petites cérémonies ou on faisait un peu du théâtre en français évidemment avec les pièces connues des grands auteurs français tel que Molière ah :: Corneille Racine etcétera – voilà/.

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/oui bien entendu mon premier instituteur c'est à Beni Douala il s'appelait ah :: si il est vivant que dieu lui prête encore vie – si il est mort que ait son âme s'appelait monsieur Bille/.

- C'est un français ?

/c'est un français c'est un français – ah :: je n'ai eu que des enseignants français sauf après l'indépendance on nous a affecté un enseignant d'arabe – mais si non tous mes professeurs étaient des français/.

- Pour la première année, comment parveniez-vous à parler à communiquer cet enseignant qui était français ?

/parfois c'était avec des gestes – parfois aussi bah on utilisait un peu la méthode des muets donc la méthode gestuelle – gestuelle mais avec le temps on a fini quand même par apprendre à parler français puisque la plupart des temps ah : au même temps que l'enseignant donc nous parlait en français il nous montrait parfois des choses – ça s'appelle comme ça cela s'appelle comme ci – donc il y a quand même une méthode disant un peu concrète de l'apprentissage de la langue [...] c'est un peu comme la méthode de l'enseignement fondamental chez nous un peu comme ça voilà/.

- Etiez-vous nombreux en classe ?
/au départ oui on était une bonne quarantaine/ [...].
- Y avait-il des filles parmi vous ?
/non ah : au début même si il y avait une classe donc qui était réservée aux filles il n'y avait pas des filles sauf à la dernière année où l'enseignante des filles avait pris un petit congé et ses meilleurs élèves ont été ah :: un peu dispatchées à travers les classes/.(...).
- Que les meilleurs élèves ?
/que les meilleurs élèves – que les meilleurs élèves qui pouvaient passer l'examen du certificat d'étude primaire [...] mais si non les classes n'étaient pas mixtes – au départ les classes n'étaient pas mixtes/.
- Sur ces quarante élèves, combien d'élèves réussissaient ?
/ah :: bon c'était c'était un peu particulier puisque je vous l'ai dit l'école ah :: de euh :: du village avait été fermée de 1956 à 1960 – ce qui fait qu'en classe on se retrouvait ah :: donc à ah :: plusieurs avec des âges différents – donc dans la même classe on avait des gens qui étaient sur le point de quitter l'école – et il y'en avait des desdes camarades relativement plus jeunes – donc il y avait des (...) dans dans la même classe on pourrait avoir des des élèves de six ah :: de six à treize ans/.
- Ça ne posait pas de problèmes ?
/ça ne posait pas de problème puisque on avait le même niveau on venait tout juste de commencer ah :: donc l l l'école à ce moment là – donc ceux qui étaient plus âgés malheureusement n'ont pas été loin – ceux qui étaient beaucoup plus jeunes ont pu donc finir leur scolarité et il y a beaucoup de euh : il y a beaucoup parmi eux qui sont réussi qui sont devenu ingénieurs qui sont devenu médecins qui sont devenu ah : qui sont devenu disant de grands diplômés/.
- Donc vous avez la réussite comme objectif.
/absolument absolument on était on était on était très conscient de l'importance des études à ce moment-là [...] les conditions de vie nous poussaient ah :: à étudier d'avantage et beaucoup plus sérieusement pour pouvoir par la suite donc ah : réussir dans la vie/.[...].
- Durant votre parcours scolaire comment étiez-vous évalués ?
/alors on était évalué ah :: on était évalué on avait à l'école primaire on avait un moyen un peu particulier – d'évaluation constante on avait ce qu'on appelle un cahier de roulement et ce cahier de roulement c'est un cahier qui passait de l'un à l'autre et où on faisait des devoirs corrigés au faire et à mesure par l'enseignant – on appelait cela un cahier de roulement si non

on avait des compositions on avait des compositions trimestrielles et c'est pendant c'est compositions trimestrielles qu'on était évalué/.

- Que pourriez-vous dire de la qualité de l'enseignement que vous aviez reçu ?

/alors bon c'était un je pense que c'était un enseignement de bonne qualité parce que la plupart des enseignants qui étaient affectés ici étaient – étaient de bons enseignants de bons psychopédagogues et il y a aussi peut être quelque chose qui a joué un rôle important c'est que ah :: la période y en était un peu difficile – la plupart des gens qui ont enseignés étaient des gens qui étaient animés d'une très grande volonté et qui voulaient absolument réussir leur mission – et c'est ah : je pense ce qui a fait que effectivement nous avons reçu un enseignement ah :: basé sur des choses intéressantes et efficaces/.

- Et qui répondait bien sûr à vos besoins.

/absolument absolument/.

- Pour finir que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles en particulier ?

/alors ah : c'est vrai qu'au départ – on les a appelé des missionnaires pourquoi parce que le but premier au départ c'était d'essayer d'évangéliser donc les autochtones cela dire les habitants des pays dans lesquels ils étaient envoyés mais avec le temps – je pense que – ils n'avaient plus cette mission là leur mission consistait essentiellement ah :: à porter de l'aide aux gens qui en avaient besoin – c'est vrai qu'il y a eu ah :: parfois – des conversions mais d'après ma propre expérience et d'après ce que je sais du comportement des pères blancs et des pères jésuite que j'ai fréquenté – en aucun moment dans ma vie scolaire ils n'ont essayé de de convertir un élève – il y a eu des camarades chrétiens mais c'est des ah :: camarades ah :: acquis en alléguait en quelque sorte le christianisme parce que leurs parents peut être un peu trop pauvre au départ ont trouvé de l'aide chez les pères blancs et ils ont cru bon de se convertir au christianisme mais si non ah :: encore une fois même si on avait de temps en temps des cours d'éducation morale – ils n'ont jamais jamaisjamais parler de la religion chrétienne en particulier quand ils parlaient de religions ils parlaient de religions en général et en particulier de religions monothéistes c'est-à-dire aussi bien la religion chrétienne que la religion musulmane que la religion juive – si non d'après ma propre expérience ah :: je n'ai pas de souvenirs de moments où un père blanc aurait essayé donc de convaincre quelqu'un d'adhérer au christianisme ah :: pour mon expérience personnelle je dirais que même c'est un père blancs qui m'encourageait à lire le coran – c'est curieux mais c'est comme ça – parce qu'il se trouve que pendant la guerre de libération nationale on avait appris le coran dans les différentes mosquées des différents villages et on a appris le coran sans le comprendre et

comme de temps en temps on avait des cours d'éducation morale je levais parfois le doigt pour dire au père donc dans le coran il est dit ceci il est dit cela il m'a conseillé de lire donc les exemplaires du Coran qui étaient disponibles à la bibliothèque des pères blancs de Beni Yenni en particulier/.

- Pourrez-vous nous parler du déroulement d'une leçon de français ? Une leçon de grammaire par exemple.

/bon pour des leçons de grammaire la plupart du temps ah :: on commençait par par – donc avoir un petit texte – on soulignait le point à étudier [...] et puis après donc l'enseignant expliquait donc de quoi il s'agissait et puis évidemment après nous donnait la règle et les règles à ce moment-là on les apprenait par cœur (...)/.

- Vous aviez des exercices d'application ?

/bien entendu bien entendu il y avait des exercices d'application – après la leçon il y a des exercices d'application ah :: parfois écrits parfois oraux (...)/.

- Celui qui n'apprend pas la règle ?

/Ah : il y a eu des punitions – il y avait des punitions il y avait même des punitions corporelles ah :: bon pouvait être – pouvait recevoir quelque coups de règle (hahaha) sur les doigts on pouvait se faire tirer les oreilles – on pouvait être aussi mis à genoux pendant une petite période/.

- Et pour les récompenses ?

/les récompenses on avait des bons points ou les images – souvent des images quand on travaillait bien on avait des images – enfin c'étaient des espèces de cartes postales si vous voulez – si non parfois verbalement aussi parfois on pouvait avoir des encouragements verbaux – mais la plupart des temps c'était surtout les images qui étaient efficaces d'ailleurs c'est encore utilisées ah : voilà maintenant ici et même ailleurs même en France on utilise le système de récompense par l'image et au bout d'un certain nombre d'images on avait quelque chose un livre ou quelque chose d'autre – c'est intéressant ça pouvait encourager les enfants à travailler d'avantage même si évidemment il faut leur faire prendre conscience que ce n'est pas pour avoir des images qu'on travaille mais (hahaha) pour autre chose/.

Informateur 2 :

- Monsieur, vous avez quel âge ?
/Soixante-un ans/.
- Vous êtes de quelle région ?
/Beni Douala/.
- Quelle est votre langue maternelle ?
/Le français – évidemment/.
- Le français, votre langue maternelle !
/Oui/.
- Connaissez-vous le Kabyle ?
/Bien sûr/.
- Aviez-vous été scolarisé ?
/Oui/.
- à quelle époque ?
/En soixante-neuf/.
- Vous aviez quel âge ?
/Treize ans/.
- Quelle était le nom de votre première école ?
/école de Taghemount Azouz/.
- école des pères blancs ?
/école des pères blancs de Taghemount Azouz/.
- Quelle était la durée de votre scolarité ?
/Une durée de trois ans/.
- Connaissez-vous d'autres langues à part le français et le kabyle ?
/Le français évidemment l'arabe/.
- Vous l'aviez appris à l'école ?
/Oui/.
- Quel était le volume horaire consacré à la langue française ?
/De euh :: de huit heure jusqu'à cinq heure/.
- Vous faisiez que la langue française ?
/Et l'arabe bien sûr/.

- Vous aviez des cours d'arabe ?
/Oui/.
- Donc les cours étaient partagées entre arabe et français ?
/Oui/.
- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?
/C'était un français c'est deux français un qui est de midi de midi de la France évidemment et un autre de la capitale de euh : de la France/.
- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant puisque votre langue maternelle est le kabyle ?
/On a étudié déjà avec le lele primaire déjà alors donc ah :: on a étudié avec des français/.
- Au primaire, vous parvenez à communiquer avec quelle langue ?
/En français évidemment du moment qu'on est ah :: qu'on est occupé par la France donc les enseignants c'est des français/.
- Vous étiez obligés de parler en français ?
/On est obligé de comprendre et de lire en français/.
- Et de parler encore.
/Et de parler bien sûr/
- Étiez-vous nombreux en classe ?
/ah :: à peu près une ah : vingt-neuf à trente personnes de vingt-cinq entre /vingt-cinq et trente/.
- Y avait-il des filles parmi vous ?
/Non – les filles c'est à part dans une autre école et les jeunes de de d'une autre école/.
- Donc les filles étaient avec les sœurs blanches ?
/Voilà on était pas mixte – avec les pères bien sûr/.
- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ? Le taux de réussite.
/Le taux à savoir ah : il y a des fois entre cinq à dix de huit à dix à dix%/.
- Donc il y avait pas beaucoup de personnes qui réussissaient ?
/Ah oui bien sûr il faut être vraiment (rire)/.
- Comment étiez-vous évalués ?
/Sur quoi ?/
- Vous êtes évalués par trimestre ou par semestre, quel était le genre d'examen qu'on vous donnait ?

/C'est des examens qu'on qu'on faisait comme ah :: les cours évidemment c'est selon les cours qu'on reçoit – on fait des examens en courant de la période comme toutes les écoles de de l'Algérie les examens c'est la même chose c'est comme toutes les écoles/.

- ça ressemble à l'heure actuelle ?

/Oui bien sûr/.

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/ça c'est le directeur qui nous paye une une réception – pour tout le monde – ceux qui réussissent et ceux qui ne réussissent pas Donc c'est pour tout le monde on faisait ils nous font une une réception exceptionnelle à laquelle on doit tous participer/.

- L'enseignement que vous avez reçu était-il un enseignement polyvalent, c'est-à-dire un enseignement qui touchait à toutes les matières ou bien on vous faisait que de la langue française ?

/Non il y a toutes les matières c'est toutes les matières/.

- Il y avait les mathématiques ah :: (...) ?

/Bien sûr bien sûr/.

- Que pouviez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ?

/ah :: formidable (rire) formidable/.

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles en particulier ?

/Evidement c'est c'est ah :: des gens qui sont très instruits – et qui cherchent toujours à faire réussir les les gens de la Kabylie [...]/.

- Je vous remercie monsieur.

Informateur 3:

- Bonjour monsieur, pouvez-vous répondre à quelques questions ?
/Oui/.
- Vous avez quel âge ?
/Soixante ans/.
- Vous êtes de quelle région ?
/ah : Beni Douala/.
- Exactement.
/TaguemountOukerrouche/.
- Quelle est votre langue maternelle ?
/Le kabyle/.
- Aviez-vous été scolarisé ?
/Oui/.
- En quelle année ?
/Mille neuf-cent soixante-un/.
- Vous aviez quel âge ?
/Six ans/.
- Quelle était le nom de votre première école ?
/école primaire de TaguemountOukerrouch/.
- Elle se situe en quelle région ?
/à TaghemountOukerrouch même/.
- Quelle était la durée de votre scolarité ?
/ah : Sept ans/.
- Connaissez-vous d'autres langues à part le kabyle ?
/Le français et l'arabe/.
- Concernant le français, l'aviez-vous appris à l'école ?
/Oui/.
- Quelle était le volume horaire consacré à cette langue ?
/En quelle période ?/
- La période de votre scolarité.
/Toute entière ?/
- Oui.

/Au départ c'était ah :: c'était six heures au moins par jour mais après après l'arrivée des enseignants algériens donc l'enseignement avait été réorganisé donc l'arabe était plus valorisé que le français donc ils ont réservé une heure par jour pour la langue française/.

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/ah :: je pense que c'est monsieur Antoine/.

- Il était de quelle nationalité ?

/Nationalité française/.

- Vous m'avez dit que votre langue maternelle est le kabyle.

/Oui/.

- [...] Alors comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant qui est français dès ce jeune âge ?

/On communiquait peu mais on faisait très attention à ce qui est ah : très important par exemple quand on demandait quelque chose on utilisait les gestes et ils arrivaient quand même à communiquer avec nous avec la force du temps parce qu'ils ont enseigné ah : en Kabylie plus particulièrement donc ils ont quand même pris appris certaines habitudes ils se sont habitués à communiquer avec les enfants de basage en Kabylie/.

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/Oui/.

- Vous étiez à combien ?

/Une vingtaine/.

- [...] il y avait-il des filles parmi vous ?

/Oui/.

- Combien ?

/ah :: à peu près ah :: moins d'une dizaine huit à neuf/.

- Durant votre parcours scolaire comment étiez-vous évalués ?

/Comment étions nous évalués ?/

- Vous faisiez des examens chaque trimestre ou chaque semestre ?

/Au départ nous faisons un examen annuel des compositions annuellement/.

- Chaque année ?

/En fin d'année oui/.

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ah : En parlant de passage pour les classes suivantes ?/

- Oui.

/Disant ah :: entre douze et quatorze/.

- Entre douze et quatorze donc c'était pas vraiment fameux ?

/Mais c'était c'était quand même un bon résultat – c'est-à-dire on ne pouvait pas accorder le passage en ceux qui restaient parce qu'ils ne pouvaient pas avancer si ils ne doublent pas l'année/.

- Quelle était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ? Par exemple le premier [...].

/Les meilleurs recevaient en récompense des livres des livres de contes ah : des affaires scolaires tout simplement/.

- C'est ce qui manquait ?

/Oui/.

- L'enseignement que vous avez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien un enseignement limité uniquement à la langue française ?

/Un enseignement qui regroupait toutes les matières y compris les matières qui sortaient de du programme ah : donc ah : des sorties (xxx) de de du jardinage ah : etcétera/.

- Il y avait des activités manuelles ?

/Oui oui il y avait la physique – il y avait même des activités sportives des exercices physiques/.

- Que pouviez-vous dire de la qualité de cet enseignement ? Est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/C'est ah :: c'est un ah : enseignement – parfait/.

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles en particulier ?

/Je dirais que les missionnaires – sont venus pour nous ah :: pour nous aider à nous en sortir de euh : de de l'analphabétisme en premier lieu donc ils faisaient tout ce qui est de leur pouvoir pour améliorer ah :: améliorer nos connaissances et pour nous faire sortir en quelque sorte de euh : de la misère dans nous étions on nous en essayant de nous ramener à un niveau où au moins nous pourrions faire une activité une formation etcétera Entre autre ils faisaient du bénévolat et apportaient des aides des secours aux personnes diminués ah : ils jouaient le rôle de secouristes ah :: et de bien faisant au même temps donc ils faisaient tout pour ah : pour pour donner le meilleur d'eux même et j'espère que leur mission a été très bien accueillie en Algérie parce que ne se sont jamais mêlés de ce qui ne les regardait pas et se sont limités à leur fonction et à leur travail qui est vraiment un travail irréprochable/.

- Et pourtant ils sont venus pour convertir les gens vers le christianisme, est ce qu'ils faisaient ça en classe ?

/à mon avis je dirais que ça n'a pas été le rôle principal des missionnaires parce que en les voyant sur le terrain ah :: d'abord pendant toutes nos relations avec les pères blancs il n'a jamais été question de religion sauf si vous vous posez une question relative à celle-ci mais si non ils sortent jamais du domaine de l'enseignement qui est programmé parce que ils travaillent suivant le programme de l'enseignement français qui est encore actuel c'est le même enseignement qui se fait à travers les pays d'Europe et les pays d'Afrique qui n'ont pas rejeté ce programme/.

Informateur 4 :

- Quel âge avez-vous ?
/Soixante ah :: sept ans je vais fermer mes soixante-sept ans bientôt mois de juin/.
- Vous êtes de quelle région ?
/D'Ait mahmud Taghmunt Azouz/.
- Quelle est votre langue maternelle ?
/C'est le kabyle/.
- Aviez-vous été scolarisé ?
/Oui/.
- En quelle époque ?
/En mille neuf cent ah :: cinquante-cinq/.
- à l'époque coloniale ?
/A l'époque coloniale/.
- Vous aviez quel âge ?
/ah : je devais avoir dans les cinq ans et demi six ans/.
- Quel était le nom de votre première école ?
/Alors – il me semble il me semble c'était monsieur BoudanBoudanBelaid/.
- Elle s'appelle actuellement BoudanBelaid ?
/L'école vous parlez de l'école ?/
- Oui de l'école.
/L'école c'est l'école des pères blancs – elle ne portait pas de nom à l'époque/.
- Elle se situe en quelle région ?
/à Taghemount Azouz/.
- Connaissez-vous d'autres langues ?
/Oui je parle l'arabe je parle le russe/.
- Et le français, vous parlez bien le français ?
/Enfin c'est à vous de voir/.
- Quelle était la durée de votre scolarité ?
/De de ma ?/
- La durée de votre scolarité.
/La durée de ma scolarité ?/
- Oui.

/Bah j'ai fait j'ai fait le cycle primaire ah :: une partie du cycle primaire à Taghemount Azouz chez les pères blancs – et puis ah :: j'ai fait une autre partie à Alger à l'époque donc en soixante ah :: soixante-deux – soixante-deux puis ah :: voilà/.

- Toujours chez les pères blancs ?

/Non nonnon C'est dans un collège d'enseignement moyen (cem) à l'époque cosmique à Alger/.

- Le français, vous l'avez appris à l'école ?

/Bah oui heureusement/.

- Quel était le volume horaire consacré à la langue française ?

/Bah pratiquement ce n'est que du français/.

- La langue française et ses règles uniquement, pas les autres matières.

/Uniquement la langue française ?/

- Oui.

/Bah ah :: on avait pratiquement une affaire de euh :: trois heures quatre heures trois heures par jours/.

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/Oui monsieur BoudanBoudanbelaid/.

- Ah ! Donc il est kabyle ?

/Il est kabyle oui – et à l'époque à l'époque il y avait il y avait il y avait que des kabyles il y avait les pères blancs/.

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/Bah ah :: ils nous obligeaient à communiquer en langue française – pour mieux cerner pour mieux parler la langue/.

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/On était nombreux on était réparti en groupes comme il y avait pas suffisamment d'espace – donc il y avait pratiquement il y avait deux groupes il y avait parfois ah :: on était mélangé – aux différents niveaux/.

- Y avait-il des filles parmi vous ?

/Non – parce qu'il y avait l'école des sœurs blanches/.

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ah :: pas grand-chose pas grand-chose pas beaucoup – pas beaucoup pas beaucoup ma connaissance ah :: ma génération surtout nous sommes peu qui ont réussi vraiment dans leurs études/.

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?
/Comment on était évalué ?/
- Oui.
/Vous savez à l'époque c'était les bons points – à l'époque c'était c'était le euh :: les points les bons qu'on distribuait aux élèves celui qui a plus de points de bons est considéré comme le meilleur élève/.
- il y avait le système de classement ?
/Oui il y avait le système de classement bien sûr il y avait une notation ah : une notation ah : plutôt une évaluation ah :: analytique qui est faite par par l'enseignant/.
- Quel est le genre de récompenses que ces meilleurs recevaient ?
/Bah la récompense je reviens toujours aux bons points – et puis des encouragements de l'enseignant - l'excursion - l'excursion – les meilleurs élèves on les prenait en excursion/.
- Chaque fin d'année ou chaque fin du trimestre ?
/ça dépend ah : en hiver c'est c'est pas possible de partir mais beaucoup plus on nous programmait pour les sorties en printemps et en été - voilà/.
- L'enseignement que vous avez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il se limitait uniquement à la langue française et ses règles ?
/Non ma génération était uniquement la langue française/.
- Vous faisiez pas d'autres matières ?
/ah : bon les autres matières il y a la langue il y a il y a les mathématique la géographie il y a l'histoire/.
- Quelles étaient les matières essentielles ?
/Alors les matières essentielles il y avait il y avait l'histoire-géo – il y avait la langue – il y avait ah :: calcul à l'époque on l'appelait calcul/.
- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ?
/Vous savez ? La pédagogie elle a évolué – la pédagogie appliquée à l'époque et celle nous appliquons actuellement elle est différente – donc je disais que lala pédagogie appliquée à cette époque et la pédagogie que nous appliquons maintenant elle est différente ah :: il faut pas oublier qu'ils avaient une mission d'ailleurs on les appelait les missionnaires ils avaient une mission la mission c'était pas seulement l'instruction de l'enfant mais aussi d'essayer de l'attirer vers le christianisme/.
- D'accord, on essayait de vous attirer vers leur religion ?

/Bah oui mais ils n'ont pas pu – ils n'ont pas pu ils pouvaient pas c'est vrai qu'ils ont réussi peut être avec une famille ou deux mais pas toutes les familles/.

- Donc l'enseignement n'était pas laïc ?

/Il était laïc c'est pas qu'il n'était pas laïc non parce que après il y avait le contrôle de l'académie c'est-à-dire que après pendant quelques années ah :: le secteur public avait un contrôle sur l'école primaire sur les écoles primaires détenues par les missionnaires par les pères blancs – mais avant – avant ah :: c'était uniquement les pères blancs qui géraient leurs écoles c'était eux qui préparaient les programmes et ainsi de suite mais après les programmes d'enseignement juste après ah :: vers les années mille-neuf-cent-quarante la ah :: l'école laïque a pénétré l'école religieuse des pères blancs/.

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles en particulier ?

/Les missionnaires – les missionnaires – parce que c'est une histoire il faut reculer dans les temps ah :: ce qu'ils appelaient Lavigerie à l'époque Lavigerie c'est un ah :: c'était lui le grand chef de euh :: la religion catholique en Algérie [...] Mon seigneur Lavigerie ah : Il n'est pas mon seigneur mon seigneur je n'ai qu'un seul seigneur mais ils l'appelaient comme ça mon seigneur Lavigerie [...] Donc mon seigneur Lavigerie quand ils ont pénétré les français quand ils ont arrivé en Algérie ils ont ciblé des régions – ils ont ciblé des régions il y a pas seulement que la Kabylie ils ont été même ailleurs – jusqu'au fin fond du désert ah :: le père de FackolàTamanrasset par exemple et ainsi de suite donc mais – ce qui était proche d'Alger c'était la Kabylie – c'était la région la région de la Kabylie – et les pères blancs ont pénétré le village de Taghemount Azouz en dix-huit cent soixante-dix soixante-onze ils ont construit la première école c'est celle de Taguemount Azouz en dix-huit cent soixante-treize – et l'objectif recherché à l'époque c'était très simple c'était l'évangélisation [...]/.

Informateur 5 :

- Bonjour monsieur, pouvez-vous répondre à quelques questions ?
/Volontiers/.
- Vous avez quel âge ?
/Soixante-trois ans/.
- Vous êtes de quelle région ?
/ah : Ait Mahmoud ah : village TiziHibel/
- Quelle est votre langue maternelle ?
/Ma langue maternelle //takvaylith//.(le kabyle).
- Aviez-vous été scolarisés ?
/Oui/.
- à quelle époque ?
/En cinquante-huit – pendant la période coloniale/.
- Et vous avez quel âge ?
/ah : J'avais six ans/.
- Quel était le nom de votre première école ?
/ah : école ah : TiziHibel, école primaire TiziHibel/.
- Donc elle n'avait pas un nom ?
/Elle n'avait pas un nom elle était brulée déjà – pendant la révolution – elle a été reconstruite en préfabriqué/.
- Elle se situe en quelle région à TiziHibel ?
/Ait Mahmoud toujours village TiziHibel/.
- Quelle était la durée de votre scolarité ?
/ah : Cinquante-huit soixante-sept en soixante-sept on nous a dirigés sur le collège d'enseignement technique TiziOuzou pour une période de trois ans/.
- Connaissez-vous d'autres langues ?
/ah : l'arabe le français et //tamazight// c'est tout/.
- Concernant le français l'aviez-vous appris à l'école ?
/Je l'ai appris à l'école c'est ma deuxième langue maternelle/.
- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?
/ah : c'était huit heures/.
- Huit heures et vous faisiez que la langue française et ses règles ?

/Que la langue française on connaissait pas la langue arabe ni l'anglais ni Il n'y avait que la seule il était même interdit de parler kabyle pendant la les cours/.

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/Oui monsieur Simon/.

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge, Puisque vous m'avez dit que votre langue maternelle était le kabyle ?

/Le kabyle parce qu'il y avait une uneinis initiation – même même les enseignants français comme la majorité c'était des militaires – comprenaient le le kabyle – hors comme on nous a encouragé d'avantage à apprendre la langue française nous interdisait de parler pendant les cours/.

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/On était ah :: quinze à vingt/.

- Il y a-t-il des filles parmi vous ?

/Non jusqu'à l'année ah : jusqu'à l'indépendance soixante-quatre soixante-cinq On avait huit filles parmi nous/.

- Donc c'est un nombre inférieur.

/Inférieur elles avaient une (xxx) toutes seules/.

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/Dans ma classe ?/.

- Oui.

/ah :: un pourcentage de quatre-vingt-seize à quatre-vingt-dix-huit/.

- Donc pratiquement c'est tout le monde qui réussissait.

/Tout le monde/.

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/Je n'ai pas compris/.

- Est-ce qu'on vous faisiez des examens chaque trimestre ou chaque semestre ?

/Chaque trimestre il y avait des compositions comme l'heure actuelle il y avait des compositions – et les examens on avait le cours fin d'études le certificat d'études ou on était orienté à la cinquième – ce temps-là c'était la cinquième ou c'est le lycée ou c'est – le CET connaissances d'enseignement technique/.

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/Des prix des livres – c'est tout/.

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent, qui touche à d'autres matières ?

/Très polyvalent – très polyvalent/.

- Il répondait à vos besoins ?

/Oui – il touchait au math il touchait au français il touchait même l'éducation physique – on avait tout c'était un enseignement complet – Parce que tout est canalisé sur la langue française on avait pas d'autre langues pour le (...) vous me comprenez ?/.

- Oui.

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ?

/Il était satisfaisant – c'est par rapport à l'enseignement actuel – c'est les deux extrêmes c'est le plus et le moins/.

- Pour finir que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles en particulier ?

/En matière culturelle ils nous ont été d'un apport (...) d'un très (...) ils nous ont été d'un très grand secours – ils aidaient les familles pauvres ils (...) on avait une sœur là s'est-elle qui procédait (xxx) qui faisait la maternité procédait aux accouchements des femmes parce qu'il n'avait pas d'autres on avait pas la chance il aidait en matières de vestimentaire en denrées alimentaires/.

- Je vous remercie monsieur.

Informateur 6

- bonjour monsieur
/Bonjour mademoiselle/.
- Pouviez-vous répondre à quelques questions ?
/sans aucun problème/.
- Vous avez quel âge ?
/Soixante soixante ans/.
- Vous êtes de quelle région ?
/Kabylie BENI DOUALA/.
- plus exactement ?
/TaghemountOukerrouche/.
- Quelle est votre langue maternelle ?
/Le Kabyle/
- Avez-vous été scolarisé ?
/à l'étranger/.
- En quelle époque ?
/En soixante-cinq/.
- Vous aviez quel âge ?
/Neuf ans/.
- Quel était le nom de votre première école ?
/Ma première école n'avait pas un nom parce qu'elle se situait dans un hôpital/.
- Elle se situait en quelle région ?
/Dans le val/.
- Quelle était la durée de votre scolarité ?
/De soixante-cinq à ah : soixante-sept/.
- Connaissez-vous d'autres langues à part le Kabyle ?
/Oui le français/.
- L'aviez-vous appris à l'école ?
/Bien sûr/.
- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?
/Horaire normal parce que c'était une école reliée à une académie/.

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/Je me souviens pas je me rappelle de son visage mais pas de son nom (hahaha)/.

- Il était de quelle nationalité ?

/Française/.

- Alors comment parveniez-vous à communiquer avec cet enseignant qui était français ?

/Parce qu'il m'a fallu énormément de temps pour assimiler la langue française avant de commencer mes études/.

- Etiez-vous nombreux en classe ?

Oui dix ou douze – nous étions des malades.

- Y'avait-il des filles parmi vous ?

/Non/.

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/On ne peut pas parler de réussite – on peut parler de chemin parce qu'une réussite on parle de réussite que si c'est un stage – donc c'était pas un stage c'était un enseignement général Donc la réussite n'était pas ah : n'était pas importante/.

- Mais tout le monde l'avait comme objectif.

/C'était une école affiliée à une académie nous avions des examens ordinaires la sixième non pas la sixième le cep/.

- Durant votre parcours scolaire comment étiez-vous évalués ? On vous faisait des examens ?

/Pas d'examens par des compositions/.

- L'enseignement que vous avez reçu était-il un enseignement polyvalent ? Ça veut dire qu'il touche à toutes les matières ou bien uniquement à la langue française.

/Non non il était général/.

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ?il répondait vraiment à vos besoins ?

/Bien sûr en tant qu'élève je n'avais pas le droit de choisir je ne pouvais pas choisir j'avais un enseignement je me contentais de cet enseignement/.

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique en Algérie en général et au sein de nos villages Kabyles en particulier ?

/Elle était excellente – c'était un acquis mais malheureusement c'est un acquis perdu/.

- Je vous remercie monsieur.

/De rien mademoiselle/.

Informateur 7

- Bonjour madame. Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/Avec plaisir ma fille (rire). /

- Quel âge avez-vous ?

/J'ai 65 ans. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/Ma langue maternelle c'est le kabyle tamazight. /

- Vous êtes de quelle région ?

/Et ben je suis originaire de béni-douala, de taguemountazouz. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/Oui j'étais scolarisé le plus normalement du monde, donc j'ai fait l'école primaire, le secondaire, le lycée et l'université. /

- A quelle époque ?

/Ma scolarité ? Ben, écoutez j'ai fait quand même l'école maternelle parce que j'étais en ville et en suite l'école primaire à l'âge de 6 ans comme tout le monde. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/Ma première école (Euh ::/ah ::) alors ma première école c'est l'école des sœurs jésuites à Marengo. /

- Elle se situait en quelle région ?

/C'est à Marengo, la ville de Hedjout c'est un internat de pensionnaires des sœurs jésuites et c'est une école (Euh ::/ah ::) en passe du primaire jusqu'à (Euh ::/ah ::) secondaire //dhina// pendant la guerre (Euh ::/ah ::) pendant la guerre de libération j'ai quand même 65 ans (rire). /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/Écoutez la durée je ne peux pas vous citer le nombre d'années j'ai fait la scolarité normale
voilà. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/Ben je parle kabyle, français, je fais de l'anglais que j'ai oublié faite de pratique, je parle arabe et j'écris l'arabe aussi. /

- Aviez-vous appris le français et l'arabe au même temps à l'école ?

/Oui, oui c'était bilingue c'est-à-dire nous avons fait, ma génération, nous avons fait du français jusqu'à l'indépendance en suite on a commencé à faire de l'arabe. /

- En quelle année vous avez commencé à faire de l'arabe ?

/L'arabes l'arabe c'est (Euh:/ah :) en 63, 64 on commençait à nous faire quelques heures d'arabe comme ça pendant les cours entre les cours, ils nous faisaient des cours d'éducation civique, l'éducation religieuse c'est-à-dire ce n'était pas vraiment obligatoire et je vous cache pas pendant les cours d'arabe on s'amusaient à lire « les saluts les copains » c'est des magazines (rire)/

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/Ben si ma mémoire ne me fait pas défaut je me souviens que (Euh ::/ah ::) on vous voulez parler uniquement de la langue (Euh:/ah :) du français ou bien de toutes les matières ? /

- Non, uniquement le français.

/Je pense que c'était aussi important je ne peux pas vous dire le nombre d'heures mais je sais que le français avait sa place aussi bien importante comme les maths tout le reste quoi. Plus importante d'ailleurs que la géographie et l'histoire/

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/Oui, je tout premier bon, (Euh ::/ah ::) , y'avait sœur Janimite et sa ma beaucoup marqué sœur Janimite c'était la responsable du pensionnat c'est elle qui prenait en charge toute les classes. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignante dès ce jeune âge ?

/Et bien (Euh ::/ah ::) moi j'ai eu la chance d'avoir des parents qui ont vécu en ville, j'ai ma mère qui est originaire d'ici du village de TiziHibel qui était aussi scolarisée elle aussi chez les sœurs blanches donc déjà elle parlait français mon père a toujours vécu en ville à Notre-Dame d'Afrique à Alger donc (...) en suite bien avant notre naissance il vivait déjà à Alger donc on avait pas de problèmes et puis je crois quand on est petit on assimile très vite on a pas besoin de parler la langue scolaire à la maison pour assimiler./

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/Oui, le nombre je ne peux pas me souvenir mais je sais que la classe était pleine quoi y'avait plus de tables et de bancs (rire) /

- Y'avait-il des garçons parmi vous ?

/ Non, non c'était l'époque où les filles --les classes--- les écoles de filles étaient à part et celles des garçons étaient à part ce n'était pas mixte surtout pas chez les pères-blancs et les sœurs-blanches. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/Le têt de réussite !Écoutez si vous voulez que je remonte à mon enfance je ne peux pas vous le dire, mais quand je me souviens de.Des dernières années de ma scolarité (Euh:/ah :) /

/A quel niveau primaire //nagh// (...) /

- Au primaire les premières années de votre scolarité.

/Au primaire y'avait un bon têt de réussite //bachamdinighachhal le pousontage //je ne peux pas te le dire normalement //lanakhatar(...)// c'était sérieux ce qui rentrait à l'école c'était ceux qui voulaient apprendre ceux qui étaient motivés ce n'était pas obligatoire à l'époque ce n'était pas obligatoire la scolarisation les parents qui étaient éveillés qui voulaient que leurs enfants aient à l'école les inscrivent les autres ils les gardent à la maison. /

- Surtout en ce qui concerne les filles.

/ Les filles je crois que c'était y'avait d'ailleurs même //dhaguidhithmourth// y'avait un têt de réussite je crois on peut dire presque à 100%//akhatar// toutes celles qui s'inscrivaient, qui allaient à l'école c'était parce qu'elles voulaient s'instruire et apprendre ce n'était pas obligatoire. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/Y'avait des compositions nous on appelle ça des compositions c'était au primaire c'était ce qu'on appelle maintenant l'évaluation voilà donc il y'avait des compositions sur toutes les matières il ya une note générale puis on nous classait premier, deuxième, troisième....
Etcvoilà(rire). /

- L'enseignement que vous aviez reçu, était-il un enseignement polyvalent ça veut dire il y'avait plusieurs matières ?

/C'était --- y'avait toutes les matières --- y'avait physique, chimie tout ce que vous voulez calcul et tout mais en langue française à l'indépendance ils ont introduit l'arabe //nigham// ce n'était pas obligatoire aussi ce n'est pas obligatoire du tout jusqu'aux années 66. 65 ça a commencé à être obligatoire dans les écoles et dans les lycées. /

- Que pouvez-vous dire de la qualité de cet enseignement ; est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/ Et bien (Euh ::/ah ::) vous savez le temps change les générations aussi et puis les moyens moi je pense que à l'époque c'était rigoureux c'était l'enseignement c'est-à-dire aussi que (Euh ::/ah ::) ce que nous étions et ce que sont les jeunes de maintenant est différent nous on savait pertinemment que c'est avec les études que nous allons s'en sortir surtout les algériens et les algériennes contrairement à vous maintenant si je ne réussis pas ya maman ya papa qui me achète ou je vais à l'étranger. Ben nous, on savait qu'on avait pas où aller c'était l'Algérie puis point haut point bas donc (Euh:/ah :)c'était quand même un enseignement très sérieux c'était très rigoureux très très rigoureux on avait pas question d'être un mauvais élève et d'être (Euh ::/ah ::) d'ailleurs il y'avait des classes ce qui n'existe pas maintenant on ne mettait pas les enfants à la porte y'avait des classes où on gardait des contres on les appelle c'est-à-dire ceux n'avait pas ou je préfère dire les filles qui avaient des problèmes d'apprentissage y'en a encore y'en a beaucoup maintenant mais au lieu de les traiter de les faire suivre par des spécialistes des psychologues on les met dehors à l'époque il y'avait des classes où on laissait ces personnes là jusqu'à l'âge de 15 ans de 14 ans ils étaient en 2^{ème} en cours élémentaire 2, élémentaire 1 Etc.On les gardait le plus longtemps possible avant de leur faire faire une formation couture broderie ou quelque chose comme ça donc ceux qui rentraient à l'école sortaient rarement de l'école très tôt on faisait tout pour les garder. /

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique ou bien les sœurs-blanches ?

/ Attendez quand vous dites missionnaires moi j'entends parler ces jours ci de gens qui --- de sectes plutôt --- c'est-à-dire vous parlez de ces églises qui se crée un peu partout ? /

- Non de l'enseignement.

/Missionnaires c'est-à-dire des gens qui viennent pour étendre une religion c'est ça missionnairevous parlez de l'enseignement français ? /

- Oui de l'enseignement français que vous aviez reçu par les sœurs-blanches.

/ Oui, oui vous parlez du passé alors parce que maintenant ils existent plus j'aimerais que vous me reposiez la question parce qu'elle n'est pas vraiment nette. /

- Que pensez-vous de la présence des sœurs-blanches et des pères-blancs enseignants à l'époque chez nous en Algérie en générale et au sein de nos villages kabyles en particulier

/ Ben-- je crois que-- c'est une aubaine pour les citoyens de la région c'était vraiment quelque chose d'extraordinaire pour quoi, parce que sans eux je crois que à l'Indépendance y'aurait pas d'enseignants y'aurait pas eu de personnes qui aurait fait de la médecine (Euh ::/ah ::) qui aurait fait --- d'ailleurs à l'indépendance c'était les gens de la région qui avaient tenu l'administration qui avaient tenu les écoles qui avaient (...) donc c'était quand même de l'éducation c'était une obèle c'était quelque chose de formidable c'était (Euh ::/ah ::) une chance que nous avons d'avoir une ici les pères-blancs et les sœurs-blanches. /

- Je vous remercie.

Informateur 8

- Bonjour madame.

/Bonjour la rose. /

- Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/ Mais bien sûr. /

- Quel âge avez-vous ?

/70 ans ma fille. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

//Taqvaylith//

- Vous êtes de quelle région ?

/Je suis de la région des Ouadhias. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ Oui /

- A quelle époque ?

/ Je ne me souviens pas vraiment mais ça doit être en 1955 environ. /

- Vous aviez quel âge ?

/Je devais avoir dans les (Euh ::/ah ::) 7 ou 8 ans à peu près. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/C'est l'école des sœurs-blanches de Tizi Hibel. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/C'était une affaire de 10ans.//Akeni // /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/Non, aucune à part le français et le kabyle. /

- L'aviez-vous appris à l'école ?

/ Oui. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/ Une affaire de 3. 4 heures par jours. /

- Vous faisiez du français chaque jour ?

/ Oui bien sûr. /

- Vous ne faisiez que de la langue française ?

/ Non, on faisait du calcul mental, de la physique (Euh ::/ah ::) /

- Concernant la langue française et ses règles.

/ On faisait tous les points de langue entre autre ;de la conjugaison, de l'orthographe, de la grammaire (...) /

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/ Oui. /

- Comment il s'appelait ?

/ Elle s'appelait (Euh ::/ah ::) sœur Terrez André. /

- Ah ! C'était une française ?

/C'est une belge. Elle était gentille, serviable.... Etc. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignante dès ce jeune âge ?

/ On nous obligeait à parler en français. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/ Oui. /

- Vous étiez à combien ?

/ On était à --- 13 je crois. /

- Y'avait-il de garçons parmi vous ?

/ Non, c'est une école de filles je vous ai dit. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ C'est tout le monde. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/ Le plus normalement du monde on faisait des compositions chaque fin de trimestre. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/ C'était les bonnes notes quoi c'est tout. /

- L'enseignement que vous aviez reçu, était-il un enseignement polyvalent ça veut dire il y'avait plusieurs matières ?

/ Ben oui -- plusieurs matière quoi. /

- On se basait sur quelle matière ?

/ On se basait sur: le français, les math et les sciences. /

- Que pouvez-vous dire de la qualité de cet enseignement ; est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/ C'était un enseignement satisfaisant. /

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique ou bien les sœurs-blanches en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles ?

/ C'était une grande chance que nous avons à l'époque parce qu'être enseigné par ces gens veut dire être bien éduqué. /

- Je vous remercie.

Informateur 9

- Bonjour madame.

/Bonjour. /

- Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/ Oui volontairement. /

- Quel âge avez-vous ?

/68 ans. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/ C'est le kabyle tamazighth. /

- Vous êtes de quelle région ?

/Je suis de Ait Mahmoud. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ Oui/

- A quelle époque ?

/ En 62. /

- Vous aviez quel âge ?

/ J'avais en 62 13ans et quelques. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ C'est l'école des sœurs-blanches de TiziHibel. /

- Elle se situait en quelle région ?

/ Tizihibel c'est l'école des filles de Tizihibel, c'est école privée de filles de Tizihibel /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/ C'était 4 ans. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/Non, à part le français et le kabyle. /

- L'aviez-vous appris à l'école ?

/ Oui j'ai bien appris, beaucoup de choses. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/ C'était la, la, la même c'est les mêmes horaires que maintenant comme cette époque là, de 08h à 11h30 de 1h à 4h30. /

- Vous ne faisiez que de la langue française ?

/ Non, on faisait que de la langue française. On faisait des sciences, des math de la règle de trois, la géographie.../

- Concernant la langue française et ses règles.

/ Concernant la langue française et ses règles. On faisait du français de la conjugaison, de l'orthographe, de la grammaire (Euh ::/ah ::) ! tout ce que vous voulez. /

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/Oui. /

- Comment il s'appelait ?

/Elle s'appelait (Euh ::/ah ::) sœur Terrez André. /

- Ah ! C'était une française ?

/C'est une belge. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignante dès ce jeune âge ?

/Parce que les sœurs-blanches dès qu'elles arrivent dans notre école elles sont.... Avant d'enseigner elles sont obligées d'apprendre la langue kabyle. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/Oui. /

- Vous étiez à combien ?

/On était à 15. /

- Y'avait-il de garçons parmi vous ?

/Non, c'est une école (Euh ::/ah ::) ce n'était pas mixte. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/A vrai dire si vous pouvez dire c'est tout le monde à part les notes qui sont différentes. /

- Ah d'accord ! Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/Pour moi je me sens que je suis bien évaluée parce que j'ai commencé en retard mais puisque j'avais une bonne volonté je me sens bien que les autres. /

- On vous organisait des examens chaque trimestre ou chaque semestre ?

/Oui, on fait chaque trimestre. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/Les genres de récompenses qu'on reçoit c'était à la fin de l'année ya des organisations ils organisent une sortie d'une quinzaine de jours ou de vingt jours par exemple comme moi j'étais en aaaaa66 on a passé un séjour à Tigjda de 21 jours. Logés nourrit...c'était beau ! Avec un guide on faisait tout le tour de la djurdjura, chaque matin on fait une sortie. /

- Ca doit être intéressant ?

/Oui, c'est très intéressant, on a appris beaucoup de choses sur (...). /

- C'est pour apprendre alors ?

/C'est beaucoup plus pour apprendre une récompense (Euh ::/ah ::) en premier c'est une récompense en deuxième position c'est pour cultiver plus les filles elles apprennent plus parce que quand on fait une sorties en marche pas tout simplement on mange et on rigole ils nous font des explications et à la fin des vacances on a un résumé sur ce qu'on a vu durant (Euh ::/ah ::) dans la sortie. /

- Ce n'était pas uniquement pour récompenser les élèves ?

/Bien sûr //yh// /

- L'enseignement que vous aviez reçu, était-il un enseignement polyvalent ça veut dire il y'avait plusieurs matières ?

/(Euf) seul le français ils nous enseignent tout en français y'avait pas d'autres langues. /

- Il y'avait d'autres matières que le Français ?

/Mais oui, ya des sciences, des math de la géographie, de la règle de trois, ya de l'algèbre ya le français.../

- On se basait sur quelle matière ?

/On se basait sur trois choses : le français, les math, l'algèbre ca c'est la première base. /

- Ah d'accord ! Il y'avait le système de confessions ?

/Non, y'avait pas de confessions. /

- Donc toutes les matières se valaient ?

/Se valent oui. /

- Que pouvez-vous dire de la qualité de cet enseignement ; est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/Ben oui, ce n'est pas comme ce moment. /

- C'était différent ?

/Ya une grande différence on reçoit tout, à chaque moment qu'on a besoin d'une explication ou de - d'un renseignement les sœurs les pères sont là présents ils nous expliquent gentiment poliment. /

- Concernant les punitions ?

/Ils ne punissent jamais gravement les punitions une filles //nagh// un garçon qui ne veut pas apprendre ou bien --- ils le prennent seul, pas devant tout le monde, pas dans la classe seul dans une salle qu'ils appelaient « parloir » ils lui font une leçon de moral gentiment poliment

sans être agressifs pendant trois fois et la troisième fois ils font appel aux parents ils leur disent que votre fille //nagh// votre garçon (Euh:/ah :) . Après l'avertissement des parents si l'enfant est toujours turbulent //nagh// il est toujours dans son monde ils mettent une punition de la mise à pied deux jours, trois jours, quatre jours pendant trois fois si ça répète toujours c'est la même chose ils le mettent dehors gentiment. /

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique ou bien les sœurs-blanches ?

/Moi je trouve que c'est une mauvaise (Euh :/ah ::) chose. Autrement s'il y'avait toujours les sœurs nos enfants seront plus évolués, plus cultivés et plus éduqués par ce que pour moi ce qui manque dans les écoles étatiques chez nous c'est l'éducation. /

- Je vous remercie.

Informateur 10

- Bonjour monsieur. Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/ Oui volontiers. /

- Quel âge avez-vous ?

/ J'ai 67 ans. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/ Le kabyle. /

- Vous êtes de quelle région ?

/ Je suis de la région d'Ait Mahmoud. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ Oui. /

- A quelle époque ?

/ En 1900 (Euh ::/ah ::) 54. /

- Vous aviez quel âge ?

/ Je devais avoir dans les eeeee6 ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ C'est l'école des pères-blancs de Taguemount Azouz. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/ C'était (Euh ::/ah ::) 5 ans. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/ Le français, c'est à vous de juger (rire). /

- L'aviez-vous appris à l'école ?

/ Oui. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/ C'est le volume horaire normal. /

- Vous faisiez du français chaque jour ?

/ Oui, oui on nous enseignait toutes les matières en français. /

- Concernant la langue française et ses règles.

/ //Ih// on faisait de la poésie, de la grammaire tout, tout. /

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/ Non je n'en ai que de floues images de lui. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignante dès ce jeune âge ?

/ On nous obligeait à parler en français. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/ Oui. /

- Vous étiez à combien ?

/ Une vingtaine d'enfants. /

- Y'avait-il de filles parmi vous ?

/ Non, jamais. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ C'est tout le monde presque. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/ On faisait des compositions. /

- Chaque trimestre ou chaque semestre ?

/ Chaque trimestre, non chaque fin de trimestre (rire). /

- Quelles sont les récompenses que les meilleurs recevaient ?

/ On avait un bon pour chaque « + » qui sera traduit par la suite en un point. /

- L'enseignement que vous aviez reçu, était-il un enseignement polyvalent ça veut dire il y'avait plusieurs matières ?

/ Il y'avait des mathématiques, des sciences de la géographie...etc. etc. /

- On se basait sur quelle matière ?

/ On se basait sur le français, les math et les sciences la physique aussi. /

- Que pouvez-vous dire de la qualité de cet enseignement ; est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/ un enseignement magnifique et puis (Euh ::/ah ::) on avait une vie facile par rapport à la votre puisqu'on n'avait pas beaucoup de moyens de se distraire à part les livres et les bouquins. /

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique ou bien les sœurs-blanches en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles ?

/ C'était un véritable acquis pour les enfants de ce village. /

- Il n'y'avait que les enfants de ce village qui pouvaient suivre les cours des pères-blancs de cette école ?

/ Non il y'avait de tout les villages voisins surtout les handicapés et les orphelins. /

- Je vous remercie monsieur.

Informateur 11

- Bonjour monsieur. Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/ Oui volontiers. /

- Quel âge avez-vous ?

/ J'ai 65 ans. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/ Le kabyle. /

- Vous êtes de quelle région ?

/ Je suis de Taguemount ou-kerrouche ; commune de Béni-Douala. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ Oui. /

- A quelle époque ?

/ En 1900 (Euh ::/ah ::) 55. /

- Vous aviez quel âge ?

/ (Euh:/ah :) 7 ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ C'est l'école des pères-blancs de Djemaa-Saharidj. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/ 3ans, 3ans et demi. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/ Le français, l'arabe et l'anglais que j'aime trop. /

- Le français, l'aviez-vous appris à l'école ?

/ Oui. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/ Environ 3 ou 4 heures par jour. /

- Vous faisiez du français chaque jour ?

/ Oui. /

- Concernant la langue française et ses règles.

/ (Euh ::/ah ::) on nous enseigné un programme unique on recevait toutes les leçons en langue française. /

- Vous vous rappelez de votre premier instituteur ?

/ Oui. /

- Comment s'appelait-il ?

/ (Euh ::/ah ::) son nom je me souviens pas vraiment. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignante dès ce jeune âge ?

/ On parlait tous Français. C'était obligatoire à cette époque alors on n'avait pas trop le choix si non on serait punis vous savez une fois qu'on a parlé en kabyle on reçoit toujours un avertissement et c'était sérieux et sévère aussi donc on n'avait pas droit à l'erreur. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/ Oui mais (Euh::/ah::) ce n'était pas comme l'heur actuelle. /

- Vous étiez à combien ?

/ On était à quinze. /

- Y'avait-il de filles parmi vous ?

/ Non, non, non pas de filles. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ Une dizaine à peu près. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/ On faisait des compositions pour chaque matière c'était très important car c'était le premier critère sur lequel sera (Euh:/ah :) classé ou bien (Euh ::/ah ::) nommé premier, deuxième(...) etc. /

- Ces compositions s'organisaient chaque trimestre ou chaque semestre ?

/ A non, chaque trimestre. /

- Quelles sont les récompenses que les meilleurs recevaient ?

/ Des prix, des sorties ce qu'on appelle les excursions. /

- Quel genre de prix on vous donnait ou bien quel était le genre de prix que les meilleurs recevaient ?

/ Des dictionnaires, des livres, des romans, des livres de grammaire de conjugaison (Euh:/ah :) etc. /

- L'enseignement que vous aviez reçu, était-il un enseignement polyvalent ça veut dire il touchait à plusieurs matières ?

/ Non on avait la grande chance d'avoir un enseignement polyvalent on faisait plusieurs matières. /

- Pourriez-vous nous citer quelques unes ?

/ (Euh :: /ah ::) Y'avait de la géographie, de l'histoire, de l'algèbre de la règle de trois du français et pas mal d'autres matières aussi. /

- Quelles sont les matières essentielles sur lesquelles l'enseignement des pères-blancs se basait ?

/ Le français puisque c'était la langue de l'enseignement on lui accordait une grande importance, puis ya aussi les mathématique qu'on appelait calcule mental la physique aussi avait de l'importance. /

- Que pouvez-vous dire de la qualité de cet enseignement ; est ce qu'il répondait vraiment à vos besoins ?

/ (Ben) que pourrai-je dire de cet enseignement (Euh ::/ah ::). c'était(Euh:/ah:) merveilleux, quoi, un enseignement qui cernait toutes les tranches de la vie il s'occupait de nous de notre éducation en premier en suite il prenait la tâche de nous cultiver il prenait soin de nous quoi prenez mon exemple je ne suis pas du village de Djamaa-Saharidj mais ils m'ont accueilli avec de bras ouverts je n'ai jamais été puni ou bien méprisé au contraire gentilles compréhensifs et surtout respectueux.ils nous faisaient des leçons de moral chaque jour à 8 heure du matin des leçons qui étaient assurées par le directeur de l'école lui-même. /

- Pour finir, que pensez-vous de la présence des missionnaires d'Afrique ou bien les sœurs-blanches en Algérie en général et au sein de nos villages kabyles ?

/Missionnaires, écoutez moi franchement je n'aime pas ce nom. /

- Pourriez-vous nous expliqué la raison ?

/Missionnaire c'est quelqu'un qui vient étendre une religion c'est ça non. /

- Oui c'est exactement ça.

/Vous voyez ces gens ma fille ne faisaient qu'aider qu'apporter de l'aide au peuple algérien commençant par les enfants dont on faisaient partie des orphelins des handicapés les pauvres financièrement, ces personnes était là pour tout le monde. Voila ma fille leur vraie mission. /

- Moi je crois que leur mission était l'évangélisation du peuple algérien qui était de sa part musulman.

/Oui mais les pères n'exerçaient jamais la pratique d'évangélisation dans leur pratique d'enseignement la preuve (Euh::/ah::) ils n'ont pas quitté leurs postes après l'indépendance au contraire ils ont continué à aider à voir même sauvé des vies guéri des malades malgré que les familles kabyles refusaient de se convertir au christianisme.et puis (Euh::/ah::) je crois que s'ils existaient toujours sur les terres algériennes et plus précisément dans nos écoles on aurait été le peuple le plus développé du monde car ils nous ont appris à écrire papa avec deux p te les enseignants de nos jours le fait apprendre avec trois p(xxx)/

- Oh! Là, je me sens visé (rire).

/Oh non, non je n'ai pas l'intention de vous visé ma fille. /

- Je vous remercie monsieur.

/ Ya pas de problèmes ma fille. /

L'enseignement algérien (la période postcoloniale)

Questionnaire

1. Sexe (F. M)
2. Quel âge avez-vous ?
3. Vous êtes de quelle région ?
4. Quelle est votre langue maternelle ?
5. Aviez-vous été scolarisé ?
6. A quelle époque ?
7. Vous aviez quel âge ?
8. Quel était le nom de votre première école ?
9. Quelle était la durée de votre scolarité ?
10. Connaissez-vous d'autres langues ?
11. L'aviez-vous appris à l'école ?
12. Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?
13. Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?
14. Etiez-vous nombreux en classe ?
15. Vous étiez à combien ?
16. Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?
17. Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?
18. Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?
19. L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?
20. Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?
21. Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

Informateur 3

- Bonjour madame.

/Bonjour. /

- Je peux vous poser quelques questions ?

/oui bien sûr. /

- Quel âge avez-vous ?

/j'ai 47 ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/je suis de Tizi-Ouzou. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/la kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/oui bien sûr. /

- A quelle époque ?

/vers les années dix-huit cent soixante quatorze. /

- Vous aviez quel âge ?

/ 6 ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ma première école (euh ::/ ah ::) je me souviens pas. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/bein moi j'ai fait le primaire, le collège, le secondaire et puis j'ai pas eu la chance d'aller à l'université./

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/ (euh:/ah :) je connais un peu d'arabe, de français c'est à vous de juger (rire). /

- L'aviez-vous appris à l'école, concernant le Français ?

/oui bien sûr on nous a appris le Français. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/par jour ? /

- Oui par jour.

/environ deux heures, trois heures par jour. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/des fois on utilisait notre langue maternelles, des fois en Français surtout avec les enseignants du Français et si on pouvait pas parler on faisait des gestes c'est tout. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/oui assez nombreux. /

- Vous étiez à combien ?

/environ 37 élèves. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

Il n'avait pas vraiment un taux élevé, il y'avait (euh ::ah ::) une dizaine une douzaine, il y'avait pas vraiment(...). /

- Pourquoi à votre avis ?

/Je ne sais pas exactement pourquoi mais peut être à cause des conditions misérables de notre société à cette époque. /

- On va dire un enfant de six ans ne pense pas à sa ?

/bien sûr bien sûr un enfant mal nourrit, mal vêtu, mal logé ne peut pas donner un bon résultat.
/

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/on nous faisait des compositions chaque trois mois pour toutes les matières, on nous évaluait on nous donnait des notes, des remarques. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/Pour être vraiment claire on nous donnait pas vraiment des récompenses au sens propre on nous donnait un bout de craie(...) vous savez c'était une joie pour un enfant avoir de la craie de la main de son maitre c'est une joie, c'est une (...) des récompenses verbales et puis le plus important est qu'on passe à l'année supérieure. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/non, il était polyvalent, il touchait à plusieurs matières entres autres les mathématiques, l'arabe, des sciences islamiques, de la physique, des sciences on faisait toutes les matières. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/bon c'est un enseignement qui qui qui était utile à cette époque, il était utile mais pas enrichissant il n'y avait pas un développement technologique. Par exemple on pouvait pas saisir, on était enfermé on ne savait pas ce qui ce passe en dehors de notre société et le manque de moyens aussi. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/Bon vous savez ya des choses qui sont meilleure maintenant ya des choses qui sont (euh ::/ah ::) qui était bonnes à cette époque, par exemple l'autorité de l'enseignement, (euh ::/ah ::) les activités qu'on faisait à l'école et qu'on ne voit pas à l'heure actuelle qui on été remplacées par d'autres activités. /

- Parlant de la qualité de cet enseignement ?

/Il était bon. /

- Je vous remercie.

/Ya pas de quoi. /

Informateur 4

- Bonjour madame.

/bonjour. /

- Pouvez-vous nous aider en répondant à quelques questions ?

/ allez-y. /

- Quel âge avez-vous ?

Je suis née en soixante-deux. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/La langue kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/Oui. /

- A quelle époque ?

/En soixante-huit. /

- Vous aviez quel âge ?

/Six ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ Il y'avait pas de nom je me souviens pas. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/douze à treize ans. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/oui bien sûr le on va dire le Français d'abord la langue arabe et un peu d'espagnol. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/entre deux à trois heures. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/On parlait avec notre langue maternelle ils nous expliquaient bien sûr. /

- Ce n'était interdit de parler en langue maternelle ?

/non pas vraiment et si non on comprenait rien, ils nous aidaient à (euh ::/ah ::) en utilisant notre langues maternelle. /

- Étiez-vous nombreux en classe ?

/ Pas vraiment. /

- Vous étiez à combien ?

/ Une trentaine(...). /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/il n'y avait pas trop d'élèves qui réussissaient. /

- Vous n'avez pas un chiffre exact ?

/on va dire la moitié. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/des petits cadeaux de rien du tout on va dire des stylos, des feutres, une trousse. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/oui il était polyvalent on nous enseignait toutes sortes de matières comme les sciences on va dire physique géographie histoire. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/C'est un enseignement qui répondait à nos besoins. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/Il était bien meilleur par rapport à l'enseignement d'aujourd'hui. /

- Je vous remercie.

/Je vous en prie. /

Informateur 5

- Quel âge avez-vous ?

/ 52 ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/Ath douala. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/le Français. /

- Votre langue maternelle !

/Ah le kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ah bien sûr. /

- A quelle époque ?

/ (---) à la fin des années soixante. /

- Vous aviez quel âge ?

/ À l'époque ? Six ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/à l'époque il y'avait pas de nom. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/ À part le Kabyle l'Arabe l'Arabe et le Français. /

- L'aviez-vous appris à l'école concernant le Français ?

/ Ah non dans la rue. /

- Vous ne faisait pas du Français !

/si on faisait le Français mais juste après l'Indépendance tout le monde parlait le Français. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/deux heures par jour. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/le Français et le Kabyle. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/ trente- sept. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/nous, la réussite c'était pas vraiment (euh ::/ah ::) maximum quinze presque la moitié passait de classe en classe. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

La récompense c'était de passer à la classe supérieure pas plus. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

Ah non c'était polyvalent l'arabe le Français un peu de mathématique un peu de géographie. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/Merveilleux c'était bon. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/à notre époque on étudiait mais aujourd'hui on ne sait pas ce qu'ils font dans les écoles. /

- Je vous remercie.

/merci merci. /

Informateur6

- Bonjour monsieur.

/bonjour. /

- Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/bien sûr. /

- Quel âge avez-vous ?

/j'ai cinquante-quatre ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/de béni douala village Taguemount Ou-Kerrouche. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/le berbère c'est le Kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/oui bien sûr. /

- A quelle époque ?

/l'époque c'était soixante-dix jusqu'aux années quatre-vingt. /

- Vous aviez quel âge ?

/à l'époque de ma scolarisation ? Ma scolarisation j'avais six ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/à l'époque (euh ;/ah ::) cette école n'avait pas de nom mais (---) actuellement elle s'appelle l'école de Ahmed MEHFOUF. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/c'est-à-dire ? /

- Vous avez fait combien d'années ?

/J'ai fait trois ans au primaire, plus trois ans au secondaire en suite je suis parti à la formation professionnelle. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/ bien sûr, le Kabyle l'Arabe aussi le Français un peu (chuiya) d'anglais. /

- L'aviez-vous appris à l'école ?
- /pour tout vous dire le Français c'était (euh ::/ah ::) quelque part notre seconde langue parce que c'était (euh ::/ah ::) juste après l'indépendance donc on parlait Français sans savoir que c'était Français. /
- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/le nombre d'heures, concernant le nombre d'heures c'était (euh ::/ah ::) un volume important pour la langue Française sachant qu'on avait la langue arabe à étudier ainsi que les mathématiques. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/la communication passait comme ça c'était un mot par ci un mot par la. /

- Avec quelle langue ?

/c'était beaucoup plus Français mais quand on bloque on utilise le Kabyle. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/oui à l'époque c'était 37 et pas moins de trente et pas plus de trente-sept. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/pas beaucoup, le nombre exact je me souviens pas mais disons que treize des fois douze des fois quinze ça dépend de la saison. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/c'était des compositions tous les trois mois. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/on connaissait pas les récompenses à l'époque. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/la langue Française non mais c'était polyvalent au secondaire on avait histoire géo on a fait science c'était polyvalent. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/c'était bien. /

- Je vous remercie.

/merci à vous. /

Informateur 7

- Bonsoir monsieur.

/bonsoir. /

- Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/bien sûr. /

- Quel âge avez-vous ?

/J'ai 53 ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/ De béni Douala. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/le Kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/oui. /

- A quelle époque ?

/depuis 69 jusque 78 ou 79. /

- Vous aviez quel âge ?

/j'avais six ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/je me souviens pas mais aujourd'hui elle porte le nom de primaire Ahmed MAHFOUF. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/six ou sept ans j'ai fait le primaire plus le secondaire c'est-à-dire le CEM. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/oui bien entendu il ya le Français (---) il ya aussi l'arabe et le Kabyle. /

- L'aviez-vous appris à l'école, concernant le Français?

/un peu à l'école un peu dans la rue parce que juste après l'indépendance (euh ::/ah :) on connaissait quelques mots. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/je ne me souviens pas vraiment mais à l'époque on faisait l'arabe les mathématiques donc c'était mélangé mais (euh ::/ah ::) si je me souviens bien le Français c'était la matière la plus importante à l'époque. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/ on utilisait le Français et le Kabyle les deux. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/on était 33 36 (...) si je me souviens bien on était à 32. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ Le nombre de réussite c'était (euh:/ah :) 10 des fois 12 ça peut aller jusqu'à 15. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/les compositions chaque trois mois c'est-à-dire chaque trimestre des compositions dans toutes les matières. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/concernant les récompenses c'était pas vraiment quelque chose de fameux c'était des petites récompenses symboliques des fois des bonbons des cahiers colorés des couvertures des cahiers donc c'était pas quelque chose de fameux. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/(thoura) la qualité, les besoins c'était c'était à l'époque (euh ::/ah ::) c'était c'était un enseignement complet on trouvait tout ce qu'on voulait dans cet enseignement et c'était parfait comme enseignement. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/le système de cette époque serte il est bien mais je trouve que celui en fin notre système est largement mieux. /

- Je vous remercie.

/(Bla mziya). /

Informateur 8

- Bonjour monsieur.

/Bonjour. /

- Quel âge avez-vous ?

/J'ai 53 ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/ de béni douala. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/(taqvaylith) le Kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/ Oui bien sûr. /

- A quelle époque ?

/j'étais scolarisé de 69 à au début des années 80 ou 79 on a fait le primaire ainsi que le secondaire. /

- Vous aviez quel âge ?

/Je devais avoir six ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/attendez à l'époque cette école là n'avait pas de nom. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/de 69 79 disons fin des années 70. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/Kabyle arabe et Français. /

- L'aviez-vous appris à l'école, parlons du Français ?

/oui c'était à l'école. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/c'était de deux à trois heures par jours. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/on parlait normale c'était des phrases un peu tirées par ci par là (...) on fait comme ça. /

- Étiez-vous nombreux en classe ?

/Ah oui question nombre c'était une trentaine une trentaine ou plus. /

- Y'avait-il de femme parmi vous ?

/ah oui bien sûr. /

- Combien ?

/je me souviens pas mais il y'avait quand même quinze quinze filles. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/peu (--) peu pas beaucoup des fois sept des fois huit sur trente. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/des compositions comme aujourd'hui chaque trimestre il y'avait des compositions et voila. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/à l'époque l'Algérie était pauvre il y'avait des fois des petits cahiers des boites de craies colorés des crayons colorés mais pas grand-chose. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/ah non c'était non non c'était du Français de l'arabe des mathématiques non non c'était un mélange. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/(amek la qualité agui ?) /

- Est-ce qu'il répondait à vos besoins ?

/ah oui il est très efficace d'ailleurs si on le compare avec celui d'aujourd'hui je peux vous dire que c'est de l'incomparable. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/c'était bien c'était bien à l'époque on a fait ce qu'on a fait avec les moyens mais aujourd'hui c'est plus de moyens et je pense quand même qu'il ya même moins de savoir qu'avant. /

- Je vous remercie monsieur.

Informateur 9

- Bonjour monsieur.

/bonjour. /

- Quel âge avez-vous ?

/52 ans. /

- Vous êtes de quelle région ?

/de béni douala. /

- Quelle est votre langue maternelle ?

/le Kabyle. /

- Aviez-vous été scolarisé ?

/oui. /

- A quelle époque ?

/en 69. /

- Vous aviez quel âge ?

/j'avais 6 ans. /

- Quel était le nom de votre première école ?

/ pour le nom de mon école elle ne portait aucun nom. /

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/J'étais scolarisé de 69 à 71 ou 72 dans cette école bien sûr. /

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/oui je connais l'arabe le Français un peu d'anglais. /

- L'aviez-vous appris à l'école, concernant le Français ?

/oui évidemment. /

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/pour vous dire tous le volume consacré à cette langue c'était le plus grand volume parce que à l'époque on étudiait le Français l'arabe et les mathématiques mais le français prenait presque le plus grand volume pour vous dire exactement je me souviens pas. /

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/comme vous savez nous à l'époque (euh ::/ah ::) c'était juste après l'indépendance on connaissait quelques mots en Français et en parvenait à établir la communication mais les profs aussi faisaient quand même des efforts et des fois on nous parlait en Kabyle par exemple. /

- Etiez-vous nombreux en classe ?

/oui c'était une trentaine des fois 36 34 un truc comme ça. /

- Y'avait il de filles parmi vous ?

/oui c'était un mélange il y'avait des garçons comme il y'avait des filles. /

- Combien de filles ?

/à l'époque les filles n'avait pas vraiment l'autorisation de partir étudier mais elles étaient quand même assez nombreuses il y'avait sur trente une dizaine ou une douzaine comme ça. /

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/ah ça c'était vraiment réservé aux élèves forts il y'avait des fois une demi dizaine des fois une dizaine. Ce n'était pas vraiment fameux parce que les études ce n'était pas vraiment quelque chose de très très important à l'époque juste après l'indépendance. /

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/on nous évaluait par des examens semestriels, des compositions et ça concernait toutes les matières bien sûr. /

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/pour la récompense certains avaient des stylos certains avaient des boites crayons colorage et d'autre avaient tout simplement un petit bout de chocolat. /

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/c'était un enseignement polyvalent c'était beaucoup plus les langues oui le Français et l'Arabe il y'avait aussi les mathématiques d'ailleurs les mathématiques on les faisait en Français. /

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/si on parle de la qualité avec les moyens qui qu'on avait à l'époque je dirai que c'est un enseignement de qualité oui. /

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/si on compare celui d'avant à celui d'aujourd'hui à celui d'avant je dirai que celui d'avant est bon et largement supérieure à celui d'aujourd'hui. Je ne sais pas si c'est l'incapacité à transmettre le savoir des professeurs ou c'est le monde qui change avec le développement technologique et voila donc on ne sait pas mais si on compare les deux je moi personnellement je trouve que l'ancien système est largement mieux. /

- Merci.

/je vous en prie madame. /

Informateur 10

Bonjour madame.

/bonjour. /

Pouvez-vous répondre à quelques questions ?

/oui bien sur/

- Quel âge avez-vous ?

/je suis née en 67/

- Vous êtes de quelle région ?

/de des Ouadhias/

- Quelle est votre langue maternelle ?

/la langue kabyle bien sur/

- Aviez-vous été scolarisé ?

/oui/

- A quelle époque ?

/en 73/

- Vous aviez quel âge ?

/six ans/

- Quel était le nom de votre première école ?

/je me souviens pas/

- Quelle était la durée de votre scolarité ?

/une dizaine d'années normalement/

- Connaissez-vous d'autres langues ?

/oui bien sur/

- Lesquelles ?

/on va dire la langue arabe, un peu d'allemand/

- L'aviez-vous appris à l'école ?

/oui/

- Quel était le volume horaire consacré à cette langue ?

/(euh :: /ah ::) deux à trois heures par jours/

- Comment parveniez-vous à communiquer avec votre enseignant dès ce jeune âge ?

/l'enseignant nous aidait à à parler, nous aidait en nous expliquant tous ce qu'il dit en français en langue kabyle/

- Étiez-vous nombreux en classe ?

/oui/

- Vous étiez à combien ?

/on va dire trente, trente-cinq/

- Combien d'élèves réussissaient dans votre classe ?

/y avait nombreux, il y avait de nombreux élèves qui réussissaient/

- Durant votre parcours scolaire, comment étiez-vous évalués ?

/on nous faisait des compositions chaque trois mois/

- Quel était le genre de récompenses que les meilleurs recevaient ?

/emmm je ne me souviens pas, normalement il y avait pas de récompenses/

- L'enseignement que vous aviez reçu était-il un enseignement polyvalent ou bien il était

spécialisé dans la langue française et ses règles ?

/on va dire ça oui les mathématiques, l'arabe, un peu de géographie, l'histoire, etcétera/

- Que pourriez-vous nous dire de la qualité de cet enseignement ? Répondait-il vraiment à vos besoins ?

/épanouissant/

- Pour finir, que pensez-vous du système éducatif algérien à cette époque?

/il était à la hauteur de tous ce qu'on espérait/

- Et que pourriez-vous dire de celui d'aujourd'hui ?

/qu'il n'est pas à la hauteur tous simplement (rire)/

- Je vous remercie.

Activité de l'écrit

Plusieurs problèmes guettent notre société, notre vie en communauté et nous poussent à fuir, à exiler. On peut citer entre autres ; la fuite des cerveaux qui est l'un des problèmes majeurs dont souffre notre pays.

En quelques lignes, rédiger un texte dont vous expliquerez les raisons qui poussent nos penseurs à quitter leur pays et proposez des solutions qui peuvent dégrader l'accentuation et la gravité de ce problème.

Le phénomène dénommé « fuite des cerveaux », est un phénomène propre aux pays où les hauts responsables (ou responsables, tout simplement) abusent excessivement de leurs pouvoirs en toute impunité et à tous les échelons de la hiérarchie.

Un penseur ne fera jamais ménage avec une personne qui ignore ce que sont la réflexion, la logique et le bon sens des choses.

Le chercheur, dans ces pays, voit son minable salaire entre les mains d'un responsable ignare et buté, qui dirige de derrière un bureau.

Quelle est la personne de bon sens qui ne voudrait pas fuir ces territoires avec leurs dirigeants et responsables à pensées uniques : « gains faciles et règnes en maîtres absolues ».

Laissons l'intelligence devenir reine sur l'imbécillité et les faux pouvoirs! Alors les cerveaux ne voudront plus s'expatrier.

NOUS SAVONS TOUS QUE LE POSITIF ET LE NEGATIF N'ONT JAMAIS
COHABITE ET NE COHABITERONS JAMAIS.

SEPARONS-LES ET TOUT SERA POUR LE MIEUX !

Solutions

- Mise en place, sans délais, d'un cadre réglementaire adéquat par le rapatriement de tous nos penseurs.
- Mise en place de moyens financiers et matériels pour nos penseurs, au guise de gratification.
- Création et mise en place d'une politique tendant à faire profiter l'Algérie, pays émergent, fadis, des ~~services~~ services de nos penseurs avec encadrement de qualité.
- Arrêts immédiats des interventions adoptés par l'économie de nos penseurs plus nos gouvernants qui ne peuvent plus contenir les mouvements sociaux (surtout) en faveur des activités commerciales.
- exemples créations parasitaires ... etc.

(ANSES-CNAC ... et adapter ces politiques exclusivement à nos penseurs, chercheurs et inventeurs).

~~Les politiques adoptées pour la création d'entreprises de prestations de services - Transports, Import-Export ... ont démontré leur limite et ont mis notre jeunesse dans l'impasse - l'impossibilité de créer de nouvelles activités~~

Constat et Causes

- * Le fleau de la fuite de cerveaux pour le continent africain et toujours d'actualité, en particulier pour les pays du maghreb et à leur tête l'Algérie.
- On peut citer quelques raisons qui font que nos penseurs à quitter leur pays en direction des pays développés :
 - Absence de mécanismes réglementaires garantissant l'échelle de valeurs, qui n'existe plus en Algérie, aux plans scientifique et social - ~~technique~~
 - Absence de perspectives de recherches scientifiques qui est un socle pour tout développement technologique de l'Algérie, et que les gouvernants n'arrivent pas à drainer les penseurs qui veulent s'intégrer, et qui malheureusement n'arrivent pas à former un cadre tant organisationnel, que social et ~~environnemental~~ - ~~environnemental~~
 - Allégeance partisane dans la désignation des responsables, de structures (tel que l'ENES). Qui est née de tous nos penseurs, ce qui constitue un emp fatal pour l'intelligence.



- Dans nos jours plusieurs problèmes guettent notre Société, et nous poussent à fuir, la fuite des Cerveaux est le problème majeur de cette dernière

~~La fuite est devenue la seule issue~~ La fuite est devenue la seule issue pour nos Cadres car l'état a mis leurs Compétences et leurs Savoirs en marge

②

et les privent de tout leurs
droits en agissant à leurs
~~guise~~ Les expérimentations
de nos surdocteur et pour mettre
fin à nos Cerveaux le gouvernement
les mets ~~à la disposition de~~

dans un fait - accomplie
sois tu cravachent comme un
lache ou ils risquent la prison et
la mort

4

nos future penseurs c'est
• elle de prendre des
désision saine pour que le
pays retrouve ces genis

Informateurs :

Cerveaux
Route des Cerveaux.

L'état n'avait pas mis à la
disposition tous les moyens ^{nécessaires} ✓

pour que les universitaires et

savants puissent accomplir leur missions

sans obstacles ni entraves.

En plus de cela, la bureau cratie,

la corruption, les Geus ou personnes

qui ne pourrait pas quitter ou fuir

le pays. Trouver des problèmes :

Donc pour y remédier il faut

investir dans le bon sens, Assurer

les citoyens, combattre la corruption,

reinstaurer la sécurité pour que

les Geus puissent avoir des garanties

Pour qu'ils viennent investir
dans le pays

55
1/2

faits et proposez des
solutions

Créopole

Documentation sur la

frontière des cerveaux

en Algérie → causes
↓ solutions

Actualité :

Plusieurs problèmes guettent notre société, notre vie en communauté et nous poussent à fuir, à exiler. On peut citer entre autres; la fuite des cerveaux qui est l'un des problèmes majeurs dont souffre notre pays.

En quelques lignes, rédigez un texte dont vous expliquez les raisons qui poussent nos penseurs à quitter leur pays et proposez des solutions qui peuvent dégrader l'accentuation et la gravité de ce problème.

III - Ciblage des domaines favorisant l'émancipation et la relance de l'économie du pays, notamment la création de PME-PMI dans le domaine de l'industrie. Seule créneau pour échapper au chômage grandissant avec adoption de politiques fiables pour l'exportation de produits algériens et diversification des partenaires Sud-Sud - (notamment avec les pays voisins et africains).

avec les pays occidentaux en adoptant aussi de conventions de limitation d'immigration dans le respect des libertés individuelles

(*) - CNES = (Conseil National Economique et Social)

Arreter un cashe légale garantissant les droits et des obligations de nos penseurs et nos inventeurs - seule alternative tendant à stopper la fracture numérique - avec l'ancrage de la prospective dans l'organe et déjà en place au sein du gouvernement

- La fuite des cerveaux est un phénomène qui se produit lors d'une incompatibilité entre l'individu intellectuel et la nation dans laquelle il vit.

- En Algérie la fuite des cerveaux est certainement justifiée, si on compare bien le niveau d'instruction de nos étudiants au gouvernement qui, soit disant nous gouverne, on trouvera des incohérences qui justifient largement cette fuite. Par ce fait on ne justifie pas le phénomène bien au contraire nous voulons mieux comprendre son origine pour mieux le résoudre. Pour cela nous allons nous pencher à la vie étudiante, le cerveau de tout cerveau en Algérie, le monde de la recherche et du développement avons-nous vraiment ce monde en Algérie. Si on réfléchit bien on trouvera que non, aucun labo de recherche, aucune section scientifique, aucune délégation de recherche, jamais notre état a encouragé l'invention et la créativité. ↑

- Particulièrement je pense qu'il vaut mieux pour nos enfants d'aller ailleurs là où ils auront

Plusieurs problèmes guettent notre société, entre autres la fuite des cerveaux; en effet, beaucoup de personnes à haut niveau de qualification fuient vers des pays étrangers afin de trouver de meilleures conditions de vie.

Cette fuite des cerveaux est surtout due à la dégradation de la situation sécuritaire des diplômés, à l'absence d'un climat propice à la recherche en tout domaines et les entraves à la liberté (d'initiatives) de toutes initiatives. Tout cela, a causé le départ massif de plusieurs diplômés.

Notre pays se nourrit de la rente pétrolière, ainsi il n'a pas besoin de personnes qui réfléchissent pour se maintenir en vie. Ainsi, les pays étrangers sont considéré comme l'unique source de savoirs, ils attirent l'élite nationale.

Pour venir à bout de ce tabout, notre pays doit transformer son économie pour devenir génératrice de biens demandants du savoir. Ainsi, avoir la capacité de générer des richesses en utilisant le cerveau au quotidien.

La fuite de cerveaux est une véritable hémorragie pour le pays. Quelques 80 000 diplômés universitaires ont quitté l'Algérie depuis 1994 à ce jour.

Les pays d'accueil sont le royaume uni, la France, le Canada et les États Unis. Selon le rapport du CNES plus de 10 000 médecins ont quitté l'Algérie durant cette période pour s'établir essentiellement en France.

Les universités des États Unis ont accueillés ^{eux seuls} à elle seules 18 000 universitaires Algériens et cadres de haut niveau parmi lesquels figures 3 000 chercheurs.

Les causes principales ayant trait à cette saignée sont dues à la dégradation de la situation sécuritaire, les conditions sociaux ^{Socio-profes} professionnelles, l'absence d'un climat propice pour la recherche et la formation des élites, les entraves à la liberté d'initiative et l'absence de débouchés.

débouchés

Picardine

À l'échelle planétaire, il existe de nombreux problèmes essentiellement les libertés et le chômage.

L'Algérie: pays sous développement ne pouvant pas échapper à la règle de nombreux problèmes que nous allons énumérer plus bas:

- 1 libertés individuelles et collectives.
 - 2 chômage et instabilité au niveau de nos entreprises pour les gens qui travaillent.
- et en 3^e position vient le terrorisme pour semer la peur, le désordre, la terreur et la chasse aux Femmes et aux Hommes éveillés ~~q~~ pouvant arrêter leur démarche.

4^o insécurité de notre jeunesse, soulevée par tout ce qui se passe autour de nous (la drogue forte fait bien des dégâts...).

question: comment ne pas s'écarter? surtout pour les gens qui sont menacés de mort!

Conséquence: malheureusement, car l'Algérie beau pays ne mérite pas cela: à perdre tout ces cadres et je dirais même les meilleurs. raison: avant les années, voire le régime en place a négligé ces cadres et les a sous-estimés.

Exemple: un Ingénieur d'état touchait 1 fois et demi le salaire d'un garde-sentinelle. revendications: aucune même le droit de grève n'existait pas.

À présent, nous ne pouvons même pas leur trouver un poste de travail.

Solutions: a) nous devons, en premier lieu, les rassurer et leur assurer une sécurité totale pour qu'ils ne soient plus des oiseaux de proie.

b) leur assurer un poste de travail, avec les mêmes conditions, qui leur sont proposés

aux pays d'accueil.

c) une forte considération, pour qu'ils se sentent vraiment chez-eux, et non comme im'étrangers en ^{leur} son propre pays.

A mon avis, si notre Etat faisait quelques efforts, nous arrêterons cette hémorragie et l'Algérie sera la première gagnante dans cette démarche.

Solutions!

fonctionnant à corps de chev^{ts}, d'arkages
ou quelques fois de "futurus".

Ils ont besoin d'abriter dans un environnement
culturel ouvert à tous et à toutes les cultures
avec un système éducatif performant
davantage basé sur les connaissances
scientifiques dont dépendent pratiquement
les progrès nécessaires à l'amélioration des
conditions de vie matérielle des êtres humains.
Les chercheurs aspirent à vivre à l'aise, en
paix et donc sans pression d'aucune sorte.
Et leur faut une rémunération décente, à
même de leur permettre de subvenir aux
besoins de leurs
On doit leur accorder des subventions
particulières pour répondre aux exigences de
leurs recherches qui nécessitent souvent

des moyens matériels très coûteux !

En un mot, si l'on veut que nos
"cerveaux" ne soient pas tentés de
s'expatrier et faire ainsi le bonheur
des autres nous nous devons de leur
assurer un environnement politique,
scientifique, économique, culturel et social
plus ou moins semblable à celui qui
régne dans les contrées qui les attirent
et où tout (ou presque tout) ne se obtient
que par le travail, la compétence et
le mérite.

Mais, hélas, dans des pays tels
que le nôtre où et'aucuns s'accrochent
au pouvoir comme des sangsues au
palais "et'au assoiffé" cela n'est pas
pour demain !

"La fuite des cerveaux"

Le phénomène est de "la fuite des cerveaux" touche bon nombre de pays et provoque une vraie saignée dans les pays du tiers monde parmi lesquels l'Algérie.

Pour le combattre et atténuer quelque peu ses effets négatifs sur notre développement il n'y a pas, à mon avis, de solutions plus efficaces qu'une lutte acharnée contre les causes qui le génèrent.

Celles-ci sont d'ordre politique, culturel, économique, sociale, scientifique et même religieux.

Les intellectuels en général et les chercheurs en particulier sont sensibles à tout ce qui a trait à la liberté de penser, de s'exprimer, de croire, de chercher, de "fourmer" dans tous les domaines. Ils ne peuvent s'accommoder de systèmes autoritaires, dictatoriaux